

BR

„Das ist kein Minimum“

In der Nato wächst der politische Druck zum Aufrüsten. Luxemburg will mitgehen. Aber nicht zu weit

„De Vëlo an Zuch ass jo schéin a gutt“

Während die Verkehrsinfrastruktur der Nordstad aufgerüstet wird, geht es bei der Mobilität im ländlichen Raum kreuz und quer

L'après-2022 se dessine à Esch

Avec le Bridderhaus et l'Ariston, deux nouvelles infrastructures culturelles seront inaugurées la semaine prochaine. Il y aura donc une vie après l'année culturelle

La longue marche vers le bien-être

La prise en compte du bien-être dans les politiques publiques se substitue (trop) lentement à la tyrannie du Produit Intérieur Brut. Le monde académique souscrit. Franz Fayot pousse. Ses collègues de l'exécutif et la technostucture traînent des pieds

„Ich brenne für Politik“

Am Sonntag übergibt Corinne Cahen den Parteivorsitz der DP an Lex Delles. Familienministerin will sie nach 2023 auch nicht mehr sein. Was will sie denn? Ein Gespräch

Foto: Sven Becker





Corinne Cahen ist seit 2013 Ministerin für Familie und Großregion, seit 2015 ist sie DP-Präsidentin



Sven Becker

„Ich brenne für Politik“

Interview: Luc Laboulle

Am Sonntag übergibt Corinne Cahen den Parteivorsitz der DP an Lex Delles. Familienministerin will sie nach 2023 auch nicht mehr sein. Was will sie denn? Ein Gespräch

d'Land: Frau Cahen, in einem Jahr sind Gemeindewahlen. Werden Sie für das Bürgermeisteramt der Stadt Luxemburg kandidieren oder nicht?

Corinne Cahen: Keiner weiß, was in einem Jahr sein wird. Ich habe keine Lust mich dazu zu äußern, denn jedes Wort, das ich sage, wird in die eine oder andere Richtung interpretiert. Es ist vor allem die Presse, die mir diese Frage ständig stellt. Bei uns intern ist das gar kein Thema.

Die Presse hat dieses Gerücht ja nicht erfunden, sondern lediglich aufgegriffen. In genau einem Jahr sind Wahlen. Die Entscheidung, ob sie kandidieren wollen, müssen Sie wohl oder übel schon vorher treffen.

Ich war jetzt sieben Jahre Parteipräsidentin und aus meiner Erfahrung heraus kann ich Ihnen sagen, dass der Wahlkampf nicht schon ein Jahr vor den Wahlen beginnt, jedenfalls nicht bei der DP. Das würde ja bedeuten, dass wir ein Jahr von unserer Arbeit opfern.

Im RTL Radio und gegenüber Paperjam haben Sie durchblicken lassen, Sie hätten Interesse am Bürgermeisteramt.

Ich habe gesagt, dass ich meine Stadt mag. In diese Aussage wurden Dinge hineininterpretiert. Ich möchte mich jetzt nicht dazu äußern, damit man mir in einem Jahr nicht vorhalten kann, ich hätte was anderes gesagt. Natürlich bin ich ein Stater Meedchen und interessiere mich dafür, was hier läuft. Das war schon so, bevor ich Politikerin wurde.

Was interessiert Sie als Stater Meedchen denn besonders an der Stadt Luxemburg?

Mich interessieren unheimlich viele Dinge. Die Lebensqualität, das Zusammenleben und die Schulen. Die Fahrradwege, denn ich fahre ganz viel mit dem Rad. Mich interessieren auch Obdachlosigkeit und Barrierefreiheit. Dafür habe ich mich schon vor meiner politischen Karriere engagiert. Während der Flüchtlingskrise von 2011 bin ich mit Schlafsäcken durch das Land gefahren. Mich interessiert, wieso der obdachlose Mann vor dem Cercle Cité sitzt. Weshalb wir ihn heute nicht von da weg bekommen, welche Erklärungen es dafür gibt und was wir tun können, um ihm dabei zu helfen, wieder ein Lebensprojekt zu entwickeln. Dafür brenne ich.

Mich interessieren diese Dinge auch, aber Sie sind Politikerin und als solche ist es Ihre Aufgabe, etwas an diesen Missständen zu ändern. Können Sie diese Probleme besser auf lokaltypischer oder nationalpolitischer Ebene angehen?

Man kann sich auch engagieren, ohne parteipolitisch aktiv zu sein. Das habe ich vor 2013 getan. Als Politikerin kann man sich natürlich umfassender einsetzen. Wir haben im Familienministerium das

„Ich will einen engagierten Bürgermeister, der das Herz am rechten Fleck hat und sich um die Stadt und ihre Einwohner kümmert. Bei den anderen Parteien sehe ich keinen, der das nötige Flair, die Dynamik und ein geeignetes Projekt dafür hätte“

Housing First weiterentwickelt und massiv in Streetworker investiert. Aus Erfahrung weiß ich, dass es nicht reicht, einem Obdachlosen 1 000 Euro und eine Wohnung zu geben, und danach ist alles in Ordnung. Deshalb brauchen wir Streetworker, die jeden Tag mit den Menschen reden. Als Politiker müssen wir den Hilfsvereinigungen die notwendigen Mittel zur Verfügung stellen, damit sie ihre Arbeit machen können. Das heißt aber nicht, dass man Politiker sein muss, um sich zu engagieren.

Natürlich nicht, aber ich interviewe Sie ja als Politikerin...

Ja, aber Sie fragen mich, auf welcher Ebene man besser helfen kann. Man kann überall helfen.

Was würden Sie denn anders machen, wenn Sie auf kommunalpolitischer Ebene etwas zu sagen hätten? Die Armut scheint ein Problem in der Stadt Luxemburg zu sein. Am Wochenende haben zudem rund 1 000 Menschen für sichere Radwege demonstriert...

Ich war dabei, aber ich bin nicht mit durch die Stadt geradelt. Ich bin sowieso immer mit dem Rad unterwegs.

Es bleibt demnach noch viel zu tun. Wie würden Sie diese Versäumnisse angehen, wenn sie sich lokalpolitisch engagieren würden?

Wir sind ja hier in einer Interviewsituation mit sehr vielen Conditionellen. Es ist nun mal so, dass ich immer eine Meinung zu allem habe. Ich bin der Meinung, dass man in der Stadt Luxemburg weitergehen

muss, was ja auch passiert, doch das geht nicht von heute auf morgen. Wenn Sie nicht in der Verantwortung sind, ist es immer einfach, doch wenn Sie in der Verantwortung sind, geht es nicht immer so schnell, wie Sie es möchten. Natürlich brauchen wir sichere Wege für Fußgänger und Radfahrer, und auch für Autofahrer. Ich finde, in der Oberstadt sollten keine Autos mehr durch die Rue du Fossé fahren. Es ist ja auch verboten, doch leider haben wir nicht genug Polizisten, die das kontrollieren. Ich könnte noch viele weitere Bereiche aufzählen, in denen wir auf dem richtigen Weg sind, wir uns aber noch anstrengen müssen. Die Stadt Luxemburg ist Vorreiter bei der Barrierefreiheit, doch das heißt nicht, dass sie nicht noch besser werden kann. Auch bei der Wohnungsnot und beim Leerstand von Geschäften sind noch Verbesserungen möglich.

RTL, Wort und TNS Ilres haben Lydie Polfer nach vier Jahren erstmals wieder in den Politmonitor aufgenommen, wohl nicht ohne Grund. Im Unterschied zu ihr haben Sie nicht besonders gut abgeschnitten. Macht Ihnen das was aus?

Ich habe noch nie gut im Politmonitor abgeschnitten. Was soll ich Ihnen sagen? Wenn ich sage, es mache mir nichts aus, wirke ich überheblich. Wenn ich sage, es mache mir etwas aus, bin ich eine Pleureuse. Es ist, was es ist: eine Bestandsaufnahme, für die eine gewisse Anzahl von Wählern befragt wurde. Viele davon wohnen nicht im Zentrum, nur wenige Befragte sind aus der Stadt Luxemburg.

Vor den Kammerwahlen 2018 waren die Umfragewerte sehr ähnlich wie heute, bei den Wahlen ließen Sie Lydie Polfer dann aber hinter sich. Könnten Sie sich vorstellen, im nächsten Jahr mit ihr zusammen in der Stadt Luxemburg zu kandidieren?

Nichts ist ausgeschlossen, aber es ist auch noch nichts beschlossen. Ich habe ein gutes Verhältnis zu Lydie Polfer, ich kenne sie schon sehr lange. Es gibt kein schlechtes Feeling zwischen uns, aber bislang sind wir noch nicht in einem Wahlszenario.

In der Stadt Luxemburg steht viel auf dem Spiel. Sollte die DP auch nur ein bisschen an Zustimmung verlieren, könnten CSV, LSAP und Grüne das als Legitimation für eine Dreierkoalition auslegen und die DP in die Opposition verbannen. Würden Sie mitgehen?

Jetzt sind wir noch weiter in den Hypothesen. Ich bin noch nicht einmal angetreten und Sie sehen mich schon in der Opposition. Ich will einen engagierten Bürgermeister, der das Herz am rechten Fleck hat und sich um die Stadt und ihre Einwohner kümmert. Bei den anderen Parteien sehe ich keinen, der das nötige Flair, die Dynamik und ein geeignetes Projekt dafür hätte. Man braucht aber ein Projekt, denn man kandidiert nicht bei Wahlen, um sein eigenes Ego zu befriedigen. Das brauche ich wirklich

nicht und ich glaube auch nicht, dass ich noch irgendetwas beweisen muss.

Haben Sie denn ein Projekt?

Bevor ich 2013 mit der DP in den Wahlkampf zog, hatten bereits alle anderen Parteien mich gefragt, sogar die an den Rändern. Alle sind sie bei mir im Schuhladen defiliert, damit ich für sie bei den Kommunal-, National- oder Europawahlen antrete. Wieso habe ich mich schließlich zur Wahl gestellt? Weil ich ein Projekt hatte, für das ich gebrannt habe, weil ich die Work-Life-Balance verbessern wollte, weil ich mich gegen Armut und Obdachlosigkeit, für Menschen mit Behinderung und für ältere Mitbürger engagieren wollte. Wieso bin ich ins Familienministerium gegangen? Nicht weil mich jemand angerufen hat und mir gesagt hat, ich solle das tun. So war das nicht. Man hat mir ganz andere Ressorts angeboten. Aber das kam für mich nicht in Frage. Man muss brennen, wenn man Politik machen will. Das ist meine Meinung. Und die Stadt Luxemburg verdient es, einen Bürgermeister zu haben, der brennt und der ein Projekt hat; und nicht einen, der nur Politik macht, um wichtig zu sein.

War das jetzt Ihr Projekt für 2023?

Das ist kein Projekt, das ist nur meine Meinung.

Dann haben Sie kein Projekt?

Zurzeit ist mein allerwichtigstes Projekt, als Familienministerin noch zwei Gesetze durch die Kammer zu bringen: das zur Qualitätssicherung in den Alters- und Pflegeheimen und das über die Organisation des Zusammenlebens.

Gegenüber RTL haben Sie bereits angekündigt, nach 2023 nicht mehr Familienministerin sein zu wollen...

Weil ich der Meinung bin, dass man nach zwei Mandaten sein Projekt umgesetzt haben muss. Wenn man es in dieser Zeit nicht schafft, braucht man auch kein drittes.

Also sind Sie der Ansicht, Sie hätten Ihr Projekt in der Regierung umgesetzt?

Ich habe alles umgesetzt, was ich mir vorgenommen hatte: Elternurlaub, Barrierefreiheit, ältere Menschen, der Kampf gegen die Armut. Das muss aber von anderen weitergeführt werden. Es ist ja nicht so, dass ich eine perfekte Welt hinterlasse. So etwas existiert gar nicht.

Seit 2013 haben Sie als Ministerin 23 Gesetzentwürfe auf den Weg gebracht. Andere Ministerinnen haben drei- bis viermal so viele Entwürfe deponiert. Herrschte in Ihren Ressorts Familie und Großregion so wenig Reformbedarf?

Im Familienministerium müssen wir ja nicht für jede Schulorganisation einen Gesetzentwurf schreiben. Unsere Projekte sind groß, von substanziellem Ausmaß. Dafür bedurfte es vieler Verhandlungen mit zahlreichen Partnern. Das Ressort Großregion hat keine legalen Kompetenzen. Dieses Ministerium ist eher ein Vermittler für die anderen Ressorts in grenzüberschreitenden Angelegenheiten.

2018 haben Sie die Aufnahme von Geflüchteten an Jean Asselborn abgegeben. Waren Sie damit überfordert?

Das hatte praktische Gründe. Die Hilfsvereinigungen haben uns darum gebeten, weil es während der Flüchtlingskrise von 2015 und 2016 für sie nicht immer gleich ersichtlich war, wer wofür zuständig ist. Deshalb ist es besser, wenn alle Dienste im Ministerium für Einwanderung versammelt sind.

Seit 2013 haben Sie sich ein Image als Sozialpolitikerin aufgebaut. Woher kommt dieses Bedürfnis, anderen Menschen zu helfen?

Ich baue mir kein Image auf, ich bin einfach ich. Im Bahnhofsviertel haben wir uns schon immer um Arme und Obdachlose gekümmert. Wir haben ihnen etwas zu essen gegeben, sie bei Bedarf eingekleidet. Wir wollten verstehen und helfen, wo es ging. Für mich und meine Kinder ist das eindeutig: Man kann nicht froh sein, wenn es anderen nicht gut geht.

Immer mehr Menschen in Luxemburg geht es trotz Arbeit nicht gut. Der Anteil an Working Poor ist der zweithöchste in der EU. Anstatt sich nur um Obdachlose zu kümmern, müsste die Regierung nicht besser darauf achten, dass sie gar nicht erst auf der Straße landen?

Man darf Working Poor nicht mit Obdachlosen verwechseln. Das sind zwei unterschiedliche Kategorien von Menschen. Das Hauptproblem sind die Wohnungskpreise, die einen großen Teil der Löhne auffressen. Wir im Familienministerium haben geholfen, indem wir die Agence immobilière sociale massiv gestärkt haben. Es ist normal, dass Menschen anfangen, in Wohnungen zu investieren, wenn die Zinsen auf dem Ersparnis ausbleiben. Aber es ist auch eine Verantwortung von Gemeinden, Staat und jedem Einzelnen, dafür zu sorgen, dass keine Wohnung leer bleibt.

Die DP stellte fünf Jahre lang den Wohnungsbauminister, 2018 hat Sie das Ressort an die Grünen abgegeben. Keine der beiden Parteien hat die Lage in den Griff bekommen. Wenn die Regierung sich einsteht, dass sie nichts gegen steigende Wohnungskpreise unternehmen kann, müsste sie dann nicht auf andere Weise dafür sorgen, dass jeder sich eine Wohnung leisten kann?

Wir bieten ja Hilfen an – Marc Hansen hat die Mietsubvention eingeführt –, doch der Staat kann nicht immer noch mehr Mittel zur Verfügung stellen. Im Idealfall kann man von seinem Einkommen leben. Für Alleinerziehende ist das aber oft nicht so einfach, deshalb müssen wir denen besonders unter die Arme greifen – nicht nur finanziell, auch organisatorisch. Mit der kostenlosen Kinderbetreuung und gratis Schulbüchern haben wir die Familien extrem entlastet. Dieses Geld können sie nun für andere Dinge ausgeben.

Ihr bislang wohl wichtigstes politisches Vermächtnis ist die Reform des RMG-Gesetzes. Den Erhalt des Revis haben Sie an strengere Bedingungen geknüpft. Ist der Staat lange Zeit zu großzügig umgegangen mit Menschen, die keine Arbeit finden?



Mich hat fundamental am RMG gestört, dass Menschen, die mehr als 20 Stunden „aktiviert“ waren (z.B. bei gemeinnütziger Arbeit, Kursen, Weiterbildungen; Anm.d.Red.), am Ende des Monats weniger Geld bekamen. Ferner bin ich der Meinung, dass Menschen, denen aus psychologischen, sprachlichen oder anderen Gründen der Zugang zum ersten Arbeitsmarkt verwehrt bleibt, nicht zuhause sitzen sollen. Man soll ihnen dabei helfen, ihre Probleme oder ihre Sucht in den Griff zu bekommen. Man fühlt sich ja wertgeschätzt, wenn man etwas schönes und nützliches tun kann. Nicht zuletzt stellen wir dem Comité national de défense sociale und anderen Partnern mehr Mittel zur Verfügung, um den Menschen zu helfen, die gar nicht mehr auf den ersten Arbeitsmarkt zurück können.

Mit der Sozialpolitik wollen sie nächstes Jahr abschließen. Dem Paperjam haben sie erzählt, sie finden das Arbeitsministerium „sexy“. Was genau finden sie daran so anziehend?

Bei der Work-Life-Balance bleibt noch viel zu tun. Mit Nicolas Schmit haben wir in der ersten Legislaturperiode mehrere Reformen im Bereich des Elternurlaubes und des Zusammenlebens von Familien umgesetzt. Nach der Covid-Krise müssen wir die Arbeitswelt noch weiter an die Realität anpassen. Wir brauchen mehr Flexibilität.

Was verstehen Sie unter Flexibilität?

Ein Beispiel: Wenn Sie 40 Stunden pro Woche arbeiten, sieht das Gesetz vor, dass Sie in einem Zeitraum von sieben Tagen mindestens 44 aufeinanderfolgende Stunden Ruhezeit haben müssen. Manche Arbeitnehmer würden sich aber wünschen, dass sie diese Ruhezeit flexibler aufteilen könnten. Auch die Unternehmen würden sich mehr Flexibilität wünschen. Das müsste man zusammen mit den Sozialpartnern angehen.

LSAP-Arbeitsminister Georges Engel hat mit der 38-Stunden-Woche ja schon einen interessanten Vorstoß im Hinblick auf die Verbesserung der Work-Life-Balance gemacht. Unterstützen Sie sein Vorhaben?

Das ist ein ganz anderes Thema. Flexibilität heißt, dass man mehr arbeitet, wenn man Zeit dafür hat, und weniger arbeitet, wenn man – aus welchen Gründen auch immer – Zeit für sich braucht oder wenn das Unternehmen etwas ruhiger läuft. Das hat nichts mit Arbeitszeitreduzierung zu tun.

Arbeitnehmer müssen aber gesetzlich vor Ausbeutung geschützt sein. Schließlich stehen sie in einem Liniensubordination zu ihrem Arbeitgeber. Im aktuellen Koalitionsabkommen steht geschrieben, dass die „Gesetzgebung in Sachen Tarifverträge“ überarbeitet werden soll, was aber bislang nicht

passiert ist. Würde die DP diesen Punkt übernehmen, wenn sie den nächsten Arbeitsminister stellen würde?

Für die DP ist es eindeutig, dass der beste Sozialdialog in den Betrieben geführt wird. Man kennt sich, man sieht sich jeden Tag und alle Beteiligten wissen, was auf dem Spiel steht.

Das heißt, Sie wollen das Kollektivvertragswesen stärken?

Das hängt immer vom Wirtschaftsbereich ab und wie der Interessenverband des jeweiligen Sektors das sieht. In den Betrieben funktioniert der Sozialdialog am besten.

Ich habe Sie ja aber nach der Tarifvertragsgesetzgebung gefragt, nicht nach dem Sozialdialog.

Der Tarifvertrag ist ja der Sozialdialog.

Gibt es noch andere Ressorts, die Sie interessieren würden?

Ich habe nie behauptet, dass ich morgen Arbeitsministerin werden will. Ich habe das nur gesagt, weil ich von Paperjam zu dieser Aussage gedrängt wurde. Ich kann Ihnen lediglich sagen, welche Ressorts für mich nicht in Frage kämen. Zum Beispiel die Entwicklungszusammenarbeit. Ich mag es nicht, zu reisen, ich bin gerne bei meiner Familie, ich mache lieber hier Politik.

In der Entwicklungszusammenarbeit könnten Sie auch armen Menschen helfen.

Absolut.

Würde es Sie reizen, Luxemburgs erste Premierministerin zu werden?

Daran habe ich noch nicht gedacht. Ich glaube nicht, dass diese Frage sich stellen wird.

Sie halten sich mit Äußerungen über Ihre politische Zukunft sehr zurück. Andere DP-Mitglieder gehen offensiver vor. Barbara Agostino hat sich bereits als neue Bildungsministerin empfohlen. Was sagt Claude Meisch dazu?

„Als Noch-Parteipräsidentin kann ich Ihnen sagen: Ich gehe fest davon aus, dass alle Mandatsträger für Oktober 2023 gesetzt sind“

Barbara Agostino hat gesagt, sie träume davon, Bildungsministerin zu werden.

Ja, aber sie hat ihr Kita-Imperium aufgegeben, um eine politische Karriere anzustreben. Das scheint schon mehr als nur ein Traum zu sein. Hört Claude Meisch nächstes Jahr auf?

Am Ende entscheidet noch immer die Partei, wer auf den Wahllisten steht. Und als Noch-Parteipräsidentin kann ich Ihnen sagen: Ich gehe fest davon aus, dass alle Mandatsträger für Oktober 2023 gesetzt sind.

Bei den letzten Umfragen im November hat die DP nicht besonders gut abgeschnitten. Müsste sie 2023 in die Opposition, würden Sie diesen Weg mitgehen?

Einerseits bin ich der festen Überzeugung, dass Xavier Bettel Premierminister bleiben wird. Ich sehe keinen anderen, der das so gut machen könnte wie er. Es wäre nicht vorteilhaft für das Land, wenn in

dieses Amt Menschen kämen, die Schwierigkeiten damit haben, Entscheidungen zu treffen. Andererseits brenne ich für Politik. Ich bin nicht einfach als Quereinsteigerin in die Regierung berufen worden. Ich habe mich 2013 zur Wahl gestellt, um der ersten Gewalt zu dienen, und das ist nun mal das Parlament.

Im Zentrum ist die DP mit Xavier Bettel, Yuriko Backes, Ihnen und unter Umständen Lydie Polfer gut aufgestellt. Mit Paulette Lenert könnten Sie nun starke Konkurrenz bekommen...

Sie wohnt doch in Remich...

Sie kann trotzdem im Zentrum kandidieren.

Natürlich, aber ich habe noch nicht gehört, dass das der Fall ist. Deshalb frage ich Sie.

Sie hat ja noch nicht einmal bestätigt, dass sie überhaupt antreten wird. Wie so viele zurzeit.

Ich habe Ihnen gesagt, dass bei der DP alle Mandatsträger gesetzt sind. Sehen Sie, wir sind schon ein Stückchen weiter.

Empfinden Sie die Konkurrenz durch Paulette Lenert als Bedrohung für ihre politische Karriere?

Ich habe Respekt vor jedem, der sich politisch engagiert.

Dafür, dass Sie Politik nicht machen, um ihr Ego zu befriedigen, vermarkten Sie sich ziemlich geschickt auf den sozialen Netzwerken. Xavier Bettel und Paulette Lenert tun das auch, andere Regierungsmitglieder sind da etwas zurückhaltender. Gehören die täglichen Selfies heute zum politischen Geschäft dazu oder machen das nur Minister, die politisch nichts vorzuweisen haben?

Das ist eine interessante Frage. Ich bin schon seit 2007 auf Facebook angemeldet. Seitdem habe ich mein Social-Media-Verhalten nur geringfügig verändert, weil ich als Ministerin nicht mehr so frech und direkt sein darf. Sonst hat sich nichts geändert. Außer, dass ich mich noch bei Instagram angemeldet habe, weil es das 2007 noch nicht gab. Ich war auch schon vor 2013 extrem viel auf Facebook. Ich bin ich,

und ich setze mich ein, egal ob ich Ministerin bin oder nicht. Das ist mir wichtig.

Sie meinen, Sie waren auch schon vor 2013 eine Selfie Queen?

Absolut. Nachweislich. Ich mache aber nicht nur Selfies.

Manchmal lassen Sie sich auch mit und von anderen fotografieren.

Ja. Manchmal poste ich sogar Fotos, auf denen ich nicht zu sehen bin. Das kommt aber selten vor.

Am Samstag wählt die DP auf ihrem Kongress eine neue Parteispitze. Mit Lex Delles (37) für das Präsidentenamt und Carole Hartmann (35) für das der Generalsekretärin kandidieren zwei Politiker, die zehn bis 15 Jahre jünger sind, als Sie. Braucht die DP diesen Generationswechsel?

Eine Partei ist nichts Statisches, sie muss permanent erneuert werden. Für mich sind zwei Mandate als Parteipräsidentin genug. Das ist sehr viel Arbeit.

Anders als bei den Grünen und der LSAP existiert bei der DP keine Trennung zwischen Regierung und Partei. Ist diese Konzentration von Macht demokratisch?

Die LSAP hat ihre Statuten vergangenes Jahr dahingehend geändert, dass ein Regierungsmitglied Parteipräsident werden darf...

... in einer Doppelspitze mit einem Nicht-Regierungsmitglied. Die LSAP hat aber bislang nicht davon Gebrauch gemacht.

Unsere Gremien sind absolut demokratisch. Es ist sogar von Vorteil für die Partei, wenn der Präsident bei Regierungsverhandlungen dabei ist.

Führt das nicht dazu, dass Mitglieder ohne Mandat es schwerer haben, sich politisch zu profilieren?

Nein, im Comité directeur sitzen viele Mitglieder ohne Wählermandat. Im Bureau exécutif auch ein paar. Politik macht man nun mal nicht für sich selbst. Wer Politik machen will, muss eben auch gewählt werden. ●



#regionalsaisonal

LEITARTIKEL

Vorerst noch Ratlosigkeit

Peter Feist

Es mag kein Ausdruck staatsmännischer Redekunst gewesen sein, was Premier Xavier Bettel dem ukrainischen Präsidenten Wolodymyr Selenskij vergangene Woche auf dessen Videoansprache an die Abgeordneten­kammer entgegnete. Dass Bettel sich selber lobte; dass er keine sehr klaren Aussagen zu weiteren Sanktionen der EU gegen Russland machte und nicht zuletzt, dass er Selenskij empfahl, mit Putin zu reden.

Doch das war auch Ausdruck der Ratlosigkeit der Luxemburger Regierung, wie mit der Aussicht umgegangen werden soll, dass der Krieg in der Ukraine länger dauert, sich vielleicht ins nächste Jahr hinzieht. Sie steht mit ihrer Ratlosigkeit nicht allein. Mit Ausnahme der baltischen Staaten und vielleicht noch Polens wünscht kein EU-Land sich einen klaren Sieg der Ukraine gegen den russischen Aggressor, weil niemand sagen kann, was dafür nötig wäre. Die Nato, allen voran die USA, war nicht bereit, an der Seite der Ukraine zur Kriegspartei zu werden. Die EU rief nicht eine regelrechte Kriegswirtschaft aus. Eine, die die ganze EU – ein Land kann das schlecht allein – auf ein paar strategische Ziele einschwört. Die einerseits Militärmaterial produziert, andererseits Wirtschaften und Gesellschaften einer gemeinsam durchzustehenden Notlage unterordnet und zum Beispiel eine konsequente Energie-Solidarität enthielte. Und so schnüren die Staaten je nach Zustand ihrer öffentlichen Finanzen mehr oder weniger gut dotierte Hilfspakete für ihre jeweils eigenen Betriebe und Bevölkerungen. Vor allem die reicheren beten, dass das Wachstum bald wiederkommt.

In Luxemburg kann man das am Hin und Her um das Tripartite-Gesetz beobachten und wie mit dieses Jahr und nächstes Jahr vielleicht noch fällig werdenden Indexbranchen umgegangen werden soll. Weil schon diesen Monat eine neue Tranche ausgelöst und ab 1. Juli wirksam werden könnte, wurde jener Teil des Gesetzentwurfs abgetrennt und wird beschleunigt behandelt, der ihre Verschiebung um ein Jahr vorsieht. Weil absolut nicht ausgeschlossen werden kann, dass bis Jahresende der Indexwecker erneut klingelt und das nächste Jahr so weitergeht, soll dann die Tripartite wieder zusammentreten. So steht es auch im Abkommen von Regierung, UEL, LGCB und CGFP, aber es stand nicht im Gesetzentwurf. Das wurde nun geändert. Doch wenn die Tripartite erneut zusammenkommt, was dann? Noch eine Runde Ausgleich aus der Staatskasse? Und nächstes Jahr eine weitere?

Womöglich ja. Die interessante Frage wird sein, ob der Wahlkampf 2023 ein Index-beziehungsweise Gerechtigkeitswahlkampf wird. Bislang wollte das keine der großen Parteien; deshalb sollte das Tripartite-Gesetz schnell durch die Kammer. Der nächsten Regierung sollte es überlassen bleiben, den Unsinn von womöglich mehreren verschobenen Indexbranchen, die auf einen Schlag im April 2024 nachgezahlt würden, wieder außer Kraft zu setzen, oder sich mit UEL und Gewerkschaften auf irgendeinen Ausweg zu verständigen. Nun sieht es so aus, als müsse eine länger anhaltende Krise einkalkuliert werden. Niemand kann wissen, ob das vergleichsweise optimistische „zentrale Szenario“, das der Statec am Dienstag in seiner Konjunkturnote präsentierte und nach dem die Wirtschaft dieses Jahr immerhin um zwei Prozent wüchse, eintritt.

Theoretisch könnte ein Gerechtigkeitswahlkampf eine Chance sein. Praktisch naheliegender aber wäre, dass dann erklärt wird, derzeit gebe es nicht viel zu verteilen. Wegen Corona, wegen des Kriegs in der Ukraine und wegen überhaupt schwer durchschaubarer Probleme in der Weltwirtschaft. Muss zum Krisenausgleich noch ein paar Mal tief in die Staatskasse gegriffen werden, könnte das der Hintergrund für einen Wahlkampf der Slogans von Solidarität und Zusammenstehen sein. Die DP, die eigentlich gerne Geschenke verteilt, könnte das als Führungsstärke ausgeben. Noch ist diese Richtungsentscheidung nicht gefallen. Noch hofft Xavier Bettel, dass Selenskij mit Putin reden wird. Die meisten anderen EU-Regierungschefs hoffen das insgeheim auch.

P O L I T I K

„Da sind Kinder!“

Wenn Justizministerin Sam Tanson (Grüne) heute Nachmittag der Presse einen Gesetzentwurf vorstellt, der die Zuständigkeiten privater Sicherheitsfirmen klarer regeln soll, wird der *Stater DP*-CSV-Schöfferrat schon einen einen Schritt weiter sein und den Druck auf Polizeiminister Henri Kox (Grüne) hochhalten: DP-Bürgermeisterin Lydie Polfer kündigte am Dienstag im *RTL Radio* eine Ausschreibung für Patrouillen in der Oberstadt an. Es gebe „eine gewisse Verlagerung“ von Drogenhandel und -konsum aus dem Bahnhofsviertel dorthin, zum Hamilius, zur *Pless* und zum Piratenschiff. Vor allem Letzteres könne der Schöfferrat nicht dulden: „Da sind Kinder!“ Da es noch nicht genug Polizisten gebe, sei die Stadt gezwungen, auf Sicherheitsfirmen zurückzugreifen.

Für LSAP-Rat Tom Krieps ist das „Stimmungsmache vor den Wahlen“ und ein „Manöver“. Vor dem Pfingstweekenende habe der Schöfferrat die Gemeinderäte über eine Ausschreibung für „Objektschutz“ in der Oberstadt informiert, etwa am Cercle Cité. Am Dienstag sei Polfer zu *RTL* gegangen und habe von Drogen am Piratenschiff erzählt. Beweise dafür, dass die Probleme so groß sind, wie von ihr angedeutet, gebe es nicht (Foto: Sven Becker) [pf](#)

Die Neue und die Alte

Mit dem auf ihrem Kongress Ende März versprochenen „Kick-off Event“ will die CSV am morgigen Samstag im Forum Geesseknäppchen in den Wahlkampf starten. Das Präsidenten-Tandem Elisabeth Margue und Claude Wiseler wird „Positionierung, Wäerter an Zukunftsbild“ einer „neuen“ CSV sowie den „neie Look“ vorstellen, bei dessen Auswahl die Hamburger Werbeagentur Guru behilflich war. Anschließend wird „De Wee bis zu de Gemengewalen 2023“ skizziert.

Am Sonntag trifft die DP sich zu ihrem Nationalkongress im Bartringer Centre Atert und wählt die neue Parteispitze. Da Lex Delles als Kandidat für die Nachfolge der scheidenden Parterpräsidentin Corinne Cahen schon feststeht und Carole Hartmann für die Nachfolge von Generalsekretär Claude Lamberty, ist die Spannung vor der Wahl des Direktionskomitees nicht sonderlich groß und die DP dürfte sich auf dem Kongress, wie gewohnt, vor allem selber feiern. [pf](#)

P E R S O N A L I E N

Franz Fayot,

Wirtschaftsminister (LSAP), hat auf den sozialen Netzwerken dementiert, eine Rolle bei der Entlassung des Hydrologen Jeff Da Costa im September 2021 durch eine Düdelinger Firma gespielt zu haben. Das *Wort* hatte am Mittwoch geschrieben, mit den Vorgängen vertraute Zeugen hätten

den Namen „Fayot“ genannt.Auf Antrag der CSV-Fraktion soll der Minister sich im parlamentarischen Wirtschaftsausschuss erklären. Verganenen Freitag waren Innenministerin Taina Bofferding (LSAP) und Umweltministerin Joëlle Welfring (Grüne) geladen. Premier Xavier Bettel (DP) hatte vergangene Woche bestritten, dass es irgendwelchen politischen Druck gab. *Radio 100,7* hatte darüber zuerst berichtet. Da Costa hatte der Regierung vergangenes Jahr „Versagen“ beim Umgang mit den Überschwemmungen im Juli vorgeworfen. [pf](#)

Fernand Kartheiser,

Präsident der ADR-Gruppe im Parlament, will eine „breite gesellschaftliche Debatte“ über die „ethischen Aspekte“ der künstlichen Befruchtung auslösen und die ADR als Lebensschützer profilieren. Auf eine lange parlamentarische Anfrage Kartheisers hatte LSAP-Gesundheitsministerin Paulette Lenert vor zwei Wochen geantwortet, das Thema sei derart komplex, dass ihr Ministerium die nationale Ethikkommission damit befassen wolle. Angedacht sei, ein „spezifisches Gesetz“ ausarbeiten zu lassen. Diese Woche schob Kartheiser eine Frage nach. Er will er unter anderem wissen, was mit nach künstlichen Befruchtungen überzähligen Embryonen geschieht und ob die Regierung bestätigen könne, dass sie nicht für die Forschung benutzt werden. Eigentlich ist das ein alter Hut: Im Juli 2013 kam die Ethikkommission zur Einschätzung, dassüberzählige Embryonen für Forschungszwecke genutzt werden können. Sofern das betreffende Elternpaar zustimmt und es bei den in Frage kommenden Forschungsprojekten keine Alternative zum Embryonenverbrauch gibt. Die damalige Forschungsministerin Martine Hansen (CSV) ließ durchblicken, die Zulassung dieser Forschungsnutzung sei nur eine Formsache (*d’Land*, 5.7.2013).

Inwieweit diese Zulassung existiert, ist nicht so klar. Jede Regierung hat versucht, eine „Embryonen-Debatte“ zu vermeiden und ging

auch einer gesetzlichen Regelung der künstlichen Befruchtung (PMA) aus dem Weg. Basis für die seit 2005 am CHL praktizierten PMA ist eine Verordnung von 2003. CSV-Regierungsmitglieder wollten dem rechten Rand ihrer Partei kein Futter liefern. Als der Staatsrat 2008 anregte, ein PMA-Gesetz müsse her, antwortete ihm der damalige LSAP-Gesundheitsminister Mars Di Bartolomeo, eine Debatte über Embryonen könne „die Gesellschaft spalten“. Die ADR scheint darauf zu spekulieren, dass dieses Potenzial noch besteht. [pf](#)

S O Z I A L E S

Soziale Krise

Eigentlich hatte die Salariatskammer nicht viel Neues zu berichten, als sie am Dienstag ihr neues *Sozialpanorama* vorstellte. Seit vier Jahren ist die soziale Ungleichheit in Luxemburg ausgeprägter als im Schnitt der Eurozone. Daran hat sich auch 2020 nichts geändert, selbst wenn der Gini-Koeffizient laut Statec in dem Jahr erstmals seit 2017 wieder leicht gesunken sei. Einer der Hauptgründe für die hohe Ungleichheit ist, dass die Einkommen in den oberen Einkommenschichten in den vergangenen 20 Jahren wesentlich stärker gestiegen sind (um 83 Prozent) als die Löhne in den unteren Einkommenschichten (um 50 Prozent). Das wirkt sich auch auf die Kaufkraft der jeweiligen Einkommenschichten aus. Zugenommen hat laut Salariatskammer auch das Armutsrisiko; der Einfluss von Sozialtransfers nehme immer weiter ab. Betroffen davon sind insbesondere Alleinerziehende und Elternpaare mit drei oder mehr Kindern. Immer mehr Menschen schaffen es trotz Sozialtransfers nicht mehr, mit ihrem Einkommen über die Runden zu kommen. Dieses Problem verschärft sich seit 20 Jahren und hängt vor allem mit den hohen Wohnungspreisen zusammen. Ein weiterer Indikator für die steigende Armut:

Immer mehr Menschen sind auf die Lebensmittelhilfe von Sozialämtern, Croix-Rouge und Caritas angewiesen. 2020 wurde 10 322 Mal in den *Épiceries sociales* der Hilfsorganisationen eingekauft. Das ist Rekord. Die Salariatskammer geht davon aus, dass die Armut sich wegen der steigenden Energiepreise und Lebenshaltungskosten noch weiter verschlimmern wird. Erste Indikatoren dafür existieren bereits. [ll](#)

K L I M A

Weiter verhandeln

Das von der Luxemburger Regierung am stärksten beanstandete Vorhaben im Klimapaket *Fit for 55* der EU-Kommission ist im Plenum des Europaparlaments am Mittwoch durchgefallen: die Idee, einen Emissionshandel für den CO₂-Ausstoß von Straßentransport und Gebäude einzuführen. Damit entstünde ein EU-weiter CO₂-Preis für diese Sektoren. Die Kommission hatte vorgeschlagen, zum Ausgleich für sozial Schwache einen „Sozialfonds“ einzurichten. Die Luxemburger Regierung, aber auch andere, fürchteten, ein über alle Mitgliedstaaten nivellierter Ausgleich für Mehrkosten zum Heizen und Fahren trüge ihnen daheim schwer beherrschbare politische Probleme ein. Da wegen der hohen Energiepreise ein solcher Emissionshandel zusätzlich schwerer durchsetzbar geworden ist, hatte der Umweltausschuss des Europaparlaments abgemacht, ab 2025 zunächst Unternehmen für die Emissionen gewerblicher Gebäude und des kommerziellen Straßenverkehrs zahlen zu lassen. Privatpersonen sollten 2029 hinzukommen, wenn die Energiepreise gefallen wären. Auch sollte es schon vorher Transfers aus dem Sozialfonds geben. Nach der Ablehnung dieses Kompromisses im EP-Plenum muss der Umweltausschuss nach einem neuen suchen. Erst wenn er im EP-Plenum eine Mehrheit erhält, befasst sich der Rat damit. [pf](#)

Zu trocken

Für die Meteorologen beginnt der Sommer am 1. Juni. Deshalb hat der Agrar-Wetterdienst AgriMeteo bereits einen Bericht zu den Wetterentwicklungen im Frühjahr vorgelegt. Auffällig ist vor allem: Die diesjährigen Werte schlagen im Vergleich zu den langjährigen Durchschnitten in beide Richtungen aus. Im April war es zu kalt, im März und Mai zu warm und insgesamt zu trocken. „De Reen ass wëllkomm“, heißt es auf Anfrage des *Land* vom Präsidenten der Bauernzentrale, Christian Wester. Die Landwirt/innen schauen mit gemischten Gefühlen auf die erste Jahreshälfte: Während der Mais, die Obstbäume und die fest verwurzelten Reben die Trockenheit gut überstanden haben, leiden Feingemüse, wie Salat, und Kulturpflanzen, wie der Weizen, „dee kriddlelech ass“, wie Wester ausführt. Ambivalent sieht es auch bei der Heuernte aus: Keine Einbußen gibt es bei der Qualität, eher bei der Quantität. Zu den Wetterkapriolen komme das politische „Damoklesschwert vum Krich“ hinzu, das zu unabwägaren Preisschwankungen führe. „Am Finanziellen dréckt et“, sagt Wester. Ohne die hohen Fleischpreise seien die stetig höher werdenden Kosten nicht zu tragen – vorausgesetzt also, die Preise fallen nicht.

Die Landwirtschaft trägt weltweit 20 Prozent zum Treibhausgas-Ausstoß bei, zugleich ist sie die Leidtragende von Wetterextremen. Laut Weltklimarat IPCC gibt es Auswege aus diesem Zirkelschluss: Durch eine kluge Landnutzung sei der Klimawandel relativ kosteneffektiv zu begrenzen. IPCC-Mitglied Alexander Popp empfiehlt hierzu, die Viehhaltung zu verringern, Wälder aufzuforsten und Böden zu schonen. Der Schweizer Ökonom Matthias Binswanger rät, den Landbau stärker von der Marktlöge zu entkoppeln. So könne der Sektor, der in Luxemburg ohnehin weniger als ein Prozent zum BIP beiträgt, den Sprung in eine nachhaltigere Wirtschaftsweise schaffen. [sm](#)

Blog

„Das ist kein Minimum“

Peter Feist

In der Nato wächst der politische Druck zum Aufrüsten. Luxemburg will mitgehen. Aber nicht zu weit



Die Armee soll neue gepanzerte Fahrzeuge erhalten. Bei den Investitionen in Ausrüstungen ist Luxemburg Vorbild in der Nato

Am 28. und 29. Juni treffen sich in Madrid die Staats- und Regierungschefs der 30 Nato-Länder zu ihrem turnusgemäßen Gipfel. Nächste Woche kommen in Brüssel die Verteidigungsminister zusammen. Sie handeln aus, was die Chefrunde zwei Wochen später beschließen wird.

Dass in der Ukraine noch immer Krieg herrscht, wird den Gipfel natürlich prägen. Verabschiedet werden soll in Madrid vor allem eine neue Nato-Strategie für die nächsten zehn Jahre. Zugenommen hat aber auch der politische Druck zur Aufrüstung. Spätestens seit Deutschland erklärt hat, jedes Jahr mehr als zwei Prozent seines Bruttoinlandsprodukts (BIP) für Verteidigungszwecke ausgeben zu wollen, sind die „zwei Prozent“ in den Fokus gelangt. 2014 hatte der Nato-Gipfel in Wales abgemacht, bis 2024 sollten alle diesem Ziel „entgegenstreben“. Damals war das auch eine Reaktion auf die russische Annexion der Krim. Heute ist der Kontext gravierender. Am Montag vergangener Woche verabschiedete die Parlamentarische Versammlung der Nato auf ihrem Frühjahrstreffen in Vilnius einstimmig eine Erklärung zur „Russischen Bedrohung“. Darin „drängt“ sie die Gipfelteilnehmer von Madrid unter anderem, die Ziele von Wales „voll“ zu erfüllen und sie auf längere Sicht zum „Minimum“ zu erklären. Der beim Parlamentariertreffen anwesende stellvertretende Nato-Generalsekretär Mircea Geoana stimmte zu: Die zwei Prozent seien „a baseline. Not a ceiling“.

Wäre das so klar, müsste Luxemburg seine Verteidigungsausgaben in kurzer Zeit vervierfachen. 464 Millionen Euro stehen im Staatshaushalt 2022. Das entspricht 0,6 Prozent des BIP von 2021. 2024 sollen 0,72 BIP-Prozent erreicht sein, an die 558 Millionen Euro. Dafür hat Verteidigungsminister François Bausch (Grüne) planen lassen. Zurzeit lässt er für die Jahre ab 2025 planen. Auf einer Pressekonferenz Ende März machte er klar, dass es dabei nicht um zwei BIP-Prozent gehe. Denn das wären – „da falt Der vum Stull“ – nach Zahlen von 2021 „jedes Jahr mehr als 1,7 Milliarden Euro“.

Dem *Land* lässt Bausch auf Anfrage durch seinen Pressesprecher Michael Schuster ausrichten, für ihn seien die zwei BIP-Prozent Verteidigungsausgaben nach wie vor ein Nato-Richtziel und „keine Baseline“. Beim Ministertreffen kommende Woche werde er sich dafür einsetzen, dass diese Auffassung geteilt wird. Ohne zusätzliche Engagements Luxemburgs nach Brüssel reisen wird Bausch aber nicht. Premier Xavier Bettel (DP) soll in Madrid nicht mit leeren Händen dastehen. Denn es lässt sich ja nicht leugnen: Laut Nato-Jahresbericht 2021 war Luxemburg in jenem Jahr mit 0,57-prozentigem BIP-Äquivalent Schlusslicht im Nato-Vergleich der Ausgaben. Spitzenreiter war Griechenland (3,82%) noch vor den USA (3,52%). Dabei hätte die noch von den Nachwirkungen der Euro-Krise betroffene hellenische Republik wahrscheinlich zumindest für einen Teil ihrer 6,5 Milliarden Euro Verteidigungsausgaben noch andere Verwendungen gehabt. Und wenn in einem Bündnis alle gleich sind, wirtschaftlich schwächere Länder relativ viel ausgeben, wirt-

Xavier Bettel soll nicht mit leeren Händen nach Madrid reisen. Die Ausgaben sollen „substanzuell“ steigen. Aber nicht auf zwei BIP-Prozent

schaftlich starke hingegen relativ wenig, dann sieht das nicht gerade fair aus.

Deshalb prüft die Verteidigungs-Direktion im Außenministerium Szenarien für eine „substanzuelle“ Steigerung der Verteidigungsausgaben. Was das konkret heißen soll, teilt François Bauschs Sprecher nicht mit. Nur, dass damit „auch in nächster Zeit nicht zwei Prozent des BIP erreicht“ würden. Was der Minister mit denselben Argumenten begründe wie im März auf seiner Pressekonferenz: Wegen seines hohen BIP gebe es für zwei Prozent Verteidigungsausgaben Luxemburgs gar keine sinnvollen Projekte. Und im Pro-Kopf-Vergleich geriete Luxemburg damit womöglich an die Spitze der Nato. Diese Schätzung trifft vermutlich zu: Laut Nato-Statistik gab Luxemburg 2021 pro Kopf mit 594 US-Dollar mehr für Verteidigung aus als Belgien (458), Italien (476) oder Polen (357). In den USA waren es 2 187 Dollar. Vervierfachte Luxemburg seine Ausgaben von 2021, läge es *per capita* vor der Weltmacht Amerika.

In welchem Umfang die Ausgaben steigen sollen, dürfte spätestens in zwei Wochen öffentlich werden. Ehe der Premier nach Madrid reist, will François Bausch am 24. Juni den parlamentarischen Verteidigungsausschuss informieren. Auch darüber, wofür das zusätzliche Geld ausgegeben werden soll.

Denn ein noch größeres Problem als in der Bereitstellung von Mitteln besteht im Finden sinnvoller Projekte. Deshalb hat Bausch seit seinem Amtsantritt mit vielleicht noch mehr Konsequenz als sein LSAP-Vorgänger Etienne Schneider in Bereiche investieren lassen, die neu in der Nato sind: In „Cyber“ und „Space“, die seit 2016 beziehungsweise 2019 zwei „Pfeiler“ für sich sind. Dass viel Geld in die Ausrüstung der Armee fließt, hat Luxemburg auf Platz zwei im Nato-Vergleich in diesem Punkt gebracht. Auch lässt Bausch Geld gerne dort ausgeben, wo es nach Innovationen aussieht, denn das schafft extra Sichtbarkeit. Am 25. Mai etwa wurde eine Absichtserklärung unterzeichnet, laut der Luxemburg fünf Millionen Euro zur „Alliance Future Surveillance and Control“ beisteuern wird. Es dabei um militärische Hightech-Forschung zum Ersatz der Awacs-Aufklärungsflugzeuge der Nato.

Vermutlich wird, was François Bausch nächste Woche in Brüssel an Ausgaben für die Jahre ab 2025 anbieten wird, mit Vorhaben zu tun haben wie dem belgisch-luxemburgischen Aufklärungsbataillon. Es soll 2028 einsatzfähig sein, fiele damit in den neuen Planungszeitraum nach 2024 und ist für die Verteidigungsdirektion überaus prioritär. Ein Problem ist freilich, dass sich noch nicht absehen lässt, ob die Armee bis dahin über das dafür nötige zusätzliche Personal verfügen wird (*d'Land*, 13.05.2022). Aufrüsten zu wollen und es zu können, sind zwei zum Teil sehr verschiedene Dinge hierzulande. Aber das muss man der Nato heute noch nicht erzählen.

Schneller vielleicht als der Minister mit seinen Planern würde die CSV-Fraktion die Verteidigungsausgaben erhöhen. Ihr außenpolitischer Sprecher Claude Wiseler hatte schon Anfang März im Parlament erklärt, Ausgaben von einem BIP-Prozent ließen sich „finanzieren und auch umsetzen“. Nötig sei außerdem „eine Debatte über die Ausrichtung der Armee“. Diese Woche darauf angesprochen, meinte er, „ein Prozent ist eine Richtung“, lasse sich nach Ansicht der CSV in fünf bis sechs Jahren erreichen. Längerfristig müssten es zwei Prozent sein. „Es geht um Luxemburgs Glaubwürdigkeit.“

Ganz gut platziert ist die CSV nicht, um es verteidigungspolitisch besser zu wissen. Als sie der Minister stellte, lagen die Ausgaben bei zuletzt 0,39 BIP-Prozent (zwischen 2009 und 2013). Doch damals war der weltpolitische Kontext noch ein anderer. Viel höher, relativ zur Wirtschaftsleistung, waren die Ausgaben mit über drei BIP-Prozent in den Fünfzigerjahren. Doch damals war der Kontext ebenfalls ein anderer, die Armee auch, und es galt noch Wehrpflicht. Weniger reich war das Großherzogtum ebenfalls. In welche Art von Projekten die CSV heute investieren würde, kann Wiseler nicht sagen. „Die Opposition kann keine Militärausgaben planen.“ Sinnvolle Bereiche seien in den Verteidigungs-Leitlinien von 2017 beschrieben. Dass François Bausch im März erklärt hat, zwei BIP-Prozent hiefie zum Beispiel, eine F-35-Kampffliegerflotte anzuschaffen, findet Wiseler „daneben“.

Was für die Verteidigungsdirektion nicht in Frage kommt, ist Transfer von Geld an weniger wohlhabende Nato-Staaten, um die „Anstrengungen“ im Bündnis auch auf diese Weise zu teilen. Schon heute werde in Projekte in anderen Staaten investiert und Luxemburg sei „an Verteidigungs-Kooperationen beteiligt“. Transaktionen, um den *effort de la défense* „künstlich zu erhöhen“, seien nicht vorgesehen.

Was das angeht, stimmt die grüne Abgeordnete Stéphanie Empain ihrem Parteikollegen Bausch zu: „Ich wäre nicht dafür, hunderte Millionen auszugeben, um sich freizukaufen.“ Die Präsidentin des parlamentarischen Verteidigungsausschusses weiß vermutlich, dass das nicht ohne Risiko wäre: Es könnte in anderen Nato-Staaten als Versuch aufgefasst werden, sich der Lastenteilung im Ernstfall zu entziehen. Gerade vor dem Hintergrund eines latenten Krieges sähe das nicht gut aus. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Über dünnes Eis

Umweltministerin Carole Dieschbourg zu ersetzen, war mühselig. Manche Politikerinnen sagten aus privaten Gründen ab. Andere kamen aus taktischen Gründen nicht in Frage. Den übriggebliebenen traute die Partei kein Ministeramt zu. Die Parteispitze einigte sich auf eine Beamtin ohne Partei und Mandat, Joëlle Welfring.

Bei den Wahlen von 2018 verloren DP und LSAP vier Mandate. Die Grünen gewannen drei hinzu. Die Koalition behielt ihre parlamentarische Mehrheit. So retteten die Grünen die Koalition. Sie vereitelten die Rückkehr der CSV. Bei den Koalitionsverhandlungen erinnerten sie DP und LSAP daran. Die Regierung wurde vergrößert, damit sie anderthalb Minister mehr bekamen.

Die Regierungsmehrheit hängt von einem Parlamentssitz ab. Das macht sie erpressbar. Sie muss eiserne Disziplin üben: Kein einziger Abgeordneter darf aus der Reihe tanzen. Seit vier Jahren träumt die CSV von den Mätzchen eines Linksozialisten, einer Altliberalen, eines Fundi.

Aus den Rettern der Koalition ist ihre Achillesferse geworden. Am delikatesten ist die Lage in den zwei großen Wahlbezirken. Dort darf kein grüner Abgeordneter aus sittlichen, gesundheitlichen oder anderen Ursachen zurücktreten. Sonst droht der Koalition das Aus.

Das politische Personal hadert mit dem Schicksalhaften der Staatsraison. Tritt ein Zentrumsabgeordneter der Grünen zurück, kann der Achtgewählte, Paul Polfer, nachrücken. Der Koordinator des Klimabündnisses hat inzwischen die Partei verlassen. Rückt er nach, hängt von seiner Stimme die Regierungsmehrheit ab. Er kann die Mehrheit unter Druck setzen. Etwa um den Klimaschutz zu verstärken. Das würden die DP-nahen Unternehmer missbilligen.

Tritt eine Südabgeordnete der Grünen zurück, kann der ehemalige Justizminister Felix Braz ins Parlament nachrücken. Nach seinem Schlaganfall beschlossen die Grünen seine ehrenvolle Entlassung. Nun fühlt er sich verraten. Rückt er nach, hält die Regierungsmehrheit so lange, bis ihm nach Revanche zumute ist.

Über dünnes Eis stakt die Koalition bis zu den Wahlen. Inmitten von Covid-Seuche, Ukraine-Krieg und Indexmanipulation. Ihr Los erinnert an das ihrer Väter in den Siebzigerjahren. DP und LSAP hatten 31 von 59 Mandaten. In der Stahlkrise nannten sie ihre historische Berufung

„Krisenmanagement“. Auch sie waren ihrer Mehrheit nicht sicher: In der LSAP scherte sich Zwangsrekrutiertenanwalt Jean Gremling wenig um die Parteilinie. Bei der DP rückte ein Jahr vor den Wahlen der allzu fromme Versicherungsdirektor Alain Schaack nach.

Verlöre die Koalition ihre Mehrheit, bräuchte sie nicht die Hoffnung zu verlieren

Verlöre die Koalition ihre Mehrheit, bräuchte sie nicht die Hoffnung zu verlieren. Sven Clements Piratenpartei erhielt viele Proteststimmen aus subalternen Klassen. Aber sie vertritt liberale Ansichten. Clement gibt sich salbungsvoll und staatstragend. Er bescheinigt sich „konstruktive Opposition“. Er ist koalitionskompatibel. Die Koalition schont ihn. Die Presse hilft ihm.

Derzeit sind die Piraten gegen Impfwang und Indexmanipulation. Nicht aus Überzeugung, sondern aus Opportunismus. Folglich schmerzte es sie nicht, morgen dafür zu sein. Die Piratinnen wollen die Erfolgsgeschichte der Grünen wiederholen. Nur ungeduldiger und prinzipienloser. Sie glauben sich nah am Ziel.

RTL und *Luxemburger Wort* kaufen bei TNS-Ilres Meinungsumfragen über den Parteienwettbewerb. In einer nationalen Beliebtheitskala stellten sie Sven Clement auf Platz vier: beliebter als 14 Minister und alle Abgeordneten. Sein Wahlverein wird zu eng für seinen Ehrgeiz. Er fühlt sich zu Höherem berufen. Seit 2020 beschränkt sich die historische Berufung der Regierung auf Krisenmanagement. Notfalls könnten beide Berufungen sich ergänzen. Verlöre Premier Xavier Bettel seine Mehrheit, könnte er Sven Clement um Hilfe bitten. Als parlamentarische Duldung, Unterstützung oder Beteiligung. Alles hinge vom Preis ab. Man ist unter Geschäftsleuten. Weshalb nicht auch nach den Wahlen? ● Romain Hilgert



Premier Xavier Bettel am Rande des Essens mit der

Presse vor drei Wochen auf dem Mäertchen

Sven Becker

„De Vëlo an Zuch ass jo schéin a gutt“

Stéphanie Majerus

Während die Verkehrsinfrastruktur der Nordstad aufgerüstet wird, geht es bei der Mobilität im ländlichen Raum kreuz und quer

Wie ein gut vorbereiteter Referent trug der grüne Verkehrsminister François Bausch vor. Als er am Dienstag im CAPE in Ettelbrück seinen nationalen Mobilitätsplan für 2035 vorstellte, präsentierte er ihn bereits zum vierten Mal. Der ländliche Raum führte bei seiner Verwaltung zu Kopfzerbrechen: Ein kaum besiedelte Region, mit unterschiedlichen Bedürfnissen und weit auseinander liegenden Ortschaften. 24 Prozent aller Fortbewegungen verlassen dabei nicht die ruralen Gebiete, wie aus einer Verkehrsstudie von 2017 hervorgeht. Eine Mehrheit der ruralen Bewohner bewegt sich jedoch in die Agglomerationen – zur Arbeit oder für Freizeitaktivitäten. Hauptbus- und

sollen alle zehn Minuten Züge in die Hauptstadt abfahren. Die Radwege werden ebenfalls ausgebaut: „Vu Gilsdref aus misst een an zéng Minutte mam Vëlo op enger Gare sinn“, rechnete Bausch vor. Aber damit dies klappt, müssten die Gemeinden „do matschaffen“.

Um über die Herausforderungen der Verkehrsinfrastrukturen im ländlichen Raum zu diskutieren, hatte der CSV-Abgeordnete Ali Kaes Mitte Mai eine Aktualitätsstunde in der Chamber einberufen. Zu wenig Busse, zu knapp berechnete Umstiegszeiten, zu wenig Querverbindungen, konstatierte der CSV-Politi-

Für ein Rufbus-System sprach sich in der Debatte Mitte Mai ebenfalls Marc Goergen von den Piraten aus: Ein Elektro-Rufbus könnte ländliche Gebiete mit den Hauptachsen verbinden. Doch der Verkehrsminister weiß aus Studien, dass der Rufbus „keng Wonnerlösung ass“. Er muss mindestens einen Tag im Voraus bestellt werden; ist mit einem hohen administrativen Aufwand verbunden; wer diesen Bus beansprucht, blockiert ihn für andere; und wie Bausch meinte: „De Rufbus kascht eng Staang Geld méi“. Ein anderer Vorschlag von dem Abgeordneten Goergen wird hingegen bald umgesetzt. So behauptete der Pirat, eine gratis-Wifi Verbindung erhöhe

Anders in der Gemeinde Bauschleiden: LSAP-Bürgermeister Jeff Gangler leitete Anfang 2020 eine Petition in die Wege, um eine bessere Anbindung an die Buslinie Richtung Luxemburg-Stadt zu beantragen. 800 Einwohner:innen unterschrieben; ihnen ist es wichtig ohne Umweg über Wiltz oder Ettelbrück in die Hauptstadt zu gelangen. „Derzeit fahren einige Bewohner des westlichen Stausee-Gebiets auf den Park & Ride in Schwebach, der eine zwanzigminütige Autofahrt entfernt liegt, wo aber viermal stündlich ein Bus vorbeifährt“, führt der Bürgermeister gegenüber dem *Land* aus. Die Gemeinde Rambruch hat ihrerseits in einen Busbahnhof investiert, allerdings fährt hier der Bus nur stündlich ab. Den gleichen Appell richtete der LSAP-Nordabgeordnete Carlo Weber während der von Ali Kaes eingeleiteten Debatte ans Verkehrsministerium: Im Nordwesten bedürfte es weiterer Park & Ride-Strukturen, er denke da vor allem an den Hareler Poteau und an Redingen.

Um den Stausee fährt darüber hinaus eine *Stau-Navette*, die die Region mit dem Bahnhof in Ettelbrück verbindet, aber laut Bürgermeister Jeff Gangler müssten der Fahrplan und die Kadenz überdacht werden, – denn zu oft wird der Anschlusszug verpasst. „Überhaupt wäre besser, wenn die *Stau-Navette* an die RGTR-Expresslinien im Westen angebunden sei“, analysiert Gangler. Der Verkehrsminister kündigte am Dienstag seinerseits einen Radweg an, die an Ettelbrück und den verschlafenen Stausee-Dörfern entlang schlängelt. Aus Bauschleiden heißt es, dieser Radweg sei kommenden Sommer bereits teilweise befahrbar.

Obwohl das Netz an öffentlichen Verkehrsmitteln in der Stauseeregion weitmächtig ausfällt, versuchen die Gemeinden zu verhindern, im Sommer erneut von Blechlawinen überschwemmt zu werden. Die Anreiner-Gemeinden verkündeten vergangene Woche in den Sozialen Medien, dass die Parkkosten auf drei Euro pro Stunde erhöht wurden. *RTL* griff die Nachricht auf, sowie den Aufruf, man solle sich mit dem öffentlichen Transport an die Stauufer begeben. Und der Abgeordnete Carlo Weber verbreitete im Mai im Parlament den Vorschlag, im Sommer solle eine Buslinie die Hauptstadt mit den Touristenorten des Staus verbinden. Im Januar 2022 ist er als Nord-Abgeordneter in die Chamber nachgerückt; er fahre nun öfters nach Luxemburg-Stadt, erlebe währenddessen das Verkehrschaos im Zentrum und frage sich, ob der CSV-Transportminister Claude Wiseler nicht vor über 15 Jahren vorausschauend ein Verkehrskonzept hätte ausarbeiten müssen.

Tatsächlich ist der von Minister François Bausch vorgelegte Fahrplan für 2035 mit seinen 200 Seiten das bisher umfangreichste Referenzdokument, um die Verkehrsprobleme praxisorientiert und multimodal anzugehen. Eines Tages solle Luxemburg wie die Schweiz werden, wo Rad-, Fußgängerwege, Bahnhöfe, Buslinien und Autostraßen aufeinander abgestimmt sind, behauptete der Verkehrsminister gegen Ende seines Vortrags in Ettelbrück.

In der Fragerunde am Dienstag wurde abschließend wieder das Strategische gegen das Lebensweltliche eingetauscht: „De Vëlo an Zuch ass jo schéin a gutt“, aber warum werde die Nordstraße nicht auf vier Fahrbahnen ausgebaut, meldete sich ein Bauer. Wann wird die Verkehrssicherheit zwischen Echternach und Diekirch erhöht, fragte eine hager Frau; eine Arbeitskollegin von ihr sei dort durch einen Unfall gestorben. „De Plang ass super mee d’N17...“ warf ein junger Mann ein, und ein nicht mehr ganz so junger: „Am Gousseldéngertunnel komme se geflunn, weini kommen do Radaren?“. Und plötzlich verlagerte sich die Diskussion von der Nordstad Richtung Funiculaire im Pfaffenthal. Der Fußweg sei dort nicht ordentlich ausgeschildert und die Abfahrtszeiten der Seilbahn müssten erhöht werden, bemängelte eine Frau. Ein Grauhaariger fragte, weshalb das Gastgewerbe gerade am Wochenende rund um die Standseilbahn geschlossen sei. Doch nicht in allen Punkten ist die Regierung zuständig, manchmal ist es das privatisierte Gastgewerbe an den Haltestationen, aber häufiger die Gemeinden. Beispielsweise bei der Frage, die ebenfalls gestellt wurde: Weshalb eigentlich ein Durchfahrtsverbot für Räder auf dem Feldweg zwischen Ettelbrück und Fehlen erlassen wurde? ●



Der Pirat Marc Goergen schlug in der Chamber Wifi-Verbindungen in öffentlichen Transportmitteln vor

Zugachsen, an die Zubringerbusse oder Park & Rides gekoppelt sind, und ländliche Radwege sollen den Verkehr künftig multimodal gestalten.

Für den Plan national mobilité 2035 (PNM) wurde die Inanspruchnahme von Autos, Bussen, Zügen und Fahrrädern sowie das Fußgängerverhalten analysiert. Anhand von Zahlen des Stater simulierten Infrastruktur- und Transportberater ein künftiges Verkehrsnetz für eine Mobilitätssteigerung von 40 Prozent. Geschätzt wird, dass in der kommenden Dekade die Zahl der täglichen Fortbewegungen von zwei Millionen auf 2,8 Millionen steigen wird. Um einen Dauerstau zu verhindern, sollten allerdings nur sechs Prozent mehr mit dem Auto getätigt werden. Vor allem das Rad könnte sich als vollwertiges Individual-Verkehrsmittel durchsetzen, denn, so erläuterte François Bausch am Dienstag, etwa die Hälfte aller Verkehrsbewegungen sind kürzer als fünf Kilometer: „Daa ass super fir de Velo“, freute sich der grüne Minister.

In dem Ballungsgebiet der Nordstad werden die Verkehrsbewegungen bis 2035 voraussichtlich um ein Drittel wachsen, erwähnte der Verkehrsminister. Deshalb sieht der Mobilitätsplan vor, die Umgehungsstraße zwischen Ettelbrück und Diekirch auf vier Spuren zu erhöhen, der Busverkehr aus dem ländlichen Raum soll über exklusive Fahrbahnen in der Nordstad an die Bahnhöfe angebunden werden, deren Anzahl sich mit neuen Bahnstationen in Erpeldingen und Ingeldorf verdoppelt. In Ettelbrücke

Die Stausee-Region ist ein toter Winkel der Verkehrspolitik. LSAP-Politiker fordern eine bessere Anbindung ans RGTR-Netz

ker aus dem Norden. „Mam Hauptstadtbrüll op der Nues a gebent vum Tram, gesäit een d’Realitéit net“ und die Städter verstünden deshalb nicht, weshalb die Bewohner des Öslings aufs Auto angewiesen seien. Statt breitflächige Lösungsansätze zu besprechen, steuerte Kaes auf Stellplätze zu: Warum sind nicht ausreichend Parkplätze beim Lycée Agricole eingeplant worden?, fragte er. Und die Park & Rides könnten nur eine temporäre Lösung sein, „well soss steet d’Landschaft voller Autoen“, beklagte Kaes. Als Lösung schlug er den Rufbus vor, der Mitfahrende auf Bestellung abholt.

den Komfort in öffentlichen Transportmitteln. „De Wifi ass ennerwee“, entgegnete Bausch. Und an den Verkehrs-Knotenpunkten, ist geplant, dass man „an engem agreable Kader mol ee Kaffi kann drénken“. Zudem lösen bald neue Züge alte Modelle ab und erhöhen die Bequemlichkeit der Zugfahrten, entgegnete Bausch am Dienstag einer Frau, die meinte, „verschidden Zich gesinn onméiglech aus“.

Mit seinen Maßnahmen will Verkehrsminister Bausch wohl auch eine neue Mobilitätskultur einläuten: Das Image des öffentlichen Transports ist außerhalb Luxemburg-Stadt angerempelt. Nun könnte die Mittelschicht ihn mit ihren technischen Geräten, sprich mobilen Arbeitsplätzen, digitalisierten Zeitungen und Infotainment erobern und das Autofahren als überholt und unflexibel abstempeln. Dass der öffentliche Transport derzeit in ruralen Gebieten mit Armen und Abgehängten in Verbindung gebracht wird, kam in dem Chamber-Beitrag von dem ADR-Abgeordneten aus Winkringen, Jeff Engelen, zum Ausdruck. Er fragte: „An wen richtet sich das Angebot des öffentlichen Verkehrs?“. Um sich selbst zu antworten: „U Leit, déi net aneschtens können, wéi Jonker oder eeler Leit, an elo seit Neistem méi akut: Leit, déi sech keen Auto kenne leeschten.“ Aus regierungsnahen Kreisen heißt es, deshalb hätten Gemeinderäte jahrelang nur schludrig in die Infrastruktur des Busverkehrs investiert und kaum über Busverbindungen informiert, – dies sei eine Wählerschaft, die die Politiker:innen nicht sonderlich interessiere.



L'ancien cinéma a gardé son enseigne iconique



Les transformations du Bridderhaus conservent la structure des chambres de part et d'autre du couloir



Christian Mosar, grand manitou de la direction artistique de frEsch

L'après-2022 se dessine à Esch

France Clarinval

Avec le Bridderhaus et l'Ariston, deux nouvelles infrastructures culturelles seront inaugurées la semaine prochaine. Il y aura donc une vie après l'année culturelle

Classé tous publics La rue Pierre Claude au centre-ville d'Esch-sur-Alzette connaît une activité rare ces derniers jours : une bonne dizaine d'ouvriers et autant de femmes de ménage se pressent dans le bâtiment des années soixante qui fait l'angle avec la rue Zénon Bernard. Car, ce lundi 13 juin, les portes s'ouvriront sur ce lieu restauré, permettant au public d'en découvrir les coulisses. Classé comme patrimoine national depuis 2019, l'ancien cinéma Ariston a connu plusieurs vies. Dès les années 70, la salle de cinéma du centre paroissial voisin a été complétée par des salles de réunions, un jeu de quilles ou encore un bar-discothèque. La gestion a été privatisée dans les années 80 (on y a même projeté des films érotiques). Ensuite l'exploitation de la salle a atterri dans le giron du groupe Utopia, puis dans celui de Caramba et les portes ont fermé en 2016. Après pas mal de tergiversations quant à son affectation et au prix demandé par le propriétaire, la Ville d'Esch en a fait l'acquisition en 2020 pour 4,68 millions d'euros, avec le projet d'en faire « un théâtre régional pour enfants et une salle des fêtes pour les associations et clubs de la région », lit-on dans la presse de l'époque.

Confiée aux architectes de WW+, la restauration (à plus de quinze millions d'euros) a été menée tambour battant pour y accueillir un bout de programmation liée à l'année culturelle, lors des journées portes ouvertes (le spectacle multilingue *Idiomatic*, les 13 et 14 au soir) et surtout à la rentrée fin septembre. Le théâtre d'Esch (sous l'égide de la commune) se voit confier la gestion et la programmation de la salle. Sa directrice, Carole Lorang, qui a introduit les spectacles familiaux dans sa programmation, refuse de stigmatiser un type de public. Elle veut surtout y voir « une deuxième salle pour le Escher Theater où mettre en valeur les arts de la scène à travers des créations plus intimistes et toujours innovantes ». Le théâtre jeune public y aura bien toute sa place, mais aussi de la danse (*Les Arrière-Mondes* de la compagnie belge Mossoux-Bonté, premier spectacle de la saison 2022-23 y sera programmé), de la musique, du théâtre ou des films (un grand écran est incorporé au dispositif). « Ce sera une scène parfaite pour des créations avec peu de comédiens ou quand la proximité avec le public s'y prête. » La grande salle polyvalente à l'étage sera bien destinée aux fêtes et réunions du secteur associatif, mais pourra tout aussi bien accueillir des ateliers participatifs ou des répétitions de spectacles. Outre la salle de 174 places, la scène de dix mètres de côté avec une régie technique qui va bien, l'Ariston dispose aussi d'un bar en sous-sol où une programmation culturelle (lectures, concerts) n'est pas exclue. Les loges pour les comédiens et une remise pour conserver costumes et accessoires complètent l'offre.

Mi-parcours La réaffectation de l'Ariston est une des pierres angulaires du développement culturel de la ville d'Esch. En 2017, elle a été une des rares villes à établir une stratégie culturelle sur dix

ans (issue de réflexions et recherches déjà lancées par la précédente majorité). Intitulé *Connexions*, ce plan entend « faire d'Esch-sur-Alzette, un centre culturel créatif reconnu (dans la Ville, la région, le pays et la Grande Région) pour la diversité de sa culture et sa capacité d'innovation et de création ». Aussi, la culture y est considérée comme le quatrième pilier du développement de la ville du pays, après l'économie, le social et l'environnement. Après avoir souligné les qualités et opportunités de la culture à Esch, le document soulignait notamment le manque de lieux de rencontres pour les associations culturelles, l'inadéquation de certaines infrastructures avec leurs objectifs et missions, le besoin de formation des professionnels de la culture, la carence de coopération entre les lieux existants. Il pointait du doigt « une image de la ville perfectible » ou « la faible capacité d'accueil touristique ». Le plan prévoyait cinq axes prioritaires : soutenir la création, favoriser l'accès de tous à la culture, favoriser la formation à la culture, soutenir le développement économique par la culture et valoriser l'image d'Esch. On est aujourd'hui à mi-parcours et, en attendant l'analyse officielle qui sera tirée en septembre, l'échevin en charge de la Culture, Pim Knaff (DP) se montre plus que réjoui. « On est bien plus loin que nos objectifs. Je pense que 80 pour cent de ce que l'on voulait faire a été fait », s'enthousiasme-t-il auprès du *Land*. Il estime donc qu'il faut « aller plus loin et se montrer plus ambitieux ». La part du budget municipal consacrée à la culture est passée de 10,5 pour cent en 2016 à plus de 18 pour cent pour 2022. « Bien évidemment, l'année culturelle demande des efforts supplémentaires qui ne pourront pas être consentis tous les ans. À l'avenir, ce ne sera plus 18, mais ce sera plus que dix. Tablons sur treize pour cent », calcule l'échevin qui est aussi le président de l'asbl frEsch.

Vilain et nouveau À travers son nom issu de l'allemand « frech » (insolent, impertinent) et de l'anglais « fresh » (frais), ce nouveau bras armé pour la culture affiche une sorte de programme « un peu vilain et très nouveau ». D'emblée, frEsch a été vue comme une alternative à l'univers plus glamour et belvalocentré de Esch2022. Ce dont Pim Knaff se défend : « Le but de frEsch est plutôt, à l'image de Lille 3000 qui a émergé après l'année de la culture Lille 2000, de gérer l'héritage de l'année culturelle et de nous rappeler à nos obligations envers ce titre ». L'association frEsch est entièrement financée par la Ville d'Esch à hauteur de 2,7 millions d'euros annuels. Elle compte une trentaine de salariés, y compris ceux qui travaillent aux événements tels que les Nuits de la Culture ou les Francofolies. Elle est cependant née avant l'année culturelle même, en mars 2020, dans le but de répondre à un appel à candidatures dans le cadre du projet Tiers-Lieux initié par l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte. « La commune ne pouvait postuler en tant que telle dans le cadre de la réaffectation du Bâtiment IV. D'où la nécessité de créer une nouvelle structure », fait valoir le président. Bien

« Ces infrastructures nous rappellent dans la durée nos obligations envers le titre de ville européenne de la culture »

Pim Knaff

lui a pris puisque 400 000 euros ont été alloués pour faire vivre le lieu, mis à disposition par Arcelor-Mittal mais qui a nécessité un demi-million pour sa mise en conformité. Avec ses 3 000 mètres carrés de surface destinés et gérés par des associations, le bâtiment offre lieux d'expositions, de répétitions, d'ateliers, de réunions, de formation (voir *d'Land* 10.12.2021).

L'espace qui correspond le mieux au côté insolent de frEsch est sans conteste la Kongschthal, situé boulevard Prince Henri (à quelques pas de l'Ariston) dans l'ancien magasin d'ameublement Espace Lavandier. L'immeuble a été acheté par la Ville d'Esch pour 11,6 millions d'euros pour y proposer des expositions d'art contemporain et accueillir la collection d'art de la ville. La rénovation a volontairement été assez légère, laissant les espaces bruts où le béton et les poutres métalliques ont été rendus visibles. Elle a quand même coûté plus de six millions d'euros. Le programme se veut jeune, créatif, avant-gardiste. « Peut-être comme le Palais de Tokyo à Paris », annonçait Christian Mosar, directeur artistique (*d'Land* 09.10.2020) et jusqu'ici, ça marche. *L'Ego-Tunnel* de Gregor Schneider a marqué les esprits dès l'ouverture et *l'Instant comedy* de Filip Markiewicz était suffisamment pop et ludique pour convaincre les plus récalcitrants. L'installation monumentale de Jeppe Hein et les trésors du design en métal, deux expositions qui ouvrent le 18 juin, vont valoriser les espaces d'une nouvelle manière.

Résidences à l'ancien hôpital Après la Kongschthal et le Bâtiment IV, le troisième pilier de frEsch est le Bridderhaus. Le premier hôpital d'Esch-sur-Alzette, construit en 1878 par les dirigeants de l'usine métallurgique Metz doit son nom aux deux frères religieux placés à la tête du service. Le Centre hospitalier Émile Mayrisch a pris le relais dans les années 1920 et le Bridderhaus est devenu une maison de soins pour les retraités et invalides de l'Arbed jusqu'en 1963 où il est donné à la ville d'Esch. Pendant encore cinquante ans, il restera destiné aux personnes âgées, à travers plusieurs gestionnaires au fil des années. Abandonné en 2010, classé en 2018, le bâtiment a souffert des affres du temps. Les travaux de rénovation et de trans-

formation, menés par Beng Architectes avec le Service des sites et monuments nationaux, sont en train de se terminer, avant l'ouverture officielle le 16 juin et les portes ouvertes le week-end suivant. L'espace se compose du bâtiment historique, de son annexe d'origine et d'une extension contemporaine, le tout autour d'une cour extérieure. Sept appartements avec espaces de création ont été créés pour des résidences d'artistes. Un huitième, dans le nouveau bâtiment, ne sera livré qu'à l'automne. Il est entièrement équipé et conçu pour des personnes à mobilité réduite. On ajoute une grande cuisine commune, des ateliers indépendants, des espaces modulables d'exposition et, à l'avenir, un restaurant... Le travail des architectes a été colossal pour solidifier les structures, apporter les modifications pour correspondre non seulement au confort actuel, aussi mais aux normes en vigueur pour la sécurité et la technique. Aussi, près de neuf millions d'euros ont été mobilisés pour cette restructuration. « L'idée a été de garder une fenêtre vers le passé en conservant la structure des chambres de part et d'autre d'un couloir. Mais aussi, d'apporter ce qu'il faut à une nouvelle vie pour que les artistes en résidence profitent de l'outil », détaille l'architecte Hatim Chebli. Dans la mesure du possible, les éléments anciens ont été conservés, certains carrelage par exemple, d'autres ont été refaits à l'identique comme l'escalier ou les fenêtres.

Les premiers artistes en résidence s'installent dès à présent en même temps que les premières expositions et événements culturels se mettent en place. Le peintre suisse Sébastien Mettraux s'installe pour les trois mois que dure sa résidence. Plusieurs studios sont réservés au projet *Radio Art Zone* dans le cadre de Esch2022 : une production artistique radiophonique de 22 heures, et une émission de radio en direct de deux heures pendant la pause déjeuner. Dans un bel esprit de collaboration, deux des studios sont destinés à des artistes qui travaillent à la Kulturfabrik voisine et qui changeront tous les mois jusqu'en novembre. Le recrutement d'un « project manager » pour le Bridderhaus ayant jusqu'ici échoué, la programmation artistique est chapeautée par Christian Mosar. Il peaufine ses orientations pour l'après-2022 : « Nous sommes en relation avec des réseaux de résidences internationales de haut niveau qui touchent de nombreuses disciplines artistiques. » Une personne plus spécifiquement chargée de l'intendance des lieux et des résidents semble cependant impérieuse, le directeur artistique ne pouvant pas passer son temps à compter les poubelles, choisir les draps ou commander les ampoules.

Comme après les années culturelles de 1995 et de 2007, il s'agit de laisser des traces. Les immeubles ont plus de chance de tenir que les promesses de remixage participatif. Avec ces nouveaux lieux destinés à la création, la monstration, la recherche et la formation culturelles, la Ville d'Esch se donne les moyens de ses ambitions. ●

CHRONIQUES DE LA COUR

Éloge de la patience

Le Dieselgate, une affaire tentaculaire que les juges autrichiens connaissent bien. Après plus de deux ans d'attente, le *Landesgericht* d'Eisenstadt, celui de Klagenfurt et la Cour suprême autrichienne obtiendront enfin, le 14 juillet prochain, les réponses aux questions qu'ils ont posées à la Cour de justice européenne sur le logiciel présumé frauduleux dont Volkswagen a muni ses voitures diesel. Pas le premier dispositif d'invalidation, celui qui truquait les tests d'homologation des véhicules, mais l'autre, le dispositif dénommé « fenêtre de températures » ou « fenêtre thermique ». Pour rappel : le scandale a débuté voilà six ans. En 2015, le constructeur allemand avait reconnu qu'onze millions de véhicules dans le monde étaient porteurs du logiciel qui contournait les tests antipollution. Sur certains véhicules, ce logiciel a été désactivé et remplacé ensuite par un nouveau dispositif opérationnel uniquement à une température ambiante située entre 15 et 33 degrés Celsius et à une altitude inférieure à mille mètres. En dehors de cette fourchette, les émissions d'oxyde d'azote (NOx) augmentent pour se situer au-dessus des valeurs limites fixées par l'UE.

Lorsqu'ils empruntent la voie judiciaire, les consommateurs européens lésés ne sont pas au bout de leur peine

« Quid de ce logiciel ? » se sont demandé les trois juridictions autrichiennes. Est-il contraire à la réglementation européenne ? Celle-ci interdit tous les dispositifs d'invalidation qui réduisent l'efficacité des systèmes de contrôle des émissions de gaz polluant sauf si le logiciel est là pour protéger le moteur contre les dégâts et/ou les accidents ou pour la sécurité du véhicule. Sans autres précisions. D'aucuns éludent la question. Dans une de ces trois affaires, l'importateur autrichien de ces véhicules explique que ce type de dispositif est utilisé par l'ensemble des constructeurs et que l'Office fédéral allemand d'homologation des véhicules le Kraftfahr-Bundesamt (KBA) l'a toujours considéré comme étant licite. Sur ce point d'ailleurs, en mars 2020, le juge du *Landesgericht* d'Eisenstadt avait écrit dans son dossier envoyé à la Cour de justice européenne : « Le KBA ne dispose d'aucune information concernant le logiciel utilisé par le constructeur pour

(cette) mise à jour, car il n'en a pas demandé communication. Il est impossible de déterminer les autres informations dont disposait le KBA pour autoriser la mise à jour (du logiciel) ».

La question divise parce que les dispositions du règlement de 2007 sont vagues. En 2019, par exemple, l'*Oberlandesgericht* de Linz déclare que la fenêtre de températures est un logiciel conforme à l'article en application de la réglementation européenne (l'article 5 du règlement no 715/2007) puisqu'il est nécessaire pour protéger le moteur contre les dégâts et les accidents. L'Avocat général de la CJUE, Athanasios Rantos est de l'avis contraire. Le 21 septembre 2021, après un long développement sur la manière d'interpréter les mots « dégât » et « accident », il conclut que le logiciel n'est pas justifié, donc illicite. L'arrêt de la Cour qui doit trancher est prévu pour le 14 juillet prochain.

Les tribunaux inférieurs et les cours d'appel des pays de l'UE n'étant pas obligés de consulter la Cour de justice européenne lorsqu'ils ont des doutes sur la manière d'appliquer le droit européen, certaines juridictions nationales s'en dispensent et vont de l'avant ! Un juge allemand du *Landgericht* de Ravensburg a sur sa table une affaire similaire concernant cette fois-ci le groupe Mercedes-Benz. Il a estimé qu'attendre l'arrêt de la CJUE n'était pas nécessaire et a pris sur lui de dire que le logiciel était illicite d'où sa question à la CJUE : en droit de l'Union, l'acheteur peut-il engager la responsabilité civile du constructeur du véhicule lorsqu'il y a faute par négligence ou intentionnellement du fait de celui-ci ? Le 2 juin dernier, l'avocat général Rantos, dans ses conclusions, explique que pour lui, le juge allemand devra répondre lui-même à la question, le droit européen garantissant seulement que cette réparation doit être « adéquate au préjudice subi ».

Les juges nationaux critiquent souvent la Cour parce qu'ils doivent attendre ses réponses des mois voire des années des réponses. Et en fin de compte, ils restent régulièrement sur leur faim. Reste à voir si l'arrêt de la Cour (dont la date n'est pas fixée) donnera satisfaction au juge de Ravensburg. La Cour se prononcera le 14 juillet sur la seule question de la licéité du logiciel en droit européen. Si elle estime qu'il est licite, comme le pensent les constructeurs et le KBA, le logiciel sera considéré comme étant équivalent à une réparation engagée au frais du constructeur. L'affaire sera alors close. Dans le cas contraire, le logiciel est illicite, la responsabilité du constructeur est engagée. Faut-il lui demander de rembourser le véhicule en tout ou en partie ou d'indemniser l'acheteur ? On entre dans la complexité du droit des contrats, de la responsabilité civile et du droit de la consommation, lequel relève du droit européen avec donc la possibilité pour d'autres juges nationaux de poser d'autres questions préjudicielles à la CJUE. Lorsqu'ils empruntent la voie judiciaire, les consommateurs européens lésés ne sont pas au bout de leur peine. ● Dominique Seytre

BELGIQUE

À quand un #MeTooPolitique européen ?

Olivier Mukuna, Bruxelles



Sihame Haddioui lors d'une manifestation à Schaerbeek

Tandis qu'en France des plaintes pour viols visent deux ministres en exercice ainsi qu'une ex-star du JT de *TF1* (affaires Damien Abad, Gérard Darmanin et Patrick Poivre d'Arvor), en Belgique, une affaire d'agression sexuelle secoue, depuis plusieurs semaines, la commune bruxelloise de Schaerbeek (131 451 habitants).

Le 19 mai, Sihame Haddioui, échevine de la Culture et de l'Égalité des chances, a déposé plainte contre son collègue Michel De Herde, échevin du Budget et de l'Enseignement. « Après plusieurs blagues graveleuses et une remarque à caractère sexuel sur mon physique, ce qui s'est passé lors du conseil communal d'octobre dernier m'a poussé à réagir », dénonce l'échevine écologiste. « Assis à côté de moi, Michel de Herde m'a chuchoté des remarques déplacées sur mon physique, il m'a dit que j'avais de beaux seins, puis, il m'a caressé la cuisse... »

Au pénal, la mandataire a donc décidé de poursuivre son collègue pour « Attentat à la pudeur et sexisme ». Elle exige aussi que celui-ci soit suspendu de ses fonctions le temps d'une enquête en interne. Michel De Herde, lui, nie fermement les accusations mais n'a pas déposé plainte pour diffamation. En arbitre contrainte, la Bourgmestre de Schaerbeek, Cécile Jodogne (membre de Défi, le même parti politique que l'accusé), invoque la présomption d'innocence comme une incompétence légale à suspendre tout échevin de ses fonctions...

En France comme en Belgique, c'est donc un équilibre délicat qui se voit remis en débat. Une opposition entre présomption d'innocence et principe de précaution ; sur fond du très médiatique procès autour des violences conjugales entre les acteurs Johnny Depp et Amber Heard ; cinq ans après le mouvement planétaire #MeToo réhabilitant la parole des femmes victimes d'agressions ou de violences sexuelles.

Signalements et informations

Depuis la plainte de Sihame Haddioui, plusieurs signalements, individuels et anonymes, sont remontés contre Michel De Herde. Selon nos informations, on comptabiliserait entre dix et vingt signalements, mais aucun d'eux n'a, pour le moment, donné lieu à un dépôt de plainte formelle. Une situation finalement reconnue par la Bourgmestre de Schaerbeek dans un communiqué daté du 2 juin.

« Des informations et des rumeurs circulent concernant des témoignages indirects qui confirmeraient des comportements inadéquats de

En France comme en Belgique, c'est un équilibre délicat qui se voit remis en débat. Une opposition entre présomption d'innocence et principe de précaution

l'échevin [Michel De Herde] », admet Cécile Jodogne. « La commune de Schaerbeek examine les mesures supplémentaires à mettre en place pour permettre les témoignages de personnes qui n'oseraient pas s'exprimer. Ceci permettra d'évaluer la situation, d'assurer un suivi adéquat et de prendre les actions utiles. »

Mais combien y a-t-il de signalements contre Michel De Herde ? Relèvent-ils, tous ou partiellement, de violences sexistes ? En existe-t-il de suffisamment crédibles pour bétonner le principe de précaution et aboutir à la suspension de l'échevin controversé ? Selon Marc Weber, le chef de cabinet de Cécile Jodogne, il est primordial de distinguer entre « signalements » et « informations ». Le premier terme renvoie « à des choses qui, grosso modo, relèvent de la rumeur » ; le second « à des choses spécifiques émises par des personnes crédibles ». « À ce stade, nous avons comptabilisé une dizaine de signalements et deux informations contre Michel De Herde. Le tout, dans le respect et l'écoute de chacun.e.s des protagonistes », poursuit Marc Weber.

Sans nuire à l'enquête, on peut s'interroger sur la nature de ces deux informations évoquées par le chef de cabinet ? « Une personne responsable du bien-être dans notre administration a recueilli le témoignage d'une personne qui souhaite rester anonyme », répond prudemment Marc Weber. « La façon dont ce témoignage a été livré gagne en crédibilité. J'en ignore le contenu mais la Bourgmestre devrait savoir, rapidement, si ce témoignage corrobore ou non la plainte de Sihame Haddioui. La seconde information concerne une dame, que nous connaissons, et qui nous a relayé deux autres plaintes, féminines et anonymes, contre Michel De Herde. Tout cela est en cours de vérifications et, officiellement, nous n'avons rien d'autre. »

Vers un #MeTooPolitique européen ?

De son côté, Défi – le parti dont est membre Michel De Herde – nous confirme l'ouverture d'une procédure interne « menée en toute indépendance ». L'audition de l'échevin quinquagénaire, par les instances de son parti, devrait avoir lieu « dans les semaines à venir ». « À ce stade, nous attendons sa version et n'avons pas d'informations supplémentaires », a déclaré la porte-parole de Défi. Très consciente « de la difficulté des victimes présumées à témoigner, comme du soin et du respect qu'on doit donner à toute parole de ce type, il y a aussi la présomption d'innocence et, pour le moment, l'un ne prévaut pas sur l'autre. » Au terme de la procédure interne, si les accusations contre Michel De Herde venaient à se confirmer, quelle serait la réaction de Défi ? « Si les faits sont avérés, là, nous prendrons une attitude ferme et sévère. »

Épuisée mais déterminée, Sihame Haddioui se félicite de deux avancées. D'une part, la Bourgmestre de Schaerbeek a admis l'existence d'autres signalements issus de son administration contre Michel De Herde. « C'est aussi cette réalité qui m'a poussée à déposer plainte », enchaîne l'écologiste. « D'accord qu'on oppose ma parole à la sienne, mais que fait-on de ces signalements anonymes ? Faute de procédure adéquate, c'est comme si ceux-ci n'existaient pas ! » D'autre part, son second motif d'espoir réside dans l'engagement de Cécile Jodogne « à mettre en place une procédure qui va faire courroie de transmission entre les signalements et les plaintes officielles ». En écho, Marc Weber confirme : « Nous sommes dans l'obligation de mettre en œuvre quelque chose qui permette à ces personnes, qui le souhaitent, de pouvoir témoigner et déposer plainte ».

Le 2 juin dernier, Sihame Haddioui était à Paris pour plaider un #MeTooPolitique belge aux côtés de la militante féministe Alice Coffin, cofondatrice du #MeTooPolitique français. Entre autres, elles ont rappelé qu'en avril dernier, au Royaume-Uni, la médiatisation de signalements pour « sexual misconduct » contre 56 députés avait aussi fait surgir un #MeToo dans la sphère politique britannique. Premiers pas vers un #MeTooPolitique européen ?

À écouter – et non « entendre » – Sihame Haddioui, il serait plus que temps : « Au-delà de mon cas, le MeTooPolitique est plus que jamais une cause d'actualité européenne. Ce qui n'est plus acceptable dans tous les milieux l'est encore moins en politique ! Il y a aussi quelque chose de révolutionnant dans ce manque de courage et cette omerta du monde politique dès qu'il est question des violences sexuelles. » ●

Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Sur papier et en digital.

Gratuitement pendant un mois.

Faites le test.

zbelgacem@land.lu
(+352) 48 57 57 • 1



Moët & MDMA

Ressurgit cette semaine la polémique de la contamination à la MDMA (psychotrope servant à produire l'ecstasy) de Jéroboams de champagne Moët & Chandon. Un mort et une dizaine de malades en Allemagne et aux Pays-Bas avaient été signalés au mois de février à cause de l'infection de tout ou partie d'un lot de ces bouteilles de trois litres « Imperial Ice » (qui se consommeraient avec des glaçons. Photo : Moët & Chandon). Un deuxième lot est concerné cette semaine, apprend-on des autorités sanitaires belges et le Luxembourg est concerné. En effet, comme l'indique un communiqué du Commissariat du gouvernement à la Sécurité alimentaire, un distributeur luxembourgeois a acheté des bouteilles de ce lot. Il s'agit de Caves Wengler. « Nous avons acheté onze bouteilles de ce lot produit en septembre 2018 directement auprès du producteur et sans intermédiaire. Le trajet entre la Champagne et la Moselle

n'a pas connu d'interruption. Il n'est donc pas possible que nos bouteilles aient été trafiquées », explique au *Land* Charline Wengler, responsable marketing.

Le producteur Moët Hennessy (groupe LVMH), qui a alerté les autorités néerlandaises, n'explique pas comment la drogue a pu se retrouver dans ces bouteilles de champagne contaminées, manifestement toutes achetées en ligne. Une enquête est menée par les autorités allemandes pour déterminer de quels sites proviennent les bouteilles et confirmer l'acte criminel. Charline Wengler précise que la liste des clients a été transmise à la police pour les besoins de l'enquête. « Ceux qui auraient encore des bouteilles en leur possession peuvent venir les échanger. Une personne a déjà fait cette démarche », relate-t-elle encore. Le site Champmarket vend ces bouteilles de trois litres au prix de 390 euros. *fc/ps*



Land

10.06.2022

9

W I R T S C H A F T

Sanctions Joe



Dans un affidavit signé le 6 juin, l'agent spécial du FBI chargé du groupe d'enquêteurs sur le crime organisé en Eurasie, Adam Fowler, soutient la demande de saisie de deux jets appartenant au milliardaire russe Roman Abramovitch, visé par les sanctions. L'un des deux avions, un Gulfstream G650ER, porte l'immatriculation LX-RAY (photo : DOJ), celle du Luxembourg. Le FBI reproche à ces avions de fabrication américaine d'avoir été réexportés en Russie sans l'accord des autorités américaines alors même que de tels produits requièrent une autorisation d'export dans le cadre des sanctions contre le régime de Vladimir Poutine. Les registres de vol en ligne attestent que l'avion a atterri à Istanbul, Tel Aviv puis Moscou (pour y rester) depuis l'application des sanctions.

L'agent du FBI détaille la chaîne de détention qui mène au Grand-Duché. En mars 2020 après sa construction aux États-Unis à Savannah, le Gulfstream a été vendu pour soixante millions de dollars à la société Clear Skies Flights Limited, un entité offshore basée à Jersey. Le nom

du bénéficiaire économique à cent pour cent de l'avion apparaît dans la documentation de cette transaction. Les représentants de l'oligarque avaient pour adresse professionnelle le siège du football club de Chelsea qu'Abramovitch possédait alors. Une autre société de Jersey détient Clear Skies : Wotton. Et toutes les parts de cette société sont logées dans un trust chypriote. Mi mars, l'avion apparaissait au registre de la Direction de l'aviation civile (DAC). L'avion est exploité par Global Jet Luxembourg. (Est également visé un Boeing 787-8 appartenant à Roman Abramovitch. Luxair exploite un avion de ce type. Il transporte 190 passagers. L'avion a voyagé plusieurs fois entre Moscou et Dubai où il stationne depuis mars.)

Figurent deux autres aéronefs appartenant à Clear Skies : un Bombardier (LX-LUX) et un autre Gulfstream (LX-GVI). LX-RAY et LX-LUX sont toujours inscrits au registre luxembourgeois, mais leur opérateur, Global Jet, a suspendu leur exploitation le 15 mars, apprend-on auprès de la DAC. LX-GVI a été radié et exporté aux États-Unis en septembre de l'année dernière.

La direction de l'aviation civile a radié deux autres jets opérés par Global Jet Luxembourg et appartenant à des hommes proches du Kremlin : l'un à Alisher Usmanov (sidérurgiste qui s'était aligné pour reprendre Arcelor en 2006) et l'autre à Igor Shuvalov (ancien Premier ministre).

Un autre jet immatriculé au Grand-Duché appartient à Evgeny Shvidler, un proche de Roman Abramovitch et sanctionné de ce fait. Il s'agit d'un bombardier immatriculé LX-FLY. La DAC indique au *Land* qu'il fait l'objet d'une rétention de la part des autorités britanniques à Londres-Farnborough. *ps*

Sanctions Yuriiko

4,3 milliards d'euros d'avoirs bancaires et de valeurs mobilières ont été gelés en application des sanctions européennes contre les personnes liées à l'agression russe en Ukraine, a informé le ministère des Finances mardi. « Ces chiffres ont été présentés le 7 juin 2022, à l'occasion d'une réunion extraordinaire du Comité de suivi sous la présidence de Yuriiko Backes, ministre des Finances », indique le communiqué de la rue de la Congrégation alors que la ministre libérale communiquait, via les réseaux sociaux, sur son déplacement à Londres (photo : minfi) où elle resserrait les liens avec la City. Renseignement pris auprès de la rue de la Congrégation, la réunion sur le suivi des sanctions avec les fonctionnaires des ministères et



des autorités se serait tenue via Webex. Le ministère des Finances explique que l'augmentation de 70 pour cent des avoirs gelés entre fin mars et début juin tient à « l'élargissement du nombre d'entités et de personnes désignées par l'UE dans les nouveaux paquets de sanctions ». Les montants évoqués en mars avaient suscité le doute sur les bancs de l'opposition, notamment auprès de Laurent Mosar. Le député chrétien-social et avocat d'affaires s'était interrogé sur la définition du périmètre du gel et notamment sur l'intégration ou non des titres détenus par les soparfis des personnes physiques et morales concernées par les sanctions (*d'Land*, 1.4.2022). Les recherches effectuées par le Luxembourg business Register avaient en mars identifié 86 sociétés en rapport avec onze personnes physiques. Le ministère des Finances évoque simplement cette semaine (après avoir corrigé) 90 sociétés en rapport avec 1 100 personnes sanctionnées. Le Conseil européen vise très précisément 1 175 personnes physiques et 101 personnes morales. *ps*

Flying is the new meat

Dans un communiqué publié la semaine passée, Luxair a rappelé sa promesse d'accéder à la neutralité carbone d'ici 2050. Depuis mars, la compagnie nationale de transport aérien passager a acheté des crédits-carbone pour compenser les émissions de CO2 pour les vols de la classe affaires et vols des forfaits Excellence réservés avec LuxairTours. « Cette compensation

prend la forme d'une contribution par Luxair à des projets certifiés visant à développer la gestion durable des énergies renouvelables, la conservation des forêts en Asie du Sud-Est (...) et à accompagner la filière de foyers de cuissons améliorés au Rwanda afin d'améliorer les conditions de vie des communautés locales tout en réduisant la demande en biomasse », écrit-elle. « Une taxe carbone appliquée à la clientèle la plus fortunée de la compagnie aérienne ? », demande-t-on à son directeur général, Gilles Feith. L'intéressé répond que « non ». Les crédits sont dégagés en rognant sur la marge que la compagnie réalise sur ces produits *premium*. Le seul endroit où cela est possible pour le moment, regrette Gilles Feith. Car les billets en classe éco sont soumis à la concurrence des *low cost*, « des groupes qui ne sont pas affectés par l'indexation des salaires ». Le directeur général fustige les vols à perte pratiqués par les Ryanair ou Volotea dont les prix des billets équivaldraient à la moitié des taxes aeroportuaires. « La volonté, l'ambition et la conscience environnementales sont là. Maintenant il faut être conséquent avec les réalités financières », explique Gilles Feith au *Land*. À terme (une fois le marché débarrassé des tribulations *low cost* ?), le patron de Luxair voit le transport aérien comme la consommation de viande, un service devenu plus coûteux du fait des impératifs environnementaux et dont on profite avec parcimonie. « Il faut consommer en conscience », dit-il. La compagnie aérienne travaille sur la possibilité

pour les acheteurs de billets d'offrir une contribution carbone sur base volontaire. *ps*

ESG washing

Sur le site Ferrero Corporate, vitrine digitale du groupe basé à Luxembourg (photo : sb), on apprend beaucoup sur les « core values » du géant de la pâte à tartiner pour les enfants, la « loyalty and trust », l'approche durable, sa promotion de la « consommation responsable », mais rien, absolument rien, sur les rappels de produits opérés en Europe consécutifs à des cas de salmonelles signalés après la consommation de produits Kinder fabriqués dans l'usine d'Arlon, à 25 kilomètres du siège au Findel. Ce jeudi, l'*AFP* annonce qu'une enquête préliminaire a été ouverte le 25 mai à Paris pour « tromperie aggravée par le danger pour la santé humaine, atteintes involontaires à l'intégrité physique et mise en danger de la vie d'autrui ». Mercredi, des perquisitions ont été menées au siège luxembourgeois, confirme le parquet au *Land*. « Ces perquisitions se situent dans le cadre d'une commission rogatoire internationale (CRI) émanant des autorités judiciaires belges », explique un porte-parole de l'administration judiciaire.

Le 19 avril, un juge d'instruction a été saisi par le parquet de la province du Luxembourg en Belgique à l'encontre de Ferrero Ardennes et contre X du chef d'infractions aux dispositions légales en matière de sécurité

et d'hygiène des denrées alimentaires, d'obligations de notification et de traçabilité dans la chaîne alimentaire, et du chef de lésions corporelles involontaires et de non-assistance à personne en danger. Six perquisitions ont été menées simultanément mercredi. « Plusieurs lieux sont concernés en Belgique (à Bruxelles et à l'usine d'Arlon) et au Grand-Duché du Luxembourg, au siège de la multinationale *Casa Ferrero* (regroupant notamment les sociétés Ferrero International SA, Ferrero Trading Lux SA et SàRL Ferrero Management Services Luxembourg) », détaille le communiqué des autorités judiciaires belges. Selon la presse belge, le groupe Ferrero est « soupçonné d'avoir tardé à alerter les autorités et à rappeler ses produits alors que la salmonelle avait été détectée sur ses installations à Arlon dès le 15 décembre ». *ps*



Ticker



Reclaim the street. Les habitants de Luxembourg-Ville ont manifesté samedi pour circuler à vélo en sécurité. Une demande (parmi d'autres) en matière de bien-être

« J'avais invité trois membres du Parlement », soupire Serge Allegrezza. Un seul s'est présenté à la conférence sur le bien-être ce jeudi matin à l'Hôtel Parc Bellevue. Seul Charles Margue (Déi Gréng) s'est éclipé du débat consécutif à l'allocution du président ukrainien Volodymyr Zelensky devant la Chambre. La lumière médiatique recherchée par le politique éclairait, c'est vrai, bien plus la rue du Marché-aux-herbes que le désuet centre de conférences bâti sur les terres de l'archevêché. Et le directeur du Statec, organisateur de la Well-Being Conference de mercredi à samedi la semaine dernière, n'avait pas connaissance de l'intervention du président en guerre face à la Russie quand il a planifié son panel « How to integrate evidence from research in policy-making ? ».

Soit. Serge Allegrezza fait une nouvelle fois contre mauvaise fortune bon cœur. Lui, le haut-fonctionnaire statisticien, qui a importé l'idée d'introduire des objectifs de bien-être dans l'élaboration des politiques publiques. C'était en 2009. Serge Allegrezza avait assisté au mois de septembre à la Sorbonne à la remise du rapport de la Commission Fitoussi-Sen-Stiglitz. Les trois éminents économistes avaient été mandatés par le président français Nicolas Sarkozy pour réfléchir aux moyens d'échapper à l'approche purement quantitative, « trop comptable, des performances collectives ». Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le Produit Intérieur Brut est l'unique boussole des politiques économiques. Cette mesure de la valeur des biens et services produits sur un territoire délimité et une période donnée n'est plus seulement un indicateur comptable, mais l'arbitre de la réussite des politiques publiques, un piège dans lequel le théoricien du PIB lui-même, Simon Kuznets, disait ne pas vouloir tomber.

Le directeur du Statec avait insisté pour inclure les considérations de bien-être dans l'accord de coalition CVS-LSAP en 2009. Il convenait dès lors de se doter d'indicateurs alternatifs de niveau de vie, dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'éducation, de la répartition des richesses, mais aussi bien sûr de l'environnement. Le Conseil économique et social, présidé par le même Serge Allegrezza, a été mandaté pour construire un index. Les partenaires sociaux qui le composent ont mis du temps à trouver un accord sur les indicateurs à retenir. Dans un avis commun rendu en 2013, le Conseil supérieur pour un développement durable et le CES ont retenu un ensemble de 63 indicateurs de bien-être sous forme de tableau de bord. Il conjugue des mesures objectives et subjectives de conditions de vie. Invité par le gouvernement à mettre à disposition ces données de manière intelligible, l'Institut national de la statistique a rassemblé les indicateurs en « un seul chiffre », le Luxembourg Index of Well-Being (LIW). Le Statec s'est ensuite confronté à l'indisponibilité des données dans les délais désirés et n'a pu conserver qu'une partie des sous-indicateurs. Puis vint l'écueil administratif et politique.

C'est ce que regrette Serge Allegrezza ce jeudi lorsqu'il anime son débat avec des experts reconnus en la matière. Le troisième rapport *PIBien-être* a paru jeudi dernier (le premier en 2017). Ses auteurs du Statec constatent le retard pris par le gouvernement luxembourgeois dans la prise en compte du bien-être subjectif dans les politiques publiques. Ici est mesuré l'état de satisfaction des concitoyens. Chacun estime entre zéro et dix son degré de satisfaction par rapport à des domaines définis. Les économistes relèvent par exemple qu'un très bon état de santé procure une plus grande satisfaction dans la vie. Inversement: « la dégradation de cet état de santé est associé à une probabilité plus élevée d'être insatisfait ». Autre corollaire. Le modèle statistique confirme un lien entre la pauvreté subjective (« le ressenti de difficultés financières », potentiellement par rapport à autrui) et l'insatisfaction générale. Ou encore: « L'emploi protège contre la pauvreté et, par ce biais, procure une plus grande satisfaction aux personnes. » Sans oublier le problème majeur stigmatisé dans l'étude: la difficulté d'accès au logement. En sus des craintes affichées par les résidents, elle est matérialisée par le taux d'effort. La part du revenu disponible allouée au logement atteint soixante

La longue marche vers le bien-être

Pierre Sorlut

La prise en compte du bien-être dans les politiques publiques se substitue (trop) lentement à la tyrannie du Produit Intérieur Brut. Le monde académique souscrit. Franz Fayot pousse. Ses collègues de l'exécutif et la technostucture traînent des pieds

pour cent pour le décile le moins riche. Dans une comparaison européenne, ce degré d'inquiétude constitue bien une spécificité locale, une aberration statistique. Ces résultats sonnent comme des lapalissades. De tels indicateurs (qui sont paradoxalement partiellement basés sur des sentiments par définition subjectifs) permettent d'objectiver l'état de satisfaction au regard des dépenses publiques consenties, au-delà de la simple rentabilité économique, puis de lier le ressentiment à d'autres troubles sociaux collectivement nuisibles. « Sometimes the satisfaction of people's needs may be dictated by negative externalities. When this happens, economic growth is not a good measure of quality of life, or general welfare », relève Francesco Sarracino du Statec Research. Le bras recherche de l'Institut de la statistique mobilise entre deux et trois de ses dix chercheurs sur l'étude du bien-être.

Ainsi l'Institut national de la statistique compare la progression des PIB/tête et le revenu national brut par tête avec l'indice composite LIW. Entre 2010 et 2020, la valeur ajoutée produite nationalement a progressé de 20 à 25 pour cent alors que le bien-être est revenu à son niveau initial après avoir subi une chute de sept pour cent autour de 2012. De même, dans la mesure de la satisfaction par rapport aux autres pays européens (basée sur les sondages d'Eurostat SILC), les résidents luxembourgeois atteignent tout juste la moyenne haute de l'état de satisfaction (à 7,6 sur dix), 0,3 point au dessus de la moyenne de l'UE. Mais le PIB par tête est trois fois supérieur à la moyenne européenne. Le rapport PIBBien-être démontre que la croissance économique n'est pas toujours accompagnée par une amélioration des conditions de vie. Mais il reste à vérifier la robustesse des critères qui déterminent le bien-être, en croisant les résultats de différentes enquêtes ou en questionnant les méthodologies, notamment en veillant à la pertinence des indicateurs sur le long terme. « Un grand défi », relève Francesco Sarracino.

Voilà l'un des sens revêtus par l'événement organisé la semaine passée par le Statec research et financé par le Fonds national de la recherche. Une centaine de références mondiales de la recherche en *wellbeing* ont challengé leurs travaux face à leurs pairs, particulièrement la pertinence de leurs indicateurs. La pointure

Carol Graham, éditée par Princeton University Press, a présenté le potentiel de *metrics* novateurs pour suivre et prévenir la détresse sociale. D'autres chercheurs mesurent les risques de conflits sociaux liés à l'immigration. « Capturer les sentiments subjectifs d'une population permet de jauger plus précisément les sources de conflits et d'agir sur la prévention », écrivent les chercheurs qui ont travaillé sur les données de 75 communes estoniennes de 2014 à 2018. Charles-Henri DiMaria s'intéresse lui à la traduction de la productivité économique en bien-être productif. Fabio Battaglia interroge: « How to put well-being metrics into policy action ? ». Puis propose l'explication « théorique » à travers les exemples de l'Italie et de l'Ecosse, deux pays qui commencent à établir des objectifs de bien-être comme principes directeurs des politiques publiques.

Tel est d'ailleurs l'autre sens porté par la Wellbeing Conference, sous titrée « Knowledge for informed decisions », pour sa cheville ouvrière Serge Allegrezza, présent lors d'une bonne partie des présentations. Tel était le thème aussi du panel qu'il modérait dans une tenue *hands-on* dont il est peu coutumier. Col pelle à tarte grand ouvert. Son traditionnel nœud papillon s'est envolé. Le corpus académique sur le *well-being* développé durant ces deux dernières décennies atteste de la pertinence de dépasser la seule prise en compte de la croissance. C'est même contreproductif. « Il faut informer le politique et identifier les sources d'inefficacité », martèle Serge Allegrezza, au diapason avec « la maison-mère », en référence à son chef politique depuis deux ans. Franz Fayot (LSAP) a pris ses fonctions entre les deux séances du premier réel débat politique sur le PIBien-

être à la Chambre. La discussion avait commencé le 21 janvier 2020 en la présence du libéral-socialiste Etienne Schneider, dans un climat quelque peu taquin. « Dir wäert mir och immens feelen », avait adressé le vice-premier ministre aux parlementaires dont un a répondu « Dat gleeue mer net », lit-on dans le procès verbal de la réunion.

Serge Wilmes (CSV), qui avait interpellé le gouvernement, a alors manifesté son inquiétude face à ces jeunes qu'il a rencontrés et qui ont l'impression de courir dans une « Hamsterrad ». « Nous

créons de plus en plus de valeur ajoutée années après années. Mais est-ce réellement une valeur ajoutée pour les gens ? », a-t-il interrogé. « De Mënsch sollen am Mëttelpunkt vun onser Politik stoen. » Après une interruption consécutive à l'annonce du décès d'Eugène Berger (DP) lors des débats, ceux là ont repris le six février avec un nouveau ministre, lui complètement en ligne avec la volonté de placer la question du bien-être au cœur de l'agenda politique. « Ech hunn d'Intentioun, zesumme mam Finanzminister ze kucken, dass mer dee PIBien-être integréiert kréien an de Staatsbudget. An dofir musse mer kucken, dass mer en an de Semestre européen erakréien, an de Pacte de stabilité a méiglecherweis an de PNR (programme national de réformes, ndlr) ». Tous les partis se sont entendus, à l'unanimité, sur trois motions pour agir de concert. Et depuis ? Rien n'a bougé.

La pandémie de Covid-19 a quelque peu troublé les projets politiques (mais aurait-ce évolué différemment sans cela ?). Franz Fayot a rencontré le ministre des Finances de l'époque, Pierre Gramegna (DP) à ce sujet. « On a alors découvert qu'ils (rue de la Congrégation, ndlr) ne se sentaient pas très impliqués. Ils découvraient un peu la chose », regrette Serge Allegrezza face au *Land* cette semaine. Lors de la conférence de la semaine dernière, lui et d'autres experts ont stigmatisé le poids de la technostucture. « Intégrer la problématique du *wellbeing* implique un changement de l'approche institutionnelle, de la façon de penser des fonctionnaires », a expliqué Katherine Scrivens, Madame bien-être à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) où l'on travaille à l'intégration de l'approche dans les pays membres. L'exemple en la matière est la Nouvelle Zélande. « Les dépenses budgétaires sont allouées où les efforts sont nécessaires en matière de bien-être. C'est basé sur des objectifs et pas par département », a pesté Serge Allegrezza. « Mais les politiques n'y croient pas », a-t-il répété à plusieurs reprises, manifestant une certaine résignation. « Le ministre des Finances (Pierre Gramegna, ndlr) explique se préoccuper du bien être des sociétés et des banques. Comment se sentent elles ? On revient donc à la question de la compétitivité et de la profitabilité. » Mais le bien-être n'exclut pas de rester compétitif si l'on est productif, pense le binôme Allegrezza-Fayot.

Le professeur d'économie du bonheur à l'Université de Sienne, auteur du *Manifesto for happiness*, Stefano Bartolini, a illustré les dérives de la quête perpétuelle de croissance pour la croissance. Par l'automobile d'abord, symbole de réussite sociale et synonyme de richesse durant les Trente glorieuses: « Les voitures ont détruit la qualité des espaces communs », tranche-t-il. « C'est néanmoins un problème très facile à résoudre et des villes comme Copenhague et Amsterdam l'ont bien compris en rendant l'utilisation des transports motorisés privés plus compliqués, en favorisant l'usage de la bicyclette et en créant des espaces verts où les gens se rencontrent. On sait comment créer du capital social et on sait que ces politiques rendent les gens heureux », a asséné Stefano Bartolini, deux jours avant que mille personnes ne réclament plus d'infrastructures pour les vélos dans la capitale luxembourgeoise.

Une autre dérive que la prise en considération du bien-être permettrait de contourner: l'oligarchie. Le chercheur italien s'appuie sur l'article de Martin Gilens et Benjamin Page publié en 2014 chez Princeton University Press dans lequel les deux professeurs de la prestigieuse université ont recensé plus de 2 000 décisions politiques prises aux États-Unis sur trois décennies. « À chaque fois qu'un conflit se dresse entre ce que veulent les gens normaux et ce que veulent les un pour cent les plus riches, les un pour cent les plus riches gagnent », résume Stefano Bartolini avant de conclure: « La démocratie est en danger ». La mesure et la prise en compte du bien-être ramèneraient les préoccupations sociales au centre de la décision politique. Dans le sillon de la Well-being conference, Serge Allegrezza ambitionne la création d'ateliers mobilisant les fonctionnaires des ministères de l'Économie et des Finances menés par des experts présents la semaine dernière. Le ministre Fayot (qui a fait un saut à la conférence) et son second Allegrezza veulent essaimer. ●

Le chaos dans les cryptos

Georges Canto

C’est la débandade sur les marchés dérégulés des cryptomonnaies. Les autorités s’en mêlent

Apparues après la crise financière de 2007-2008, les crypto-monnaies se sont bien installées dans le paysage financier mondial. Faisant fi des mises en garde régulières des autorités monétaires et de grandes « voix autorisées », les investisseurs institutionnels mais aussi les particuliers en ont garni leurs portefeuilles. Mais la chute des valeurs depuis l'automne 2021 et surtout l'écroulement d'une crypto vedette, Terra, en l'espace de quelques heures début mai 2022 annoncent des jours difficiles pour les amateurs, d'autant que les banques centrales voient là le prétexte idéal pour renforcer la réglementation des cryptomonnaies et imposer au passage leurs propres solutions. Dans un document publié mi-mai 2022, la BCE évalue à 16 000 le nombre de crypto-actifs dans le monde (dix nouveaux sont lancés chaque jour en moyenne), même si seulement environ 25 d'entre eux ont une capitalisation boursière comparable à celle d'une grande entreprise. Cet univers a considérablement augmenté en taille et en complexité entre début 2020 et fin 2021, avec une capitalisation boursière multipliée par sept pour atteindre 2 500 milliards d'euros. Les volumes de négociation des crypto-actifs les plus représentatifs (Bitcoin, Ether et Tether) ont parfois été comparables, voire supérieurs, à ceux de la Bourse de New York ou des volumes trimestriels des obligations souveraines de la zone euro !

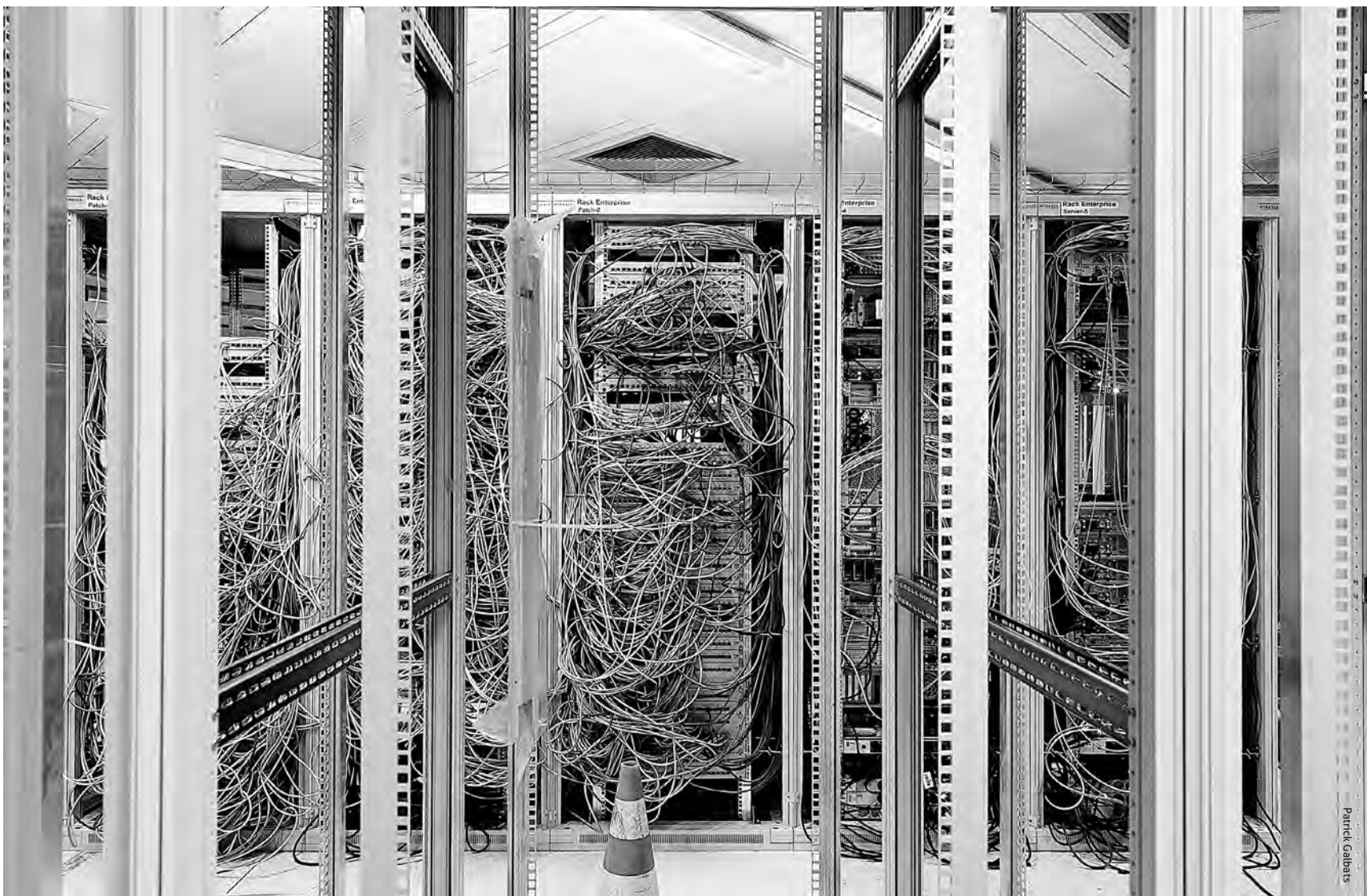
Aux États-Unis, quarante millions de personnes, soit seize pour cent de la population, ont déjà investi dans les cryptomonnaies. En Europe le document de la BCE indique que « les investisseurs particuliers représentent une part importante de la base d'investisseurs en crypto-actifs ». Selon les auteurs de l'étude, qui a porté sur six pays de la zone euro (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas), en moyenne dix pour cent des sondés ont déclaré détenir des crypto-actifs, avec une pointe à 14,4 pour cent aux Pays-Bas, soit une personne sur sept ! Les montants en jeu restent modestes. Les deux tiers des détenteurs en possédaient pour moins de 5 000 euros (dont 37 pour cent moins de 1 000 euros), tandis que seulement six pour cent ont révélé en avoir pour plus de 30 000 euros. Cette situation s'explique par le fait que les taux de détention les plus élevés ont été observés chez les vingt pour cent les moins riches (12,4 pour cent en moyenne, 21 pour cent aux Pays-Bas) ! En revanche chez les vingt pour cent les plus riches, la proportion de détenteurs n'est que de 9 pour cent. L'enquête a également montré que les hommes jeunes et les répondants très instruits étaient les plus susceptibles d'investir dans des crypto-actifs.

La période de la crise sanitaire a considérablement boosté le nombre de détenteurs dans le monde entier. Pendant le seul premier semestre 2021, il est passé de 106 à 221 millions de personnes, soit plus qu'un doublement. Il est vrai que pendant les quatre premiers mois le Bitcoin, par exemple, s'était apprécié de 83 pour cent ! Mais en dehors de l'appât du gain, les épargnants

MNBC

En juillet 2021, la BCE a lancé son chantier d'euro numérique. Cette monnaie virtuelle opérant sur des technologies similaires aux cryptomonnaies « privées », permettrait d'effectuer des paiements partout dans la zone euro et tirerait sa valeur de la garantie offerte par la BCE. Elle pourrait être déployée en 2024. Début mars 2022, Joe Biden a signé un décret demandant à la Fed, au Trésor, mais aussi au département du Commerce et à plusieurs agences fédérales dont la SEC (qui contrôle la bourse) d'étudier la faisabilité d'un dollar numérique et de préciser les étapes avant sa création. Une position largement inspirée du souci de ne pas se laisser distancer par la Chine qui réfléchit au projet depuis 2014 et a commencé à tester sa monnaie fin 2019. Son déploiement est en cours. Une enquête menée par la Banque des Règlements Internationaux (BRI) en 2021 a révélé que 86 pour cent des 65 banques centrales interrogées sont déjà activement engagées à des échelons divers dans un processus de mise en circulation de « Monnaie Numérique de Banque Centrale » (MNBC). gc

Un serveur du CTIE en 2014



ont été aussi rassurés que des entreprises aussi solides et prestigieuses que BlackRock, J.P. Morgan ou Tesla investissent dans le Bitcoin ou de voir un État comme le Salvador l'adopter comme seconde monnaie légale. On ne peut pas dire que ces gens aient entendu les « grandes voix » qui depuis l'origine leur déconseillent d'y mettre le moindre dollar. En février 2022, Bill Gates se disait préoccupé par l'engouement de la population pour ces actifs. Le 19 mai il confiait « aimer investir dans des choses qui ont de la valeur. Celle des entreprises est basée sur la façon dont elles fabriquent d'excellents produits. La valeur d'une cryptomonnaie est seulement basée sur ce qu'une personne décide de combien une autre personne paiera pour cela ». Son compère Warren Buffett était encore plus radical en déclarant « qu'il n'achèterait pas tous les bitcoins du monde pour 25 dollars ».

Plus étonnant et inquiétant, Billy Markus, le co-créateur du Dogecoin (dix milliards de dollars de capitalisation début juin) s'est livré sur Twitter à une attaque virulente contre les cryptomonnaies, estimant que 95 pour cent d'entre elles sont des arnaques et que la plupart des utilisateurs sont des imbéciles (en fait il a utilisé un terme plus cru). Pour l'autre co-créateur Jackson Palmer, « la cryptomonnaie est une technologie hyper-capitaliste intrinsèquement de droite, conçue principalement pour amplifier la richesse de ses partisans grâce à une combinaison d'évasion fiscale, de surveillance réglementaire réduite et d'une rareté artificiellement appliquée ». Quant aux autorités monétaires, hostiles de longue date aux crypto-monnaies, elles comptent bien profiter des circonstances pour « faire entrer les crypto-actifs dans le champ de la réglementation » selon les termes de Fabio Panetta, membre du directoire de la BCE.

Le contexte est en effet favorable aux régulateurs. Après avoir atteint un pic de 58 323 euros en novembre 2021, le Bitcoin (la plus ancienne et la plus importante des crypto-monnaies) a vu son cours divisé par deux en six mois, tombant à moins de 27 000 euros fin mai 2022. Sur la même période, sa rivale Ethereum a chuté de soixante pour cent. Une évolution aggravée depuis début mai par l'écroulement du *stablecoin* TerraUSD, troisième capitalisation mondiale sur ce segment du marché. Un *stablecoin* est une cryptomonnaie construite pour éviter la trop forte volatilité connue par le Bitcoin ou l'Ethereum en s'arrimant à un actif tangible ou une devise. Créé en 2018, le Terra promettait

Les taux de détention de cryptos les plus élevés ont été observés chez les vingt pour cent les moins riches (12,4 pour cent en moyenne). Chez les vingt pour cent les plus riches, la proportion de détenteurs n'est que de neuf pour cent

une parité parfaite avec le dollar. Mais en mai 2022, il est apparu que sa gestion financière et technique ne permettrait pas de tenir cet objectif, et suite à un mouvement de panique sa valeur a chuté de 99 pour cent en quelques heures. Les pertes pour les investisseurs ont été estimées entre quarante et soixante milliards de dollars ! Le crash s'est répercuté sur l'ensemble du marché des cryptomonnaies car les gérants de Terra ont vendu une quantité très importante de bitcoins pour tenter de maintenir la parité et il a encore aggravé la défiance d'investisseurs déjà échaudés par la baisse des cours entamée fin 2021 ! De quoi donner raison après coup au gouvernement chinois qui a purement et simplement interdit les transactions en cryptomonnaies en septembre 2021, et à la Banque d'Angleterre qui avait estimé en mars 2022 que la croissance de ce secteur de la finance pouvait créer un risque systémique.

À la suite de cet épisode, la BCE a sorti la grosse artillerie. Pour Fabio Panetta, qui a comparé l'univers des cryptos à un « *véritable Far West* », ces actifs virtuels « engendrent instabilité et insécurité » et pourraient déclencher « une frénésie de prise de risque anarchique, synonyme de bulle ». Quant à sa présidente Christine Lagarde elle estimait le 22 mai que « les cryptomonnaies n'ont

aucune valeur et n'ont aucune base solide sur laquelle s'appuyer ». Francfort se désole depuis longtemps de voir l'attirance que les cryptomonnaies exercent sur les particuliers, car, selon la BCE, ils ne conviennent pas à la plupart d'entre eux, en tant que support d'investissement ou en tant que moyen de paiement. Leur volatilité est extrême : selon une étude américaine début 2022, sur trois mois, elle est cinq fois supérieure à celle de l'or et quatre fois supérieure à celle des actions américaines ! Les risques de pertes pour les investisseurs sont d'autant plus élevés que leur protection ne peut être assurée contre des informations trompeuses ou des fraudes et escroqueries et que les mécanismes de recours sont très limités voire inexistants.

Après l'affaire Terra les ministres des finances et les banquiers centraux du G7 ont exhorté le FSB (Conseil de stabilité financière) « à faire avancer le développement et la mise en œuvre rapides d'une réglementation cohérente et complète ». De fait le renforcement de la réglementation est en route un peu partout dans le monde. Le projet de règlement « Market in Crypto Assets » (MiCA), qui doit encadrer les crypto-actifs en Europe, a été adopté mi-mars par la Commission des affaires économiques du Parlement européen, ce qui ouvre la voie à une entrée en vigueur du texte d'ici 2024. Mais réguler les monnaies existantes ne suffit pas : les banques centrales réfléchissent à des cryptomonnaies émises sous leur égide. Ces initiatives permettront sans doute de maintenir et même d'augmenter la pénétration des cryptomonnaies chez les particuliers. Mais les « puristes des cryptos » y voient surtout les preuves que les États cherchent à remettre la main sur la création monétaire en marginalisant les cryptomonnaies privées par essence « hors système ». La chute des cours ne les décourage pas. Ils considèrent que la volatilité des cryptomonnaies est devenue assez comparable à celle des marchés financiers, faisant observer qu'après tout le Bitcoin, malgré sa chute, vaut encore deux fois plus qu'en novembre 2020. Ils misent, pour des raisons techniques assez complexes, sur un rebond des cours quasi-certain en 2024 (s'il n'a pas lieu avant). Ils se définissent souvent comme des « long-termistes » qui « croient à un projet ». Certains prétendent même ne pas être motivés par l'argent et disent continuer plutôt « pour supporter le système, pour l'expérience et le fun ». Ces raisons idéologiques sont toutefois minoritaires dans un écosystème aujourd'hui marqué par la défiance. ●

Mehr als 23.500 Unternehmen vertrauen der BIL heute. Und Sie?

Die BIL steht seit 1856 den Unternehmern zur Seite und bietet Lösungen, die auf jede Entwicklungsphase ihres Unternehmens zugeschnitten sind. Entdecken Sie unsere verschiedenen Dienstleistungen auf www.bil.com/unternehmen oder nehmen Sie direkt Kontakt mit Ihrem Kundenberater der BIL auf.

ZU GAST

Langer Atem nötig

Wer sich dagegen wehrt, dass öffentliche Dienstleistungen privatisiert, soziale Leistungen verschlechtert, Subventionen gekürzt und Gesetze erlassen werden, welche die Kaufkraft der Schaffenden und Rentner schwächen, muss einen langen Atem haben.

In der Regel bedarf es über längere Zeit vieler öffentlicher Stellungnahmen und Aktionen, um möglichst breite Teile der Bevölkerung zu sensibilisieren, sie für Aktionen zu gewinnen und sie von der Notwendigkeit zu überzeugen, den Widerstand gegen Sozialabbau und andere Ungerechtigkeiten wachzuhalten und auszuweiten.

Ein Erfolg ist längst nicht immer sicher und erst recht nicht innerhalb kurzer Zeit, wenn das Kräfteverhältnis nicht zu Gunsten einer gerechten Sache ist. Aber wichtig ist, dass man nicht locker lässt und mit Geduld und Hartnäckigkeit daran arbeitet, dass Entscheidungen, die sich zu Ungunsten der Lohnabhängigen auswirken, verhindert werden.

Was mussten die Gewerkschafter, die sich nicht für eine Indexmanipulation vereinnahmen ließen, nicht alles an Frechheiten seitens des Patronats und der Regierung einstecken! Ihr könnt so viel protestieren, wie ihr wollt, aber wir werden die Indextranchen dennoch verschieben, denn wir haben die Macht, hieß es.

Diese Überheblichkeit wird erstens nicht verhindern, dass die Preise weiter steigen, zweitens die Kaufkraft der Schaffenden sich dadurch weiter verschlechtert und drittens sich daraus größerer Widerstand entwickeln wird, so dass sich das Kräfteverhältnis ändern und künftige Indexmanipulationen verhindert oder bisherige rückgängig gemacht werden können.

Doch die Überheblichkeit derer, die das Land im Sinne der Stabilität der bestehenden Profitverhältnisse verwalten, kommt nicht allein in der Indexfrage zum Ausdruck. Eines von vielen Beispielen dafür ist der Auftritt des Generaldirektors der Post, der seit Jahren im Namen des Post-Verwaltungsrats und der Regierung Postagenturen in allen Teilen des Landes

schließen lässt und vor einigen Wochen in einem Interview verkündete, er lasse sich nicht beeindrucken, wenn der Konsumentenschutz und andere sich gegen die Schließung von Postagenturen äußern.

Ali Ruckert ist Präsident der Kommunistischen Partei Luxemburgs

Die Durchsetzung der Profitstrategie, welche der Post vom Verwaltungsrat und der Regierung aufgezwungen wurde, werde auf Kosten der Menschen erfolgen, die auf Postagenturen in ihrer Nähe angewiesen sind, bemerkte der Präsident der Briefträgergewerkschaft bereits 2016. Die Entwicklung gab ihm Recht, doch was nützt diese Erkenntnis, wenn daraus nicht die Notwendigkeit abgeleitet wird, sich zur Wehr zu setzen?

Im Falle der Post beschränkte der Widerstand sich weitgehend auf schriftliche Proteste der Konumentenschutzvereinigung ULC und auf von der KPL organisierte Protestaktionen. Er war zu schwach, um Erfolg zu haben.

Und doch war und bleibt dieser Widerstand notwendig. Mit ihm wird ein Zeichen gegen die Lügenpropaganda gesetzt, die behauptet, mit den Schließungen passe sich die Post den Erwartungen ihrer Kunden an. Ein Zeichen gegen die Überheblichkeit der Regierenden, ein Zeichen für bürgernahe öffentliche Dienstleistungen.

Am Beispiel Post, aber auch im Zusammenhang mit der Indexmanipulation wurde einmal mehr bestätigt, dass Entscheidungen gegen die Interessen der Bevölkerung nur verhindert werden können, wenn die Schaffenden erkennen, dass es notwendig ist, an einem Strang zu ziehen und sich gemeinsam und konsequent zur Wehr zu setzen.

Das wird in den nächsten Monaten und Jahren verstärkt notwendig sein, wenn sie nicht die Verlierer dieses Jahrzehnts sein wollen. ● Ali Ruckert

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Am Niger, zu Niamey

„De Premier Xavier Bettel huet vill Komplimenter gemaach a bei engem Schräiner souguer e Stull geshoppt“ (RTL, 06.06.22).

Jacques Drescher

Rouden Teppech, d'Heemecht spillt;
Hei si keng gréng Wissen,
A keen donkle Bëscherkranz,
Mee just Flüchtlings-Krisen.

Op dem Maart zu Niamey
Gëtt et vill ze shoppen.
D'Aarmut léisst sech awer net
Vrun de Gäscht verstoppén.

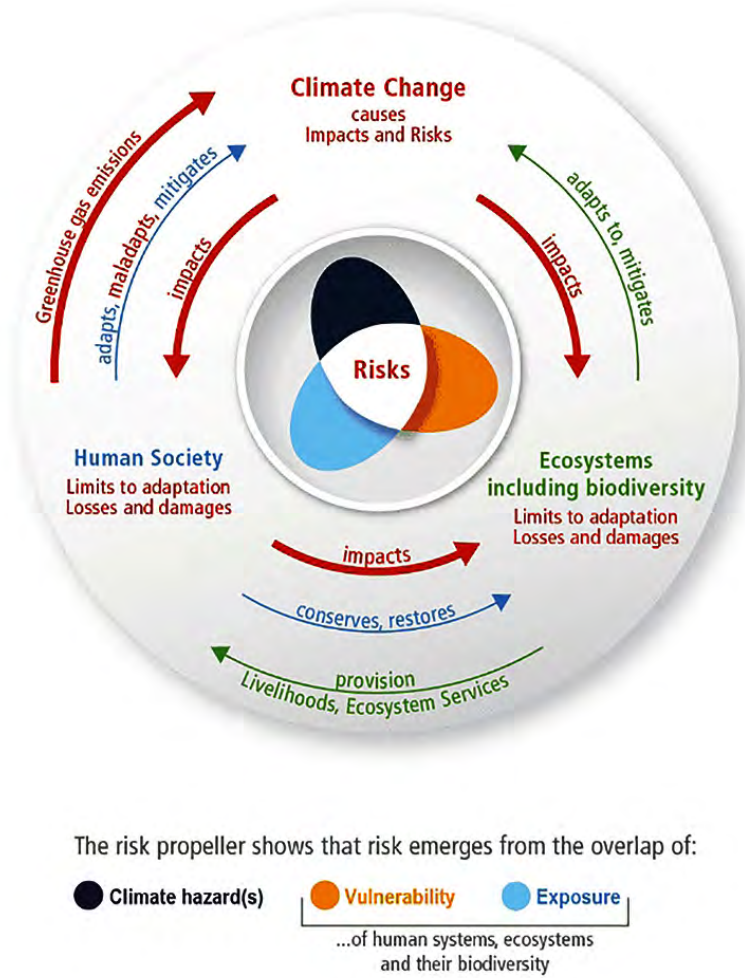
D'Wüst ass grouss, de Wee ass laang;
Kee Mënsch kann erdrénken.
Niger, hal eis d'Leit vum Läif,
Wa bis d'Lompe sténken.

Libyen blutt, de Mali roost:
Kommet net Pompjee spillen!
Deemoools konnt der gutt am Krich
Mat de Wëllef billen.

CHRONIQUES DE L'URGENCE

L'hélice des crises imbriquées

Jean Lasar



The risk propeller shows that risk emerges from the overlap of:



Ce sont les humains qui déterminent dans quel sens tourne l'hélice

GIEC

La période de turbulence qui s'est ouverte en février dernier avec l'invasion de l'Ukraine, nous offre un aperçu de cette succession toujours plus rapide de crises en tous genres

Pour ceux qui ont lu ne serait-ce que les résumés des derniers rapports du GIEC, il ne devrait faire aucun doute que les crises secouant l'humanité sont appelées à s'aggraver et leur fréquence à augmenter. La civilisation humaine s'est épanouie pendant une période remarquablement longue de stabilité du climat terrestre, et grâce à elle. Le réchauffement induit par le système thermo-industriel d'ores et déjà mis un terme à cette stabilité, tandis que les autres impacts de notre rapport inconsidéré à la nature – perte de biodiversité, détérioration des sols, acidification des océans, multiplication des zoonoses, pour ne citer que ceux-là – créent des risques additionnels de déstabilisation. Ces risques devraient se combiner en grappes et à s'autoalimenter, avec des effets d'emballage tant au niveau des systèmes naturels que des structures sociétales, politiques et économiques. Le tout avec cette particularité que ces perturbations sont imprévisibles quant au détail de leurs occurrences et enchaînements, mais inévitables dans l'ensemble à moins d'un changement de cap immédiat et radical. Par ailleurs, ceux qui trinquent en premier sont presque toujours les plus vulnérables et les moins responsables des ruptures d'équilibre que notre modèle économique impose à la nature.

La période de turbulence qui s'est ouverte en février dernier avec l'invasion de l'Ukraine, deux ans environ après que la planète a été frappée par la pandémie du coronavirus, nous offre un aperçu de cette succession toujours plus rapide de crises en tous genres, pour lesquelles les bouleversements climatiques ou notre traitement abusif du monde naturel sont souvent la cause, directe ou indirecte, ou un facteur aggravant.

Le renchérissement des matières premières, initié dès l'an dernier par les perspectives de reprise après la pandémie, illustre bien cet enchevêtrement infernal. La guerre en Ukraine a attisé le phénomène, récompensant mécaniquement l'envahisseur qui tire environ 60 pour cent de ses ressources d'exportation des énergies fossiles. Les compagnies pétrolières et gazières, flairant la bonne occasion, en ont profité pour susciter une rareté fictive de leurs produits : elles empochent en ce moment des bénéfices astronomiques, se sentant le vent en poupe. Avec notre propension au traitement symptomatique plutôt que systémique des crises, nous en avons fait un problème de « pouvoir d'achat » ou d'« inflation » – au lieu de faire le procès de notre addiction au pétrole et au gaz en particulier et de notre boulimie de consommation en général.

L'Ukraine étant un grenier à blé, la guerre dans ce pays et le blocage des exportations par la Mer Noire orchestré par la Russie menace de famine des pays du Moyen Orient et d'Afrique. Les nations courent à leur chevet, tentant de desserrer l'étouffement en intervenant auprès des gouvernements concernés. Mais questionner dans ce contexte l'emprise démesurée de quatre entreprises mondiales de négoce, Archer Daniels Midland (ADM), Bunge, Cargill et Louis Dreyfus, les fameuses « ABCD » qui contrôlent 90 pour cent du commerce mondial de céréales, sur les échanges intercontinentaux de blé et leur capacité à manipuler les stocks à leur avantage ? Interroger les distorsions qu'une production massive de viande impose aux marchés alimentaires globaux en détournant pour le fourrage une part notable de produits utilisables comme nourriture humaine ? Que nenni.

La variole simienne a beau n'être pour l'instant qu'une menace diffuse, son émergence un peu partout vient nous rappeler que notre obstination à empiéter sans égards sur les écosystèmes sauvages n'a pas été remise en cause à la lumière du coronavirus. Or, celui-ci vient tout juste de causer au moins 6,3 millions de morts et n'est pas encore effacé des tableaux de bord des gouvernements. La communauté médicale avoue ignorer beaucoup de choses sur ce nouveau risque sanitaire, pour lequel un remède vaccinal n'existe pas encore, mais le Dr Michael Ryan, directeur des programmes d'urgence de l'OMS, a pris soin de rappeler qu'il « serait peut-être nécessaire de changer les pratiques agricoles, sociales et de conservation des aliments pour éviter de futures épidémies ».

Le GIEC a tenté, dans son rapport de cette année intitulé « Impacts, adaptation et vulnérabilité », de synthétiser ces interdépendances et rétroactions d'une complexité redoutable dans un diagramme baptisé « risk propeller », qui propose « une nouvelle compréhension des interconnexions ». En qualifiant les différents liens d'impact, d'exposition et de vulnérabilité qui existent entre changement climatique, écosystèmes (y compris la biodiversité) et la société humaine, ce schéma permet de mieux appréhender les leviers à notre disposition.

Ce rapport aborde aussi la question des risques additionnels liés aux conflits. Sur ce point, il se montre plus prudent que sur les risques directement induits par les impacts physiques du réchauffement. Ainsi, « comparée à d'autres facteurs socio-économiques, l'influence du climat sur les conflits est estimée relative-

ment faible ». Mais en cas de niveaux élevés de réchauffement, « les impacts d'extrêmes météorologiques et climatiques, en particulier les sécheresses, en accroissant la vulnérabilité, affecteront de plus en plus les conflits violents intra-étatiques ». Le renchérissement des produits alimentaires causé par les bouleversements déjà engagés et ceux à venir, en particulier les combinaisons d'épisodes de chaleur et de sécheresse, risque selon le GIEC de « réduire les revenus des ménages et d'entraîner des risques sanitaires de malnutrition et de mortalité liée au climat en cas d'absence de mesures d'adaptation ou de mesures limitées, surtout dans les régions tropicales ».

Les dogmes libéraux ont affirmé pendant des décennies la robustesse intrinsèque de notre système économique, capable selon eux de surmonter tous les aléas. L'actualité chahutée de ces derniers mois nous montre que c'est le contraire qui est vrai : incapables de prendre au sérieux les avertissements des scientifiques, nous avons mis en place, au nom de la soif de profit érigée en vertu suprême, un système global d'une fragilité extrême qui exacerbe les inégalités et polarise les sociétés. Une polarisation qui devient elle-même un obstacle aux tentatives de changer de modèle et tend à nous enfermer dans notre fuite en avant. Le « risk propeller » du GIEC vient nous rappeler à point nommé que ce sont malgré tout les humains qui déterminent dans quel sens tourne l'hélice : dans un sens, celui de l'inertie, vers la délitescence ; dans l'autre, celui de l'action, vers un possible sauvetage. ●

« I have done my research »

Jean-Marie Schaeffer

Les ravages de l’ultracrépédarianisme – Mythologies web (2)



Nicky Minaj

En automne 2021, la rappeuse américaine Nicky Minaj, interrogée à propos de son statut vaccinal répondit – par un tweet cela va de soi – qu’elle allait se faire vacciner « lorsque je penserai avoir fait assez de recherches » (« once I feel I’ve done enough research »). Il y a fort à parier que ces recherches, elle allait les mener surtout sur Facebook et Twitter. Depuis le début de la pandémie de la Covid, les réseaux sociaux fourmillent en effet de « sachants » nous assurant que nous pouvons leur faire confiance parce qu’ils ont fait leurs recherches :

« You can trust me, I have done my research ! » Toutes ces « recherches » se rejoignent dans une même conclusion : la recherche « officielle » concernant la Covid, et en particulier la vaccination des populations, est un complot des entreprises pharmaceutiques, des gouvernements, de Bill Gates, de la finance juive, ... Le but des comploteurs ? Escroquer les gens, leur implanter des micro-chips pour les contrôler, les rendre malades pour augmenter la vente de médicaments, voire les exterminer pour instaurer le règne des satanistes ou des extra-terrestres.

Dans la liste des militants anti-vax et plus généralement anti-science en ligne on trouve de tout : dans le désordre, des millénaristes, des naturopathes, des avocats, des médecins généralistes adhérents de la médecine holistique, des politiciens, des membres de sectes religieuses, des militants écolos, des chercheurs réputés mais travaillant dans des domaines éloignées de l’épidémiologie convaincus qu’ils feraient de meilleurs épidémiologistes, sans parler des innombrables quidams qui ont décidé qu’on ne les aura pas. Ceux qui sont absents, ce sont les épidémiologistes, donc les véritables spécialistes du sujet. Ce n’est pas un hasard.

Les complotistes du web 2.0. onctionnent en effet selon le mode de l’« ultracrépédarianisme ». Le terme vient d’une anecdote célèbre racontée par Plinie l’Ancien (*Histoire naturelle*, Livre 35, § 22). Un jour, un cordonnier critiqua le célèbre peintre Apelle pour la manière dont il avait peint une sandale. L’artiste, faisant confiance à l’homme de métier, corrigea la peinture. Le cordonnier, enhardi par ce succès, se mit à critiquer la manière dont il avait peint la jambe, et ainsi de suite. Apelle, finis-

sant par perdre patience, lui dit : « Cordonnier, pas plus haut que la chaussure ! » (« Sutor, ne supra crepidam ! ») Le syntagme « supra crepidam » a donné naissance par un processus de transformation macaronesque à « ultracrépédarianisme », qui désigne donc la tendance qu’ont certains humains à s’autoproclamer spécialistes dans des domaines dont ils n’ont aucune connaissance réelle.

« You can trust me, I have done my research ! » est ainsi devenue la phrase emblématique de l’ultracrépédarianisme à l’âge des réseaux. À ce jour, Donald Trump, président américain, en a été l’incarnation la plus caricaturale et la plus importante en termes d’effets, en particulier au moment de la pandémie de la Covid. Après avoir déclaré et tweeté à de multiples reprises qu’il ne s’agissait que d’une petite grippe qui allait disparaître en quelques semaines, il se mit, lorsque cette position n’était plus tenable au vu de l’accumulation des morts, à squatter les briefings publics de ses experts. Il prit l’habitude de les abreuver, devant l’Amérique entière, de bons conseils qui sont restés célèbres : intégrer la chloroquine (un médicament contre la malaria), puis l’ivermectine (un médicament vétérinaire contre les vers intestinaux), dans la trousse des traitements de base, ou encore tester l’efficacité de l’exposition au soleil et plus généralement de la chaleur interne, et, surtout, de l’eau de Javel.

Il est connu que la relation du Président Trump avec les réseaux sociaux, surtout avec Twitter, relevait de l’addiction. Twitter était particulièrement adapté à son refus (ou son incapacité) de séparer Donald Trump du Président Trump, l’individu de la fonction présidentielle. Certains de ses tweets avaient une fonction de quasi-communications officiels, que ce soit dans sa communication avec les chefs d’État étrangers ou dans la gestion des ressources humaines de la présidence (certains de ses subordonnés ont appris leur licenciement par l’intermédiaire d’un tweet). Ses rafales nocturnes de tweets toujours vantards et péremptoirs, souvent incohérents, enthousiasmaient ses fans, faisaient la joie de ses ennemis et provoquaient l’angoisse de ses conseillers. L’ultracrépédarianisme qui faisait partie depuis toujours de ses traits de caractère, s’accordait tout particulièrement avec son choix de Twitter comme ré-

seau social privilégié. Après tout, la plateforme est fondée sur la croyance inébranlable que même la vérité la plus complexe peut se dire en 240 signes (et même, jusqu’en 2017, en 140 signes). Interdisant toute nuance et toute suspension provisoire de jugement, un tweet est toujours une « vérité » assénée, tonalité qui sied à l’ultracrépédarianisme.

La tendance à l’ultracrépédarianisme n’est cependant pas limitée à Twitter : elle est inhérente aux réseaux sociaux comme tels. Tous fonctionnent en effet sur le modèle des mémoires transactionnelles partagées. Un exemple familial de ce type de mémoire est la mémoire familiale. Celle-ci est une mémoire partagée nourrie par les interactions entre les membres du cercle familial. Chacun y contribue, mais personne pris isolément n’est à l’origine de l’ensemble de la mémoire. Pourtant chacun va traiter la totalité de la mémoire familiale comme faisant intégralement partie de sa mémoire personnelle et comme étant fondée dans ses interactions avec la réalité. Les réseaux sociaux fonctionnent selon le même principe. Chaque collectif de « followers » se cristallise autour d’une mémoire transactionnelle partagée (même si pour beaucoup d’entre eux les transactions se bornent à un clic sur l’emoji « like »), sans qu’aucun des

membres ne dispose des moyens de s’assurer de la fiabilité des différents éléments qui en font partie.

Chacun fait confiance aux autres et l’agrégation de ces confiances réciproques fait que chacun a l’illusion d’un accès personnel direct à l’ensemble des « faits » supposés. Comme toute mémoire transactionnelle, celle des réseaux produit des biais cognitifs lourds de conséquences. Il y a d’abord la méconnaissance du fait qu’une grande partie de la mémoire qu’on revendique comme « sienne » a été en fait puisée dans le réseau, donc est d’origine externe et non pas une élaboration interne. Cette méconnaissance produit à son tour une surévaluation systématique de ses propres compétences par chacun des membres de la communauté en question, donnant naissance à une posture d’ultracrépédarianisme qui demeure incorrigible parce que son origine est méconnue. Le cas de la base électorale trumpiste, convaincue que les élections de 2020 ont été volées aux dépens de leur champion, montre bien l’imperméabilité à toute réfutation factuelle dont font preuve certaines communautés virtuelles vivant dans la réalité contrefactuelle d’une mémoire digitale partagée, de nature, sinon quasi-hallucinatoire, du moins mythique. ●

UN ACCIDENT DU TRAVAIL PEUT ÊTRE...

- des employés traumatisés
- une équipe culpabilisée
- du matériel endommagé
- un arrêt de travail indéterminé
- la fin d'une carrière
- du retard dans le projet

ÉVITÉ!

Ensemble, grâce à une culture de prévention.

VISION
ZERO RISQUES
ACCIDENTS
MORTS

Adhérez à la VISIONZERO.lu

Sécurité-Santé au travail. Tous concernés!

AAA.lu

U
E
L

INDR



14

KULTUR

MUSIQUE

Rappeldange

À Neimënster, du 16 au 25 juin, les petits sont invités à rencontrer les grands du hip-hop luxembourgeois. Née d'une rencontre entre le spécialiste du jeune public Dan Tanson et la chanteuse Nicole Bausch, alias Nicool, *Nikki Ninja & Afrobeethoven* est une performance qui mêle le hip-hop au jazz. Loin des stéréotypes de la musique du Bronx où le sexisme, la drogue ou la violence irriguent les paroles, les artistes parlent ici de « conscient hip-hop » avec des paroles en luxembourgeois que les enfants comprennent et des sujets qui les concernent. L'histoire commence avec Nikki de Rappeldeng, qui veut échapper de sa campagne tranquille pour vivre l'aventure. Elle se réinvente alors en Ninja lyrique, super-héros qui rappe sur les gens qu'elle rencontre, ses expériences et les histoires amusantes qui entourent sa ville natale. Pol Belardi, jeune multi-instrumentaliste, a donné de son talent en tant que compositeur et musicien de cette pièce, également dirigée par Dennis Scholtes, Nadja Prange et les

musiciens d'Afrobeethoven. L'album sortira le 19 juin et sera disponible en CD à 12 euros ainsi que sur les plateformes habituelles. Informations et réservation sur neimenster.lu. ylb

CINÉMA



Animation au bord du lac

Après les plages de la Méditerranée, le cinéma luxembourgeois file au bord du lac. De Cannes à Annecy, la production grand-ducale va là aussi connaître les honneurs avec trois coproductions sélectionnées dans la compétition officielle qui se tient du 13 au 18 juin. Trois films d'animation pour trois sociétés de production. *Le Petit Nicolas – Qu'est ce qu'on attend pour être heureux ?* dans lequel les dessins de Sempé s'animent grâce à la magie du dessin artisanal 2D. Cette coproduction de Bidibul, avec les voix d'Alain Chabat et de Laurent Laffite, a bien valorisé le savoir-faire local en la matière : Les décors layout et couleurs ont été assurés par le Studio 352, le compositing et les effets spéciaux par le studio Onyx Lux 3D. Les studios Philophon ont réalisé le

montage son, le bruitage et le mixage tandis que la musique du film a été enregistrée à la Philharmonie. Pour *Saules aveugles, femme endormie*, réalisé par Pierre Földes et coproduit par Pierre Urbain et David Mouraire (photo : Doghouse), l'animation s'est faite à partir d'un tournage « live » et d'incrustation de têtes « 3D » afin d'être au plus près du réalisme (contrastant avec un scénario loufoque). Enfin, pour *My Love Affair with Marriage*, coproduction avec la Lettonie et les États-Unis, le Luxembourgeois Raoul Nadalet a travaillé en collaboration étroite avec la réalisatrice Signe Bauman, pour un résultat unique, aussi bien au niveau de l'image que du son. fc

ART CONTEMPORAIN

L'art de l'appropriation

Chose inattendue et inespérée : voici la commune de Strassen et sa biennale au centre de vives discussions esthétiques, à moins qu'il ne soit plus juste de parler de turbulences judiciaires. Un jeune homme, lauréat du prix d'encouragement, est accusé de plagiat. Il avoue lui-même avoir suivi largement une source d'inspiration et il limite plus ou moins son propre mérite à de l'adresse artisanale. Ce qui n'empêche pas un ténor du barreau, Gaston Vogel, appelé au secours, de le qualifier d'artiste le plus talentueux de notre microcosme. Un avocat, quelle que soit son envergure, mué en

critique d'art, pourquoi pas. Il y a un pas à franchir : Se plonger dans l'histoire de l'art, bien que notre amateur, plus friand d'autres expressions artistiques, doive alors se collecter avec l'art contemporain. Nous sommes dans les années 1970-80, notamment avec l'essai *Appropriating Appropriation*, de Douglas Crimp. On retiendra au moins deux représentantes majeures du mouvement, Elaine Sturtevant et Sherrie Levine qui, elles, avaient pour ambition de révolutionner le concept d'originalité. Un autre temps, il est vrai, un autre contexte. lk

PHOTOGRAPHIE

Portraits en objets

Et si dresser des portraits ne passait par des visages, mais par les objets et les lieux qui nous entourent ? C'est du moins ce dont Ivan Radman est persuadé. Photographe croate basé au Luxembourg depuis une douzaine d'années, il présentera son nouveau projet *Behind Me* sous la forme d'un livre photo ce samedi 11 juin, de 16h à 18h, au Café littéraire Le Bovary. Après avoir côtoyé les habitants de la ville de Nin en Croatie,



FESTIVAL

Retour à l'usine

« I've got no roots but my home »... Vous avez la suite de cette chanson méga rythmée d'Alice Merton ? La chanteuse germano-britannique fera, entre autres, partie du programme de Usina22, tout nouveau festival proposé à Dudelange dans le cadre de l'année culturelle. À cette occasion, la Ville de Dudelange a rassemblé à peu près tous les acteurs de l'organisation de concerts, à commencer par l'Atelier et le Gudde Wëllen et en ratissant large avec Opderschmelz, DKollektiv, Rocklab, Kulturfabrik, les Rotondes, Aalt Stadhaus, ou le Koll An Aktioun. Grâce à cette collaboration, on se délecte d'une programmation éclectique plutôt bien sentie et sur plusieurs sites autour de la friche du futur quartier Neischmelz (photo : Sven Becker). Ainsi, plusieurs artistes du Grand Duché se produiront sur scène. Les jeunes dudelangeois du groupe Tuys jouent bien évidemment à domicile, après pas mal de dates en Europe. La

pop music matinée de grunge de Francis of Delirium, le jazz aux influences multiples de Claire Parsons ou encore les mélodies flottantes de Culture The Kid sont aussi attendus. Grosse tête d'affiche, Kings of Leon sera entouré du canadien Caribou, le génie de l'électro, de l'envoûtante Mathilda, de The Mysterines, ou des Liverpooliens qui, malgré leur jeune âge, entre 18 et 22 ans, font du bon vieux rock. Fools Garden (qui a annulé) sera remplacé par le non moins pop viennois Josh. Alors, bien sûr, comme ça tombe en même temps que les Francofolies de Esch, il faudra choisir entre les deux. Usina22 présente l'avantage d'une entrée gratuite pour la journée du dimanche 12 (le billet à 39,50 euros sur usina.lu étant cependant obligatoire pour le samedi 11) Alors, votre cœur penche-t-il plus vers les chanteurs francophones de la scène eschoise ou pour ceux, majoritairement anglophones, de Dudelange ? ylb/fc

Land

10.06.2022

Tablo

UNE AMÉRICAINE AU WANDHAFF

Nancy Graves Polytropos

Lucien Kayser

Une vie, un œuvre, de durée réduite deuxième moitié vingtième, jetant des flammes de forme et de couleur, toujours incandescentes, toujours brûlantes



Des peintures et des sculptures dans tous leurs éclats

Quitte à laisser par la répétition, les espaces du Wandhaff, galerie Ceysson&Bénétière, sont tels qu'il est aisé d'imaginer d'un coup, tassés dans un coin, trois chameaux se lever, s'avancer, animaux empaillés, sculptures faites de différentes matières. C'est l'œuvre *Camel*, exposée en 1968 à New York, qui a attiré l'attention sur Nancy Graves. Bien sûr, pas de chameaux au Wandhaff, pas non plus les assemblages d'os, de fragments corporels qui ont suivi. Cela dit, l'exposition nous fait quand même remonter loin, au début des années 1970, époque où Nancy Graves a participé deux fois, en 72 et 77, à la Documenta, et en 1980 elle a été à Venise, dans un pavillon américain consacré alors à une exposition collective. Une femme seule, les temps n'y étaient pas, le milieu est resté longtemps masculin.

Aujourd'hui, avec une soixantaine d'œuvres, la galerie Ceysson&Bénétière et la Nancy Graves Foundation font (re)connaître dans les meilleures conditions, proprement muséales, un travail qui a eu peu de temps pour s'épanouir, car, née en 1939, l'artiste est morte dès 1995. Peu importe, nourrie de ses connaissances notamment en sciences naturelles, en géographie, en astronomie même, elle a pu aller vite, et ce n'est que pour des raisons sentimentales qu'on va s'arrêter à telles pièces de 1972. Car la chronologie n'est pas de mise, l'œuvre vit très vite de sa richesse, de son foisonnement. Une huile est intitulée *Polytropos*, l'épithète homérique sied au-delà à Nancy Graves elle-même, dans ses multiples et innovantes pratiques, d'accord là-dessus avec Rachel Stella.

Prélude quand même bienvenu à tant d'abondance, et de luxuriance inventive, les quelques lithographies, datant donc de 1972, que le visiteur trouvera à sa gauche dès l'entrée. La série en compte dix en tout, toutes n'y sont pas. Elles sont inspirées par la surface lunaire, transcendée ici en véritable feu d'artifice. Des fois, c'est une explosion de points colorés, vifs, accentués, des fois, ils s'avèrent plus délicats, opposés à un soubassement de papier légèrement écru (pour l'admirable numéro VI, *Maskelyne DA Region of the Moon*, avec six passages de tons vert, brun, gris, bleu jaune et rose). On ira après directement au bout de l'espace de la galerie, à *Canoptic Legerdemain*, avec une autre lithographie, de 1990, pour se rendre compte de suite de la créativité de Nancy Graves.

Dans son ouverture, son incessante recherche, l'art de Nancy Graves s'avère grisant. Une sorte d'exaltation est inscrite dans son essence et sa facture mêmes

La lithographie est montée sur un panneau en aluminium, et il se joue devant, faisant sculpture murale, faite de matériaux divers, tout un spectacle où le visiteur aura du mal à poser son regard, tellement il est emporté dans le mouvement même de l'œuvre. Peut-être le fera-t-il sur le visage à gauche, ou l'oiseau à droite. Comme si souvent chez Nancy Graves, on est entre peinture et sculpture. Et plus que jamais il nous est donné de suivre le travail de l'artiste, voir comment les éléments s'assemblent, « comprendre comment une image se fabrique, c'est se donner les moyens d'exercer un regard critique » (Éric de Chassey).

Nombreux dans l'exposition, les papiers, aquarelles ou pastels, les huiles sur toile ou panneau, les sculptures dont les unes privilégient la ligne, les autres, un ensemble de *Wax Works*, aux composants pris dans toutes sortes de contorsions. Et là encore, la façon de procéder est intéressante, intrigue : elles sont en bronze, moulées à partir d'objets divers, organiques ou manufacturés, enfin émaillées par une cuisson à haute température. Et nous apprenons que c'était renouer avec une technique vieille de plusieurs milliers d'années de la vallée de l'Indus.

Pour les autres sculptures autonomes, moins recroquevillées, s'élevant tout en circonvolutions, sinuosités ou girations, tout se passe un peu comme si les lignes des pastels s'étaient matérialisées, solidifiées. Dans les aquarelles, dans les huiles, plus de densité, et toujours la plus grande fraîcheur, de la prolifération, on dira volontiers qu'elles se mettent à flamber d'un fourmillement de lignes et de couleurs.

On pourrait s'attarder longuement aux noms (poétiques) que Nancy Graves a donnés à ses œuvres. Aux emprunts qu'elle a faits, à gauche et à droite, aussi bien à la biologie avec tel nom d'un mammifère d'Afrique du sud qu'à des vers d'Octavio Paz, comme pour cette œuvre majeure de 1991, *Fat Drops of the Milk of Silence*. Paradoxalement en l'occurrence, alors qu'il n'y a pas de travail plus parlant que le sien. Chantant, voire criant, au sens où la voix exprime la joie. Dans son ouverture, son incessante recherche, l'art de Nancy Graves s'avère grisant. Une sorte d'exaltation est inscrite dans son essence et sa facture mêmes. ●

CLASSIQUE

Binôme signifiant

Pour le concert qu'il a donné le 1^{er} juin, à la tête du Chamber Orchestra of Europe, Sir Simon Rattle a non seulement eu la main heureuse, mais vu les choses en grand, en se lançant crânement à l'assaut des deux monstres symphoniques à valeur testamentaire que sont les *Métamorphoses* et *Le Chant de la Terre*. Belle proposition classique, en effet, que celle qui consiste à concocter une confrontation stimulante entre la musique du Bavarois Richard Strauss et celle de son contemporain autrichien Gustav Mahler. On sait, par ailleurs, que la musique est souvent une affaire de famille, et le concert dont nous nous faisons l'écho en offre une belle illustration, dans la mesure où le chef Simon et la mezzo Magdalena sont mariés à la ville.

Créées en 1946 et nées des affres de la guerre, sur les décombres d'une Europe exsangue et sur les ruines d'une civilisation ébranlée par deux cataclysmes sans précédent (Auschwitz et Hiroshima), l'*Étude pour 23 cordes solistes* que sont les *Métamorphoses* sonnent non seulement comme une œuvre du désespoir individuel le plus noir et de l'absolu repliement sur soi, mais encore, plus généralement, comme un thrène, un requiem laïc de nos illusions de fraternité, un chant d'adieu à nos convictions humanistes. C'est aussi une œuvre pacifiée d'un octogénaire, qui, bien qu'affaibli, a su garder intacte sa jeunesse d'esprit et son audace d'inspiration, une page d'une volupté automnale poignante, magnifique de sérénité intérieure, et surtout déchirante de beauté, d'une beauté qui étreint jusqu'aux larmes.

Grâce à un éblouissant travail du son et à la plasticité des cordes dont les envolées lyriques ont fait la gloire de l'auteur du *Rosenkavalier*, Rattle retrouve toute la vie souterraine de cette « musique des sphères » qui semble « venue directement d'En-Haut », selon le commentaire que Strauss lui-même, pourtant agnostique et n'ayant jamais composé la moindre page religieuse, portait sur les chefs-d'œuvre du divin Mozart. Quelle puissance immédiate et sombre, qui n'exclut cependant pas l'intériorité étreignante et le questionnement métaphysique, dût-il rester sans réponse. Quelle intelligence de la musique straussienne qui, en porte-à-faux entre songe et mensonge, s'accorde si bien avec une époque désenchantée.

Couplage on ne peut plus signifiant que celui qui associe cette partition hors norme avec une autre, tout aussi hors norme, de Mahler. Fusion idéale du lied et de la grande forme instrumentale, la *Symphonie pour orchestre, alto et ténor* qu'est *Le Chant de la Terre* est sans doute l'œuvre la plus secrète du compositeur autrichien. Et la plus

déconcertante, en ce qu'elle abolit la frontière entre les styles et les genres, en mêlant sans vergogne les harmonies les plus délicates et la musique militaire, le sérieux et l'ironie, le sublime et le grotesque, le pur et l'impur, le cosmos et le chaos, le trivial et l'original. Avec toujours cette volonté d'« embrasser le monde » dans toutes ses dimensions. Dans toutes ses contradictions aussi. S'agit-il, en effet, d'une symphonie avec voix en six mouvements ou d'un cycle de six lieder (inspirés en partie par un recueil de poésies chinoises) et dont le dernier, *Der Abschied*, vision panthéiste du monde et de la mort, moment sublime de musique et d'espoir, où une foi paisible rejoint la douleur du départ, dure à lui seul presque autant que les cinq autres réunis ?

De Mahler à Strauss en compagnie de Sir Simon Rattle

Coutumier de l'œuvre de Mahler et n'éprouvant aucune peine à percer les arcanes de cette musique unique, c'est de manière magistrale que Simon Rattle conduit la formation chambriste européenne : de l'extrême véhémence du premier mouvement, tendu comme un arc, où la voix de stentor du ténor Andrew Staples parvient à tenir la dragée haute à la toute-puissance orchestrale, jusqu'à la dissolution ultime, à la faveur d'un finale idéal où l'on est émerveillé par la beauté stupéfiante, mais toujours asservie à la plus haute spiritualité, du COE, avec des pupitres qui assurent un dialogue au même niveau d'élégance, de lisibilité et d'inspiration confondantes que la voix de la mezzo Magdalena Kozena, laquelle ouvre l'espace vers un sentiment d'extase, qui prend à la gorge et que nous partageons sans nous faire prier. Et de penser irrésistiblement à ce que Webern écrivait à Berg après la création de l'œuvre à Munich : « C'est incroyablement beau. C'est ineffable ». ● José Voss



Magdalena Kozena: élégance et inspiration

Photo: Sophie Wambourg

Au plus près des petites choses du quotidien

Karine Sitarz

Alexander Zeldin, jeune et fameux auteur dramatique et metteur en scène britannique qui a été l'assistant de Peter Brook, est attaché à un théâtre social et réaliste. Il est déjà apprécié du public luxembourgeois par le biais de sa pièce *Beyond Caring* présentée en 2016 au Grand Théâtre. Il en sera artiste associé la saison prochaine et il y présentera fin octobre *Faith, Hope and Charity*, dernier volet de sa « trilogie des inégalités ». Début juin, nous avons découvert sa première pièce écrite en français,

Une mort dans la famille, spectacle coproduit par les Théâtres de la Ville de Luxembourg. Un récit familial et personnel (il y évoque la perte à l'adolescence de son père et de sa grand-mère maternelle australienne) qui est aussi histoire intergénérationnelle et fait de société. Créée à l'Odéon-Théâtre de l'Europe/Ateliers Berthier début 2022, *Une mort dans la famille* (forgée pendant le confinement) questionne la vie et la mort, la fin de vie et le deuil, la déchéance physique et mentale tant dans le

cadre de la famille que dans le monde fermé des maisons de retraite. On ne peut s'empêcher de penser aux récents scandales des Ehpad en France.

L'écriture d'Alexander Zeldin colle à la vie, à ses ritournelles et à ses aléas, au quotidien, aux doutes et aux questionnements des personnages. Sa mise en scène sensible nous plonge dans leur intimité - une partie du public partage d'ailleurs le plateau avec les comédiens alors que les « morts » viendront prendre place aux côtés des spectateurs. Il invente des tableaux panoramiques, des scènes collectives réglées par les repas et les attentes, et permet à sa troupe composée de comédien(ne)s de renom et de non professionnel(le)s de livrer de belles performances. *Une mort dans la famille*, pièce forte et juste, nous émeut, nous bouleverse, l'histoire qui se joue là pourrait être la nôtre. Mais au ton grave, à la violence sourde et à la douleur tangible viennent s'ajouter tout au long du spectacle plein d'autres émotions, des moments de rire, de tendresse et de légèreté comme autant de respirations nécessaires.

Quand la pièce commence, nous sommes dans une maison familiale. La grand-mère Marguerite qui peine à se déplacer (remarquable et solaire Marie-Christine Barrault dans un personnage entre tristesse et allégresse) est de retour après s'être échappée d'une première maison de retraite. Avec ses petits-fils ados Alex et Oliv' (justes Hadrien Heaulmé et Aliocha Delmotte), elle attend sa fille Alice (convaincante Catherine Vinatier en mère au bout du rouleau), pour le dîner. Là, traîne aussi le fantôme du père, David, disparu un an auparavant et qui hante les lieux (Marguerite ne veut plus utiliser son fauteuil), les personnages (Alex voit « les empreintes de la mort qui rôde ») et leurs relations marquées par la violence et une grande négligence. Bon gré, mal gré, Marguerite retournera en Ehpad, y rencontrera Simone (merveilleuse Annie Mercier), drôle et malicieuse ancienne fille de joie, Lambert et les autres, autant de solitudes encadrées par deux femmes du « care » déterminées et résilientes, Josiane (attachante Nicole Dogué) et Fanta (séduisante Karidja Touré). Marguerite que la seule évocation du jardin met en joie, passera son temps à attendre la visite de plus en plus rare des siens avant de disparaître.

L'écriture d'Alexander Zeldin colle à la vie, à ses ritournelles et à ses aléas, au quotidien, aux doutes et aux questionnements des personnages

Dans une scénographie minutieuse et impressionnante signée Natasha Jenkins (à la fin, la machinerie se dévoilera dans une séquence circulaire où l'on croisera personnages et techniciens), les décors, tous des intérieurs, fourmillent d'accessoires réalistes, qu'il s'agisse du foyer familial ordinaire et vieillot - sur le plateau, on prépare à manger en direct et on mange pour de bon - de la salle polyvalente, commune et froide de l'Ehpad ou de la chambre médicalisée, impersonnelle et défraîchie, de Marguerite.

Les changements de scènes/décors se font sur le mode de la rupture, la salle est subitement plongée dans le noir et emplit d'une musique percutante (création sonore : Josh Grigg), intrigante ou inquiétante (orage, pluie, sirène...). Omniprésente, la musique c'est aussi celle fredonnée par Fanta, la chanson de Lambert qui s'ouvre aux autres pensionnaires, la trompette d'Oliv' qui accompagne le départ de Marguerite ou encore les notes au piano jouées par Alex dans une sorte de réconciliation ultime, « c'est magique quand tu joues », dira Alice.

Une mort dans la famille, un beau spectacle sensible et émouvant, une vraie leçon de vie ! ●



Marie-Christine Barrault, remarquable et solaire (au centre)

EXPOSITION

La fenêtre d'ici et d'ailleurs

Marianne Brausch

La Petite Italie et la Schmelz à Dudelange sont le berceau de leur chez nous. *Moving Lusitalia* est un émouvant hommage aux Italiens et Portugais luxembourgeois

La gare de Dudelange Usines accueille le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines (CDMH) depuis 1996. Peut-être à l'occasion de Esch 2022 Capitale Européenne de la Culture, n'a-t-il jamais mieux porté son nom, puisque jusqu'à la fin de l'année, on y voit l'exposition *Moving Lusitalia*.

Depuis la Petite Italie, on regarde aujourd'hui la friche de l'usine de Dudelange qui a fait venir au Luxembourg tous ces travailleurs qui, dans le cercle familial pratiquent encore la langue du pays de leurs aïeux, quand ils sont (deuxième et troisième génération) citoyens luxembourgeois. Ainsi commence d'ailleurs l'exposition, par des objets de chants et de danses traditionnels : le costume des femmes pour les rondes folkloriques et l'accordéon portugais, la mandoline italienne. Les traditions sont vivantes, pratiquées et entretenues dans les associations. Mais les cahiers de chansons ne sont pas très vieux (1979 pour la Juventuda Portuguesa), et la bannière du club de foot italien Alliance, a été brodée et soigneusement conservée depuis 1911.

La Petite Italie est un multi-couche sociologique, dont toutes les parts ne sont pas encore

La Petite Italie est un multi-couche sociologique dont toutes les parts ne sont pas encore explorées

explorées, nous dit Heidi Martins, sociologue au Centre. C'est le cas de la vie des femmes, parce que les archives manquent sur ce sujet. Le registre de la Pension Zigniana mentionne les garnis loués aux nouveaux arrivants hommes et ce n'est qu'à l'époque de l'immigration portugaise que le regroupement familial a été officialisé. Elles étaient bien là pourtant, à laver le linge, tenir les cafés (sur le menu est écrit en toutes lettres « Gudden Appetit »), des femmes italiennes étaient serveuses aux fêtes des patrons et des ingénieurs au Casino bourgeois de l'Arbed rue Notre-Dame. Les Portugaises étaient les femmes de ménage de la classe moyenne luxembourgeoise.

Il faut écouter les témoignages audio : les déplacements en autocar, puis en avion, ont fait oublier que l'ancêtre de celui-ci a mis une semaine pour fuir à pied la dictature de Salazar, traverser les Pyrénées et toute la France pour arriver à Dudelange. Que les Italiens ont certes franchi les Alpes, mais souvent après une étape antérieure commune en Suisse. Ils y ont construit le tunnel du Gothard avant de venir poser les rails des wagonnets de la minette et ceux des trains chez nous : c'est Moschen qui était chargé de les ramener par brigades de travailleurs. Un photo de groupe où ils posent autour du recruteur luxembourgeois de 1908 en témoigne dans l'exposition.

Le temps, ou l'époque si on veut, fait beaucoup. Dans le temps, les Portugais envoyaient « là-bas », une carte postale avec la Caisse d'Épargne, le palais grand-ducal, le Pont Adolphe, la cathédrale. Quoi du plus luxembourgeois ? On était, on est d'ici et de là-bas. Les Portugais vont toujours passer les vacances au « pays » mais rythmées par les congés collectifs du bâtiment et non plus par la sirène des trois-huit de l'usine.

L'horloge murale du café, léguée par l'ancien propriétaire italien au nouveau, portugais, est devenue un objet de collection.

Dans les têtes, il y a comme une fenêtre ouverte. C'est comme l'affiche de la fête « Marques St. Antoine des 7 & 8 juin 2014 », ornée d'une guirlande de fleurs, surmontée d'un toit de tuiles,

qui ouvre sur un horizon de ville balnéaire et la mer., juste à côté de la fenêtre de la gare, qui ouvre sur l'usine désaffectée de la Schmelz. L'exposition se termine par une question. « Vous l'imaginez comment, l'avenir de Lusitalia ? » Depuis les cabanes en bois d'abord, puis les maisons ouvrières en briques et même de fières bâtisses décorées de carreaux de céramiques,

l'histoire de la Petite Italie, *Moving Lusitalia* n'est pas finie. ●

Moving Lusitalia est à voir au Centre de Documentation des Migrations Humaines (CDMH), 69 rue Gare-Usines, Dudelange, jusqu'au 12 décembre

Une vue sur l'ancienne usine et une vue sur la mer





Vues de l'exposition



Oliver-Henri Dangy

Un cluster d'artistes

Florence Lhote

La Galerie Hervé Bize à Nancy réunit un ensemble d'artistes dans une exposition intitulée *Cluster II* et conçue en deux volets. Le premier a été montré l'été dernier, au sortir du dernier confinement français. Les deux salles sont spatialisées, comme l'an passé : la salle dite des fresques accueille deux ensembles d'œuvres graphiques (dont celles de Rémi Dall'Aglío) et se déploie au mur et sous vitrine. La seconde salle est consacrée à un ensemble de pièces sur papier dues à des artistes appartenant à des contextes et des horizons différents, jeunes artistes mais aussi approches considérées aujourd'hui comme historiques. Revue de motifs avec le galeriste Hervé Bize.

Depuis l'année 2020 marquée par la pandémie et ponctuée par l'actualité médicale, le « cluster », vêtu d'une triste mode, a fini par nous sembler familier. Il désignait ce regroupement de patients atteints du Covid-19 qui, contamination oblige, était susceptible de menacer tout un chacun et de troubler notre vivre-ensemble. Hervé Bize s'échappe du contrôle hygiéniste et choisit de revenir à son origine. Le titre de l'exposition, un anglicisme, s'affiche donc dès l'entrée du lieu d'exposition non sans rappeler Joseph Kosuth et ses *One and Three Chairs*. Le « cluster » est bien le groupement (d'un petit nombre d'objets) en didactique et une réso-

nance de plusieurs notes jouées simultanément en musique. Suite.

De là découle une belle proposition plastique : dessins de regards qui se penchent sur le spectateur, l'envisagent dans toute sa complexité, l'étrangéifient. Des yeux flous ou des yeux comme des poignards. Parfois un visage. À demi-caché, le regard légèrement de biais, les lèvres qui luisent comme illuminées, le cou fixe et droit. La contrainte lasse de la bouche qui ne se force pas à sourire. Les œuvres de l'artiste américaine Larissa De Jesús Negrón, *Prayer could help you now* (2021) et *A ojo visor* (2021) voisinent, volontairement, avec des œuvres plus anciennes sans qu'on ne puisse pour autant les détacher les unes des autres. Une huile sur papier d'André Masson, *Soleil rouge* (1950), achetée par le célèbre marchand Kahnweiler, y croise l'*Étoile du jour* (*Identités sidérales*), 2006-2010 de Rémi Dall'Aglío. « Des œuvres graphiques qui questionnent le rapport des artistes avec le dessin », pour Hervé Bize. Une seconde salle aux murs blancs et à l'espace sobre où « les œuvres n'ont pas à lutter contre un décor d'architecture », remarque le galeriste. Ou alors l'intègrent.

Comme dans *Hate to feel* (2004) de Gabriel Vormstein. La gouache et l'aquarelle s'invitent sur du papier journal. Des lignes, en pointillés, travaillent la surface centrale. On peut, comme pour les dessins, s'en approcher, s'y pencher, tenter d'en décrypter les phrases jetées ça et là. Saisir les mots arrimés au papier journal. Se disculper de ne pas tout comprendre. S'en accommoder car, au fond, chacun est libre de son « interprétation » comme le rappelle le galeriste. Une invitation à voir autrement. D'autres projets sont en cours pour la galerie, sise à deux pas de la superbe Place Stanislas, l'écrin nancéien.

Cette exposition fait également écho à d'autres projets en cours, notamment la parution prochaine d'un livre de poèmes de Hervé Bize, avec Delia Brown et Marco Godinho (aux éditions Luar) ainsi que la participation, cet automne à Paris, d'Alexandra Sand à l'exposition du centenaire de la Vénus de Lespugue au musée de l'Homme, dans le cadre de laquelle la quasi-intégralité de son exposition personnelle en 2019 à la galerie sera réinstallée. Des clusters comme un reflet hors du temps l'art revient. ●

L'exposition *Cluster II* est à voir à la galerie Hervé Bize à Nancy, jusqu'au 13 juillet

LE PASSÉ COLONIAL DU LUXEMBOURG

Musée national d'histoire et d'art Luxembourg
Marché-aux-Poissons L-2345 Luxembourg
www.mnha.lu

T +352 47 93 30-1
Heures d'ouverture:
mar - dim 10h - 18h

08.04.2022 > 06.11.2022

MNHA



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

cargolux

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 08.07.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Fourniture et montage de mobilier à exécuter dans l'intérêt de l'aménagement du bâtiment « Darwin II » à Luxem- bourg.

Description succincte du marché :
– Chaises de bureaux ;
– Chaises empilables pour réunions ;
– Fauteuils ;
– Bureaux rectangulaires à hauteur variable ;
– Caissons à roulettes ;
– Colonnes de rangement coulissantes ;
– Armoires de bureaux.
La durée des travaux est de 15 jours ouvrables, à débiter pour décembre 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
03.06.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201131 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 12.07.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu-

sivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Mission de certification DGNB à exécuter dans l'intérêt du Bâtiment adminis- tratif pour l'ESM (European Stability Mechanism) et l'État à Luxembourg- Kirchberg.

Description succincte du marché :
– Surface construite brute (SCB) : +/- 41 500m²
La durée des services est de 72 mois, à débiter en automne 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
03.06.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201208 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 13.07.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à rem-ettre via le Portail des marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Échangeur Pontpierre sur la N13

Description succincte du marché :
Les travaux consistent notamment en :
– Des travaux de voirie ;
– Des travaux de réseaux ;
– Des travaux d'ouvrages d'art.

Quantité des travaux :
– Déblais : 85 000 m³ ;
– Fouille en tranchée : 30 000 m³ ;
– Remblais en concassé de carrière

0/45 type 2 : 15 000 m³ ;
– Remblais en laitier HF 0/45 type 1 : 20 000 m³ ;
– Remblais en grave-laitier 0/32 GL : 40 000 to ;
– Enrobé bitumineux : 20 000 to ;
– Mur de soutènement en L : 1 600 m ;
– Réalisation d'un écran acoustique : 15 000 m².
Délai d'exécution des travaux : 600 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : novembre 2022

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des mar- chés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Réception des offres :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
07.06.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201204 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Institut National des Langues

„Zertifikat Lëtzebuenger Sprooch a Kultur“ 2022-2023

Den Institut national des langues (INL) bitt vum Hierscht 2022 un erëm d'Formatioun „Zertifikat Lëtzebuenger Sprooch a Kultur“ (ZLSK) un.

D'Formatioun vun 120 Stonne riicht sech u Leit, déi sech als Lëtzebuergesch-Formateuren an der Erwuessenebildung bei de Gemengen oder am konventio- néierte Secteur wëllen aus- oder weider- bilde loossen.

D'Formatioun gëtt d'nächst Schouljoer am „blended learning“ Format ugebueden.

Den Tarif ass 100 Euro pro Semester.

De leschten Delai, fir en Dossier eranze- ginn, ass den 10. Juli 2022.

All weider Informatiounen ënnert *zlsk.inll.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 20.07.2022 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
Administration des Ponts et Chaussées,
Division des Travaux Neufs
21 rue du Chemin de Fer
à L-8057 Bertrange
dans le bâtiment H1, 2^{ème} étage

Intitulé :
Pôle d'échange Cloche d'Or Lot 8A –
Aménagements extérieurs et infrastruc- tures

Description :
– Travaux de génie civil pour construire un pôle d'échange.

Quantité des travaux :
– Terrassements : 15 000 m³ ;
– Corps de chaussées : 800 m³ ;
– Bordures en granit : 1 500 m et file de pavés : 2 000 m ;
– Enrobé bitumineux drainant : 4 400 m² ;
– Mortier microfond pour remplissage des cavités : 4 400 m².
Délai d'exécution des travaux : 270 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : septembre/octobre 2022

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des mar- chés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Sou- mission pour : Pôle d'échange Cloche d'Or Lot 8A – Aménagements extérieurs et infrastructures » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière électronique par le biais du Portail des marchés publics.

Date de publication de l'avis 2201203 sur *www.marches-publics.lu* :
07.06.2022

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 19.07.2022 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture:
Administration des Ponts et Chaussées,
Division des Travaux Neufs
21 rue du Chemin de Fer
à L-8057 Bertrange
dans le bâtiment H1, 2^{ème} étage

Intitulé :
Mise à 2x3 voies de l'autoroute A3 –
Lot A2 : Reconstruction de l'OA1022 sur l'A3

Description :
Les travaux consistent notamment dans la réalisation de :
– Démolition des culées de l'ouvrage existant ;
– Travaux de terrassement avec réuti- lisation des déblais, mise en place et enlèvement d'un blindage berlinois ;

– Réalisation de l'ouvrage à poutres mixtes enjambant l'ensemble de l'autoroute ;
– Travaux propres à la construction du nouvel ouvrage ;
– Travaux de voirie de part et d'autre de l'ouvrage suite au relevage du profil en long.

Délai d'exécution des travaux : 300 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : 4^e trimestre 2022

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des mar- chés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Sou- mission pour : Mise à 2x3 voies de l'autoroute A3 – Lot A2 : Reconstruction de l'OA1022 sur l'A3 » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière électronique par le biais du Portail des marchés publics.

Date de publication de l'avis 2201227 sur *www.marches-publics.lu* :
09.06.2022

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 13.07.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de parquet à exécuter dans l'intérêt de la rénovation des salles d'exposition du niveau +4 du Musée national d'Histoire et d'Art.

Description succincte du marché :
Dépose parquet et dépose partielle des sous-constructions existantes et pose de nouvelles sous-constructions avec parquet dans plusieurs salles d'une superficie totale d'environ 415 m², comprenant notamment :
– Dépose plinthes et parquets ;
– dépose partielle sous-constructions existantes ;
– Pose nouvelles lambourdes et par- quet massif en chêne ;
– Adaptations lambourdes existantes et pose parquet massif en chêne.

Autres informations :
– Pendant la phase des travaux le bâti- ment sera opérationnel et ouvert au public ;
– Les travaux seront à coordonner avec les travaux du lot électricité ;
– Les éléments déposés sont à nettoyer,

confectionner et entre-stocker pour une pose ultérieure (endroit à dési- gner par le maitre d'ouvrage).
La durée des travaux prévisible est de 60 jours ouvrables, à débiter au deu- xième semestre 2022.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
09.06.2022

La version intégrale de l'avis n° 2201164 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

KINO

Nothing Special

Tom Dockhal

Nicht erst seit filmtheoretischen Aufsätzen wird das Kinobild auch als Fenster hin zu unbekannten Welten und Realitäten gedeutet. Hitchcocks *Rear Window* ist in dieser Hinsicht ein Musterbeispiel. Doch schaute Jeff Jefferies aus dem Fenster in den Hof, kehrt im Film *Nowhere Special* die zentrale Figur diesen Blick um. James Norton verkörpert John, einen Mittdreißiger und alleinerziehenden Vater. Seine Frau hat die Familie kurz nach der Geburt des gemeinsamen Kindes verlassen. James Norton verdient seinen bescheidenen Lebensunterhalt als Fensterputzer. Tagein, tag-

aus steht er vor etlichen Fenstern und erhascht einen Blick vom Leben ihm unbekannter Menschen. Ziemlich bald stellt sich heraus, dass er solche Blicke nicht nur in seinem beruflichen Alltag wirft – werfen muss. John ist sterbenskrank und eine Heilung nicht in Aussicht. *Nowhere Special* erzählt davon, wie er versucht, gemeinsam mit dem Sozialamt eine Pflegefamilie für seinen Sohn Michael zu finden, den er nach seinem Tod hinterlassen wird. Immer wieder besucht die kleine Familie potenzielle Haushalte, doch Vater John tut sich mit einer Entscheidung berechtigterweise schwerer, als zunächst angenommen.

Nowhere Special ist der neue Filme des in Rom gebürtigen Uberto Pasolini. Wobei: neu muss relativiert werden. 2020 lief der Film im Orizzonti-Programm der Filmfestspiele von Venedig, dem zweiten Wettbewerb des Festivals; „Un certain regard“ der Mostra quasi. Dort hatte Pasolini vor fast zehn Jahren für seinen vorherigen Spielfilm *Still Life* mit Eddie Marsan in der Hauptrolle den Regie-Preis erhalten. Unter Orizzonti-Jurypräsidentin Claire Denis ging der neue Film jedoch leer aus.

Was man *Nowhere Special* zugute halten kann – und es wurde nicht nur einmal von der Presse hervorgehoben – ist Pasolinis Versuch, rührselige Sentimentalität zu vermeiden, wie sie mit dieser Art Geschichten oft einhergeht. Johns Krankheit wird nie beim Namen genannt, Pasolinis Fokus liegt ganz woanders, und trotzdem versteht sich *Nowhere Special* als eine in ein Krebsdrama eingebettete Familiengeschichte. *Very british*, wohlgemerkt. Gerät man beim Namen Uberto Pasolini fälschlicherweise in Versuchung, einen kinematografischen Stammbaum zu zeichnen, den es nicht gibt – verstärkt noch durch die Tatsache, dass der *Nowhere Special*-Pasolini Neffe von Luchino Visconti ist, dem kompletten Gegenteil des radikalen, 1975 ermordeten Pier Paolo Pasolinie – so ist der Film des Italieners das klare Produkt des britischen Sozialdramas, wie man es von Ken Loach her kennt. Minus den politischen Aspekt und minus das groß ausholende Drama. Pasolini inspiriert sich zwar an einer

wahren Begebenheit – was der Film erst im Abspann zu verstehen gibt –, konzentriert sich trotzdem lieber auf das Vater-Sohn-Gespann und die kleinen alltäglichen Momente zwischen den beiden Figuren.

Pasolini, ehemals Investmentbanker in London, der unter anderem *The Full Monty* produzierte, hat vielleicht seine komplette Filmkarriere im angelsächsischen Raum verbracht: So wirken das Drehbuch, die Situationen und die Dialoge dennoch wie eine blasse Kopie der britischen *Social drama*-Filmtradition. Immer wieder schlittert er am simplistischen Pathos vorbei, der das emotionale Grundgerüst ins Wanken zu bringen droht. Etwa, wenn die potenziellen Pflegefamilien John und dem klei-

nen Michael gegenüberstehen und ihre Motive erklären, Pflegefamilie werden zu wollen. Es sind diese Momente, während denen manche Darsteller/innen, vielleicht auch des Drehbuchs wegen, in völlig deplazierte Klassen-Karikaturen verfallen, die das Original von der Kopie unterscheiden. Man kann so manches an Ken Loachs spätem Œuvre kritisieren, aber seine präzise Hand in der Schauspielführung und seine dramaturgische Konsequenz, die das Soziale nie vom Politischen trennt, ist schwer zu kopieren.

Loach hätte sehr wahrscheinlich keinen Londoner gecastet, um ihn in eine (nord)irische Figur schlüpfen zu lassen. Aber es ist zu einem großen Teil James Norton zu verdanken, dass

Nowhere Special erreicht, was er erreichen will. Einerseits ein *tearjerker* zu sein, der andererseits trotz allem versucht, Nuancen an den Tag zu legen, die so vielleicht nicht unbedingt im Skript standen. Norton spielt mit Understatement; was trägt nicht nur Pasolinis Dramaturgie und die existenzielle Thematik trägt, sondern die gesamte Arbeit im Vater-Sohn-Gespann ausmacht. Denn das Jungtalent hinter Sohn Michaels Figur ist nur bedingt gut ausgesucht und wirkt über weite Strecken, als sei es am Drehort abgestellt und dort zurückgelassen worden. Norton rettet so manches, aber auch seine von der Krankheit gezeichneten Gesichtszüge geben nicht alles her. Und selbst wenn der Regisseur Uberto Loach hieße, ein Namensvetter bleibt ein Namensvetter. ●



James Norton als krebsskranker Vater John mit Sohn Michael

Weißer Zähne, revisited

Marc Trappendreh

In den 1980-er Jahren produzierte Hollywood eine Vielzahl von Filmen, in denen die Action zur wichtigsten narrativen Triebfeder wurde. Diese Unterhaltungsfilme, die vor dem Hintergrund der Werbeästhetik Themen wie die Rache für den Vietnamkrieg (*Rambo*, *Missing in action*, *Delta Force*...), die Verurteilung der Abweichungen der amerikanischen Gesellschaft (*Cobra*, *Robocop*, *Death Wish*, *Dirty Harry*...) oder die manichäische Figur von siegreichen Helden (*Rocky*, *Die Hard*, *Conan the Barbarian*...) in Szene setzten, wurden damals sehr schnell als „Flugzeugträger“ der Reagan-Propaganda angesehen. Ein buchstäblicher Flugzeugträger-Film war *Top Gun*

(1986) unter der Regie von Tony Scott mit Tom Cruise und Kelly McGillis in den Hauptrollen – eine ideologische Mobilisierung in Zeiten einer zweigeteilten Welt, zwischen Ost und West mit einer Weltanschauung, die heute vielleicht wieder virulenter geworden ist.

Mit *Top Gun: Maverick* kommt 36 Jahre später eine Fortsetzung in die Kinos: Der einmalige Kampffliegerpilot und Absolvent der Top-Gun-Schule Pete Mitchell, alias Maverick (Tom Cruise), beginnt als Fluglehrer für die Basis zu arbeiten. Seine Aufgabe besteht darin, die besten Flugpiloten auf eine Mission

der Superlative, den Angriff auf eine unterirdische Atomanlage, vorzubereiten. Dabei stößt er auf allerlei Widerstand und so geht es, ganz in der narrativen Struktur der konventionellen Helden-Konstruktion, um die Rehabilitation durch die Tat. Maverick muss sich zunächst gegen einige umgreifende Vorurteile zur Wehr setzen: Seine Vorgesetzten schätzen seine ungestümen Methoden nicht, wollen ihn ausweisen, ja ohnehin scheint das einstige Fliegerass obsolet geworden zu sein in einer Zeit in der unbemannte Drohnenraketen den Piloten ersetzen. Tiefer aber sitzt die Wunde bezüglich seines Verhältnisses zu dem jungen Kampfflieger Bratshaw (Miles Teller), dem Sohn seines einstigen Wing-Mans Goose...

Top Gun: Maverick ist ein Film ohne wahrhaftige Identität. Dem Neuen sind durch die Rückbesinnung auf das Alte enge Grenzen gesetzt, so sehr folgt die Fortsetzung der Logik des Aufrufens der gleichen Schauwerte, mit denen auch das Achtziger-Original glänzte. Das funktioniert mal mit mehr und mal mit weniger Nostalgie. Da wie hier gibt es den Einstieg über den Titelhit *Danger Zone* von Kenny Loggins, da wie hier sehen wir die nackten, braungebrannten Männerkörper, das breite Grinsen von Tom Cruise, das seine weißen Zähne prominent in Szene setzt – einzig die schwülstigen Synthesizer-Klänge von Giorgio Moroder über den blutroten Sonnenuntergängen fehlen, um diesen Film in seiner Ummantelung aus trüben der Romantisierung vollends aufgehen zu lassen. Ungeachtet dessen ist *Top Gun: Maverick* ein Blockbusterfilm, der konsequent die Emotionen eines breiten Publikums ganz unverhohlen an den geeigneten Stellen zu evozieren weiß, eine Partitur aus Pathos, Heroismus und Männerkult. Sieht man von der offenkundigen Militärpropaganda und seiner Kofinanzierung durch das US-Militär ab, ignoriert man obendrein seine aufgrund der Corona-Pandemie verzögerte Veröffentlichung, die sich nun inmitten der Invasion der Ukraine durch Russland vollzieht, übersieht man zudem den Umstand, dass Frauen im Hollywoodkino merkwürdigerweise anders zu altern scheinen als Männer – Kelly McGillis wurde sozusagen durch Jennifer

Top Gun: Maverick ist ein Blockbusterfilm, der konsequent die Emotionen eines breiten Publikums ganz unverhohlen an den geeigneten Stellen zu evozieren weiß, eine Partitur aus Pathos, Heroismus und Männerkult

Connelly ersetzt – und wenn man ferner das belanglose und in jeder Wendung absehbare Drehbuch von Anfang an nicht achtet und sich stattdessen auf die actionbetonten Szenarien konzentriert, dann erzeugt *Top Gun: Maverick* in seinen besten Momenten jene filmische Spannung, die ein breites Publikum zu packen weiß und dies ungeachtet der wohlthuenden Gewissheit der Zuschauer, dass diese schier unmögliche Mission dann doch nicht so unmöglich ist für diesen Helden „Maverick“, dessen Ausstrahlung längst die Grenzen zwischen der Rolle und dem öffentlichen und medienwirksamen Image des Schauspielers Tom Cruise diffus hat werden lassen. ●



Weißer Zähne und Militärpropaganda

Siehe dazu: Gimello-Mesplomb, Frederick (ed.): *Le cinéma des années Reagan: Un modèle hollywoodien*. Nouveau Monde éditions, Paris 2007

Let’s talk about sex, baby

Mylène Carrière

Une femme blonde en tutu rose se promène dans les rue de New-York, quand tout un coup, un bus vient l’éclabousser... On est en 1998 et la célèbre Carrie Bradshaw accompagnée de ses trois copines apparaissent sur les écrans dans la série devenue culte *Sex and the City*. Si aujourd’hui la série a quelque peu vieilli, embourbée dans des adaptations cinématographiques sans fin et sans grand intérêt, les quatre copines ont tout de même réussi à porter à l’écran de manière explicite le sujet brûlant de la sexualité et du désir féminin. Le sujet est abordé sous quatre angles différents, correspondant à la personnalité de chacune des protagoniste. Samantha est la plus extravertie et franche sur sa sexualité débridée, tant avec des partenaires en chair et en os qu’avec de nombreux jouets, dont elle n’hésite pas à vanter les louanges. La série a alors littéralement fait exploser les ventes des répliques de cet adjuvant le plus célèbre : le Rabbit !

Pour ceux qui l’ignorent encore, le Rabbit est un objet en silicone, muni de deux oreilles le faisant ressembler à un lapin dont la fonction principale est de donner du plaisir aux femmes. La série a mis sur la table un sujet encore largement tabou. Elle a été suivie depuis lors par un mouvement de libération de la parole des femmes sur leur sexualité et leur plaisir. Là dessus, la pandémie et les confinements successifs ont littéralement fait exploser les ventes de sex-toys, tant pour madame que pour monsieur et pour les couples

de toutes les configurations possibles : les chiffres ont été multipliés par trois dans le monde en 2020. Selon une étude de l’IFOP, la proportion des utilisateurs en France a dépassé la barre symbolique des cinquante pour cent en 2020 (51 pour cent exactement).

Retour sur un phénomène jouissif qui puise ses sources à l’ombre des Pyramides. Il semble que c’est à la célèbre reine d’Égypte Cléopâtre que l’on doit la création du tout premier vibromasseur. Selon les experts de la reine, elle avait recours à un rouleau de papyrus qu’elle faisait remplir d’abeilles afin de profiter du bourdonnement. Après cette première création, on perd toute trace de jouets pour satisfaire le plaisir féminin jusqu’à la fin du 19^e siècle, lorsque le médecin anglais Joseph Mortimer Granville invente... le marteau de Granville ! Le nom ne fait pas rêver, on est d’accord, mais selon la légende urbaine il s’agissait d’un outil pour « soigner » les femmes atteintes d’« hystérie ». Sur cette invention les avis divergent largement et la grande spécialiste, l’historienne Hallie Lieberman a remis les pendules à l’heure dans un article publié dans le *New York Times* en 2020. Toute plaisante que soit l’idée selon laquelle des femmes allaient se faire soigner chez le médecin par la masturbation, le tout payé par leurs chers maris, cette version contribue à une vision de la femme n’est pas maître de son anatomie et de son plaisir et qu’une personne extérieure (ici le médecin)

doit systématiquement intervenir. Le docteur Granville n’a pas inventé le vibromasseur pour le plaisir féminin, mais pour soulager d’autres maux. Accrochez-vous, ce sont en réalité les femmes elles-mêmes qui ont détourné cet appareil médical pour se procurer du plaisir ! Incroyable, mais vrai, les femmes sont en fait capables d’assumer leur sexualité et le plaisir qui en découle si on leur laisse la liberté de le faire. Il faudra ensuite attendre la révolution sexuelle dans les années 1930 pour que les sex-toys quittent le milieu médical pour les foyers. Il restera cependant longtemps caché au fond d’un placard ou du tiroir de la table de chevet, objet aux formes phalliques, qu’on cache aux yeux du monde.

Ce n’est qu’en 1983 avec l’invention du fameux Rabbit que le vibromasseur propose une stimulation interne ET externe ! Le monde découvre cette chose dont on a longtemps tu le nom: le clitoris ! Aujourd’hui et depuis maintenant près de vingt ans, la nouvelle révolution sexuelle est en marche, popularisée par des stars telles que la chanteuse Lilly Allen, les actrices Dakota Johnson, Emma Watson ou Gwyneth Pal-



Toutes les formes pour tous les plaisirs

Sven Becker

trou qui proposent à la fois des messages forts pour inviter toutes les femmes à prendre le pouvoir de leur corps, de leurs plaisirs, sans culpabiliser. D’autres se sont même lancées dans la commercialisation de sex-toys et autres accessoires sexuels. Les sex-toys, il en existe maintenant sous tous les formes, à tous les

prix, les tailles, les couleurs, connectés ou non, qui se jouent en solitaire, à deux ou plus. Des objets au design repensé (adieu monopole de la forme phallique) primé pour certains, à la technologie pointue et performante, que l’on arbore fièrement sur notre table de chevet, pour notre plus grand plaisir ! ●

Stil

L’ÉVÉNEMENT



Balozi

En langue swahili, parlée dans une grande partie de l’est de Afrique, Baloz, signifie « ambassadeur ». L’événement lancé par Mahöl Agency, promotrice de la créativité africaine au Luxembourg, peut alors se comprendre comme

une invitation à la découverte de la gastronomie africaine. Cette journée gourmande du samedi 25 juin se déroulera au centre culturel Tramsschapp. Elle se décline en deux temps. La première partie, de 10h à 18h, à l’entrée libre, est une sorte de marché avec boutique éphémère de produits d’épicerie fine, des livres de cuisine ou encore des objets d’art de la table. Un bar servira des boissons artisanales et un salon de thé devrait réunir les visiteurs autour de gâteaux, thés et cafés. Des animations sont aussi proposées avec, entre autres, un atelier de pâtisserie pour les enfants. La deuxième partie est un dîner gastronomique en six services où les chefs Nerry Lianza et Moos Akougbe (photo) ont été réunis. Originaire du Congo et

formé en Belgique, le premier a fait ses armes chez Steffen traiteur avant de s’installer à son compte comme « traiteur afro-fusion ». Le second, venu de Côte d’Ivoire, a été formé à l’école Ferrandi de Paris. Il s’est fait remarqué dans la version britannique de l’émission télévisée *Le meilleur pâtissier* et après avoir travaillé pour des restaurants étoilés de Londres. Réservation sur afromoya.com. ylb/fc

L’ENDROIT

Bonds

Après des mois de travaux, l’ancien restaurant La Bergamote sur la place de Nancy à Hollerich rouvre ses porte avec un nouveau

nom, Bonds, et une nouvelle équipe. Aux manettes : Samuel Giovanardi que les noctambules ont connu dans les coulisses du Saumur et dont les œnophiles se



souviennent comme négociant en vin. En cuisine : Philippe Ismaili qu’on a connu à l’Urban, à la Villa et au Llama, signe une carte assez passe-partout d’inspiration méditerranéenne prompte à satisfaire les palais branchouilles : des couteaux en persillade, du houmous, du tartare de dorade, du poulet en tagine ou des linguine vongole. Les tables sont toujours réparties sur deux demi-étages. En bas, un cadre minimaliste, avec la pierre apparente et en haut, de la couleur avec les graffitis de Thomas Iser, ces petites fenêtres qui envahissent les palissades de chantiers un peu partout (photo : fc). La bonne nouvelle, c’est la terrasse sur la place où s’attabler toute la journée, et une carte de cocktails signature pour faire oublier l’heure qui tourne. fc

L’ANNIVERSAIRE

Bouneweger Stuff

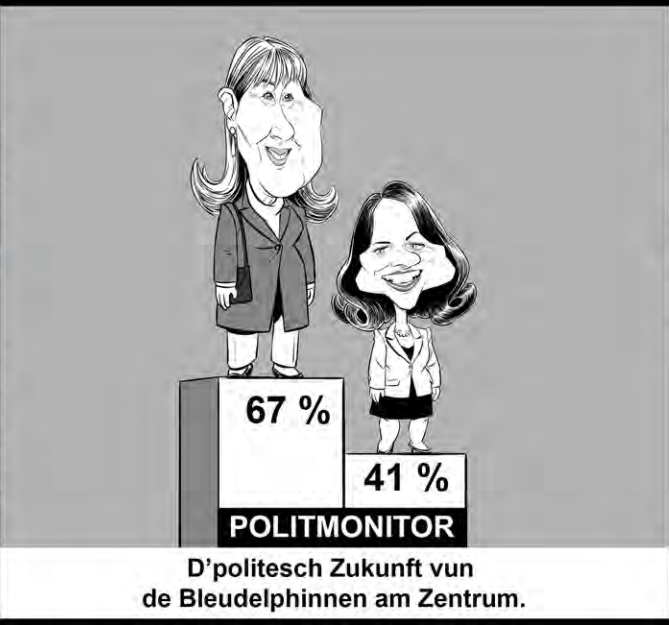
Il n’a pas fallu attendre longtemps pour que la Bouneweger Stuff devienne une institution non seulement auprès des bobobo (bourgeois bohèmes de Bonnevoie), mais auprès des fêtards de tout poils, du monde du cinéma et du design et des jeunes épris de limonade biologique, de bière non filtrée et de Hunnegdrépp. Ce vendredi, le bar fête ses dix ans. L’idée d’une auberge urbaine trottait dans la tête de Bernard Michaux, producteur chez Samsa film depuis longtemps. Quand il



a été question de tourner la sitcom *Comeback* qui se passe en partie dans un bar et au-dessus, reprendre un établissement existant était plus simple que de construire un décor en studio. Le charme du décor vintage, les produits locaux, les propositions veggie dans l’air du temps, la terrasse ensoleillée et l’ambiance « comme chez les potes » ont fait le reste. Les festivités d’anniversaire commenceront le 10 juin dès 15h avec à boire et à manger. Divers Dj’s se succéderont pour assurer l’ambiance jusqu’à 3h du matin. fc



Wie gëtt déi nächst Burgermeeschtesch an der Stad: D’Corinne Cahen oder d’Lydie Polfer?



D’politisch Zukunft vun de Bleudelphinnen am Zentrum.



Faire de nécessité vertu.



Dat Aalt dauert am längsten.